L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1148 - VENDREDI 13 JANVIER 2012 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



61, Route de Dijon - 21600 Longvic **03 80 66 42 53**

le Sommet du végétal

Pour une agriculture compétitive et conquérante







Cahier central

ORAMA
nos cultures, notre avenir

CORBIGNY
Tél. 03 86 20 17 38

MOULINS ENGILBERT
Tél. 03 86 84 31 33

LUZY
Tél. 03 86 30 05 63

BAZOLLES
Tél. 03 86 38 97 00

CONDITIONS MORTE SAISON MAXI sur toute la gamme





G. BUCHEZ 03 86 20 17 38 LUCAS.G

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
S.A.S. BAILLY
BP 2 - 18240 SAVIGNY EN SANCERRE
Tél : 02 48 72 12 93 - Fax : 02 48 72 10 02
mail@baillysa.fr - site : baillysa.fr



Contacts
Nièvre : J.luc GENTY Yonne : Sébastien RYK
HANGARS AGRICOLES - BATIMENTS D'ELEVAGE
BATIMENTS INDUSTRIELS ET ARTISANAUX
ETUDES ET DEVIS GRATUITS - QUALIBAT

l'Agenda

Côte d'Or

Formation Raisonner sa fertilisation azotée de façon autonome

La Chambre d'agriculture de Côte d'Or organise une formation sur la fertilisation des cultures et l'application de la Directive nitrates (3 demi-journées sur janvier 2012 ou février 2012). L'intérêt est certain pour se préparer à d'éventuels contrôles sur la Directive Nitrates et la mise en oeuvre des plans de fumure prévisionnels.
Objectifs de la formation : maîtriser la méthode des bilans pour raisonner sa fertilisation azotée et réaliser des économies, connaître la réglementation spécifique des aides liées au second pilier, savoir enregistrer ses interventions conformément à la réglementation.
Contenu : calcul des besoins azotés de chaque culture et estimation des fournitures du sol de façon à établir le résultat du bilan, calcul de la disponibilité des éléments N,P,K apportés avec les effluents d'élevage et gestion des épandages pour une valorisation maximale, calcul du bilan global azoté sur l'exploitation, les différents outils d'enregistrement permettant de se faciliter la tâche et de répondre à la réglementa- tion.
Méthodes pédagogiques : mise en situation et travail à partir des données de l'agriculteur.
Dates : Dijon (Becquerel): 13 janvier, 20 janvier et 24 janvier de 13h30 à 17h30
Pouilly (pôle agricole): 2 février, 7 février et le 13 février de 13h30 à 17h30
Renseignements et inscriptions : A. Hermant (Responsable de stage) Tél. 03 80 28 81 29

Formation Optimiser ses itinéraires techniques en maraîchage bio

1 à 3 jours, Lieu : Semur en Auxois (21). Intervenant : Elie Dunand (Cybèle Agro Développement)
- Qualité des semis et des semences - lundi 16 janvier - durée : 7 h
- Fertilité en maraîchage biologique - mercredi 1er février - durée: 7 h
- Gestion du climat sous abri - mercredi 22 février (matin) - durée : 3,5 h
- Itinéraires techniques des cucurbitacées (concombre, melon) sous abri et aubergine - mercredi 22 février (après-midi) - durée : 3,5 h
Contact SEDARB : Alexandre Brejean (03 80 28 80 45, 06 77 30 30 27, alexandre.brejean@sedarb.org)

Colloque international «Le droit de bien vieillir»

Le 4ème Colloque international «Le droit de bien vieillir» se tiendra à Dijon les 25-26-27 janvier au Palais des Congrès à Dijon. La MSA Bourgogne est partenaire et soutient cet évènement. L'accueil et l'enregistrement se dérouleront entre 8 heures et 8h45. Quelle est la place de la personne âgée dans nos sociétés ? Dans quelles conditions ont-elles le droit de vieillir ? Quelle est la portée de ce pouvoir gris qui émerge ? Ces questions sont au coeur des présentations et des débats du 4ème colloque organisé par le Réseau d'étude international sur l'âge, la citoyenneté et l'intégration (Reiactis) et le Pôle de gérontologie interrégional de Bourgogne et Franche-Comté (PGI).

Permanence de l'Aropa sur les dossiers retraites

Pour permettre d'accompagner les salariés des filières agricoles et leurs retraités sur leurs démarches de gestion de leur dossier : évaluation des pensions, assurance complémentaire santé, perte d'autonomie, dossier réversion en cas de décès… une permanence se tiendra le 8 février de 10h00 à 12h00 dans les locaux de la Chambre d'agriculture, salle Narcisse, 11 rue Béquerel à Dijon. Pour contacter les représentants de l'Aropa (Association des retraités des organismes professionnels agricoles) durant cette permanence, vous pouvez appeler au 03 80 28 81 20. Les personnes intéressées devront se munir de leurs documents concernant les sujets à aborder.

GDS Assemblée générale du GDS le 30 janvier à Sombernon

Le Groupement sanitaire de Côte d'Or tiendra son assemblée générale le lundi 30 janvier à la salle Cinéma de la Marie à Sombernon. A L'ordre du jour , notamment : l'utilisation des antibiotiques en élevage : le programme national de lutte contre l'antibiorésistance. En jeux et perspectives par le Dr Etienne Petit et de la FRGDS Bourgogne et du Dr Thierry Virely du GTV de Côte d'Or.

MSA Instants santé

Les prochains Instants santé MSA à la salle polyvalente de Flammerans (pour le canton d'Auxonne du 6 au 10 février), à Fontaine-Française (du 13 au 15 février à la salle de la communauté de communes de 7h30 à11h30) et à Mirebeau-sur-Bèze (à la mairie du 20 au 22 février).

Nièvre

Irrigants Assemblée générale le 17 janvier

L'assemblée générale annuelle de l'ADMIEN, l'association des irrigants de la Nièvre, se déroulera le 17 janvier, à partir de 8h30, à la mairie de Luthenay-Uxeloup.

LGV Réunions thématiques

La Commission nationale du Débat Public sur le projet de ligne à grande vitesse (LGV) Paris-Orléans-Clermont-Lyon (POCL) organise jusqu'à la fin janvier de nombreuses réunions publiques territoriales ou thématiques. Ainsi, elle fera étape le 17 janvier à 19h à la Maison de la culture de Nevers pour un débat sur la « LGV et les transports régionaux », puis le 19 janvier à 19h à la salle Cuiry à Gien (45) sur le thème de « l'agriculture et l'environnement ».

Formation Sécuriser ses prix de vente

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise les 10, 17 et 26 janvier 2012 une formation à destination des agriculteurs souhaitant acquérir les bases du fonctionnement des marchés à terme. Les objectifs sont de permettre aux agriculteurs d'utiliser au maximum les marchés à terme européens et de comprendre le fonctionnement des nouveaux contrats de commercialisation proposés par les organismes stockeurs de la région. Renseignements et inscriptions auprès de Bénédicte Bracq au 03 86 93 04 01.

Formation Transformation

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une formation intitulée « transformation: mettez-vous à l'aise avec la réglementation » les 10 et 17 janvier prochains, destinée aux personnes ayant un atelier de transformation (abattoir à la ferme, local de découpe, cuisine de ferme-auberge) et qui doivent être conformes à la réglementation. L'objectif est de connaître les bases micro-biologiques à l'origine des textes réglementaires, et les principes de nettoyage et désinfection (PND). Contact: Maud Perroy au 03 86 93 40 14.

Formation La réglementation sur l'exploitation

La Chambre d'agriculture organise un stage d'une journée, le 31 janvier, sur le thème « appréhender la réglementation sur l'exploitation ». Elle s'adresse à tout exploitant sollicitant des aides PAC soumis à une réglementation complexe et évolutive. L'objectif est d'identifier les réglementations propres à l'exploitation et savoir comment les respecter en établissant un plan d'amélioration. Contenu: la conditionnalité des aides, le stockage des matières dangereuses, les contrôles... Contact: Bénédicte Bracq au 03 86 93 04 01.

Formation Un second souffle à sa vie professionnelle

Le **23 février** 2012, débutera une formation de six jours (deux en février, deux en mars et deux en avril) organisée par la Chambre d'agriculture de la Nièvre, sur le thème « Donner un second souffle à sa vie professionnelle ». Ce stage permet de clarifier son projet professionnel en adéquation avec ses objectifs personnels et d'ouvrir de nouvelles perspectives. Contenu: « Une pause pour réfléchir » (exprimer ses aspirations, identifier ses freins et ses moteurs de changement, se fixer des critères de réussite, identifier ses compétences) et « Elaboration de son projet » (clarifier ses objectifs de vie professionnelle, identifier des possibles, entrevoir des perspectives d'adaptation, évaluer des hypothèses, élaborer un plan d'action). La méthode allie interactivité et créativité, travail personnel et apports théoriques. Contact: Marie-Solange Durand au 03 86 93 40 32.

Yonne

Apecita Permanence le 26 janvier

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita, se tiendra jeudi 26 janvier à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture, auprès de Jocelyne Foutoyet, tél 03 86 94 22 11

FDSEA 89 Réunions cantonales

Prochaines réunions cantonales :
Cantons de Brienon, Saint-Florentin et Flogny Nord : lundi 16 janvier, de 10 h à 16 h 30, à la salle des fêtes d'Avrolles
Cantons de Vermenton et Auxerre Ouest : lundi 16 janvier, de 14 h à 17 h, Salle de réunion Le Patio, au siège de la FDSEA 89 à Auxerre
Cantons d'Avallon, Guillon, Quarré les Tombes et Vézelay : lundi 16 janvier, de 10 h à 16 h 30, à la Chambre d'agriculture d'Avallon
Cantons de Charny, St Julien du Sault, Aillant sur Tholon : jeudi 19 janvier, de 10 h à 16 h 30, salle du Conseil de la Mairie à La Ferté Loupière

Formation Le bien-être en élevage de volailles de chair

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une formation de 2 jours, à Chailley et à Auxerre, les mardis 17 et 31 janvier, de 9 h à 17 h 30, sur le thème du « Bien être en élevage de volailles de chair »
Objectifs : Connaître la filière et la réglementation relative à la protection animale, être capable d'appréhender les problèmes de bien être et apporter des mesures correctives ainsi que prévenir les risques sanitaires
Renseignements au 03 86 94 22 23

Formation L'électronique en élevage laitier

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise à l'attention des éleveurs laitiers, une formation sur 1 journée à Tonnerre, jeudi 26 janvier, de 9 h 30 à 17 h 30, sur le thème de « L'électronique en élevage laitier »
Objectifs : Découvrir les nouvelles technologies d'aides à la gestion
Renseignements au 03 86 94 22 42

Récid'Eau à Sens le 22 janvier

Les 6èmes Récid'Eau organisés par l'Agence de l'eau Seine-Normandie se tiendront du mercredi 18 au dimanche 22 janvier, salle René Binet à Sens. Entrée libre
5 jours de fête autour de l'eau, avec au programme : 40 exposants, spectacles, animations, ateliers, jeux inter-stands

Bourgogne

Grandes cultures Conférence régionale le 16 janvier

Le 16 janvier 2012, de 14h30 à 17h30, la Chambre régionale d'agriculture organise une conférence régionale à partir de la présentation des principaux résultats du programme régional «Systèmes de culture innovants, Ecophyto 2018, zéro herbicides ?» Cette conférence se tiendra au lycée agricole Terres de l'Yonne d'Auxerre - La Brosse Venoy (89). Seront présentés les résultats de trois campagnes pour le colza associé, les incidences de l'intégration dans les systèmes de culture du désherbage mécanique et mixte, le point sur l'impact des variétés de blé et de la fertilisation sur la gestion des adventices en agriculture biologique...

Rencontres de la viticulture biologique

Le 19 janvier de 9h30 à 17h, le CGAB et le SEDARB organisent les Rencontres de la viticulture biologique de Bourgogne à Beaune, dans l'Amphythéâtre du lycée viticole. Au programme : point d'actualité sur la flavescence dorée, point des recherches sur la tordeuse de la vigne, bilan de la campagne 2011, informations sur la vinification bio, présentation des essais sur la viticulture biologique.

▶ Installation

PRI info

Côte d'Or

Comment faire pour devenir agriculteur ou agricultrice ?

Vous avez un souhait, une idée, celui de vous mettre à votre compte et de devenir agriculteur ou agricultrice. Le Point Info Installation est là pour vous accueillir, vous aider à réfléchir sur votre projet, vous informer sur les aides et les démarches et vous orienter vers les personnes ressources pour mener à bien votre projet (accueil financé par l'Etat et par le Fonds Social Européen). Nous organisons des sessions collectives au Point Info Installation, contactez Florian BERNARD au 03 80 68 67 72 pour tous renseignements.

Nièvre

Offre d'exploitation en élevage bovins allaitants

Région Morvan - Canton de Lormes. Foncier en location : 60 ha groupés (possibilité de louer 20 ha supplémentaires, à discuter avec les propriétaires). Contrat PHAE, contrat MAE « prairies paratourbeuses », DPU. Bâtiments en location : 1 stabulation pour 40 à 50 vaches + vieux bâtiments avec 12 à 15 places à l'attache. Cheptel : 50 vaches allaitantes. Pas de maison d'habitation. Cession : 2012. Contact : Sylvie SIMONIN - 03.86.93.45.99

Yonne

La retraite ça se prépare

Dans quelques mois ou quelques années, vous allez passer de la vie active à une retraite bien méritée. Pour réussir cette étape de votre vie, il est important de se donner le temps d'y réfléchir. Comment et à qui transmettre votre exploitation ? Quelles démarches devez-vous faire ? Pour vous conseiller et vous accompagner dans cette réflexion, des personnes sont à votre disposition : contactez Marc ABONNET - Chambre d'agriculture au 03.86.94.22.22 (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'Etat, dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Prix alimentaires

Volatilité, hausses, dérapages… Comment en sortir ?

Le panier moyen des Français se trouve plombé par les dérapages de certains prix alimentaires. Famille Rurale relève quelques flambées spectaculaires et Agritel pose la question de la gestion de la volatilité des prix des denrées alimentaires.



Les chiffres de l'inflation en novembre 2011 traduisent une tendance nettement haussière. Deux « moteurs » tirent l'inflation dans la côte : le prix de l'énergie et les produits alimentaires. Sur un an l'indice des prix à la consommation devrait dépasser 2,5%. Une donnée moyenne très abstraite en regard du coût hebdomadaire d'un caddy dont la charge semble de plus en plus lourde aux ménages. Des ménages impuissants devant les annonces en rafales des hausses tarifaires et des taxes nouvelles ou accrues qui ont fait l'ordinaire des derniers mois de 2011 et des premières semaines de 2012.

Quelques flambée spectaculaires

L'organisation Famille rurale s'en est émue et tire la sonnette d'alarme face à la forte augmentation du panier moyen des consommateurs, qui augmente de 4,4% au cours de l'année 2011, contre 0,19% en 2010. Novembre s'impose comme le mois le plus cher depuis 2006, date du début de l'étude menée par Famille rurale et son réseau de 65 *«veilleurs consommateurs»*, issus de 34 départements et relevant les prix dans 72 magasins.
On en retiendra quelques flambées spectaculaires comme l'augmentation de 32% des jus de fruits premier prix dans les magasins hard discount. Les grandes marques nationales et les marques distributeurs restent un peu plus mesurées avec respectivement +19% et +28%. Cette étude souligne tout particulièrement les mauvaises performances du hard discount : un panier de produits premier prix a ainsi été payé 87,04 € dans les hypermarchés, 91,44€ dans les supermarchés et 101,86€ dans les magasins hard discount. L'emblématique baguette de pain qui n'a augmenté que de 8,9% entre 2007 et 2011 chez les artisans, a connu une hausse de 23,2% pour la même période en grande surface. Agritel pose la bonne question lorsque Michel Potier, son gérant s'interroge «*A quoi faut-il imputer la hausse du panier moyen des Français de 4,4% en 2011 ?*». Il identifie lui aussi deux « accélérateurs » : le coût de l'énergie bien sûr avec un pétrole en hausse de 14%, auxquels s'ajoutent les effets de la baisse de l'euro par rapport au dollar, soit en tout 20%. A cette première raison s'ajoute la hausse des charges de structure : main d'œuvre, fiscalité, investissement… Mais, Michel Potier relève que «*si la faiblesse de l'euro renchérit d'une manière générale le coût des produits importés*» ces causes premières «*n'expliquent pas l'intégralité de la hausse des produits alimentaires* ». Selon lui l'une des raisons essentielles vient d'une prise en compte insuffisante « *des besoins de gestion de la volatilité par les acteurs de la filière agroalimentaire*».

La volatilité n'est pas une fatalité

Explication : en observant l'évolution des cours de matières premières, on s'aperçoit que les cours on diminué sur une base annuelle et qu'ils ont aussi fluctué tout au long de l'année pour atteindre un pic en début d'été 2011. Conséquence pour Michel Potier : « *les opérateurs de la filière agroalimentaire doivent donc acquérir les compétences en matière de gestion de la volatilité des cours des matières premières pour diminuer les impacts sur les prix à la consommation, dans les années à venir, pour le consommateurs* ». Le message a l'avantage de la clarté, mais il semble que la transparence c'est justement ce que l'on a le plus de mal à obtenir à tous les niveaux de la formation des prix et des marges… Une question reste posée : à qui profite les augmentations de prix et les hausses injustifiables ?

AMK

En bref

Coteaux Bourguignons Une nouvelle appellation pour la grande Bourgogne

La nouvelle appellation «Coteaux Bourguignons» vient d'être validée par l'INAO. Dès le printemps 2012, les consommateurs pourront se procurer les premières bouteilles de l'AOC Coteaux Bourguignons, millésimés 2011. Une appellation qui concerne tout le territoire de la grande Bourgogne, de l'Auxerrois au Beaujolais. Le Coteaux Bourguignons est appelé à remplacer progressivement le Bourgogne Grand Ordinaire. Mais bien plus qu'un changement de nom, c'est d'abord un positionnement original, pour des vins blancs, rouges ou rosés, aussi bien d'assemblage que monocépages, qui représentent une entrée de gamme dans les Bourgogne, pour des consommateurs qui découvrent cet univers. La production de vins sous AOC Coteaux bourguignons sera encadrée par un suivi qualitatif et un contrôle qualité, assurés par une filière soucieuse de séduire les nouveaux consommateurs et de ne pas les décevoir.

FNSEA X. Beulin interpelle les candidats

Dans une lettre ouverte datée du 9 janvier, Xavier Beulin, le président de la FNSEA, s'adresse à tous les candidats aux élections présidentielles. Il entend installer l'agriculture au cœur du débat politique : « *nous voulons que l'agriculture prenne toute sa place, non par réflexe, non par tradition mais par envie, par nécessité et par volonté* », indique-t-il. Il insiste une nouvelle fois sur le manque de compétitivité et place la TVA sociale en tête des priorités de ces présidentielles. « *Idée défendue depuis 10 ans par la FNSEA* », rappelle-t-il. Et questionne les candidats : « *Comment continuer à se battre à armes égales, avec, notamment des écarts de coûts sociaux et de normes aussi importants à l'intérieur de l'Europe, comme à l'extérieur ?* »Selon le président, l'agriculture doit « *satisfaire les besoins croissants et diversifiés* » grâce à une « *agriculture dynamique et conquérante* », rappelant que « *la performance doit être économique mais aussi environnementale et sociale*», sans oublier les applications concrètes avec « *l'espérance d'un vrai revenu pour les producteurs.* » Avec un revenu annuel moyen en baisse de 3, 2% pour 2011, l'enjeu est de taille. Dans sa lettre, Xavier Beulin tient à mettre en avant toutes les formes d'agriculture : « *nous avons conscience que l'agriculture doit encore s'adapter pour faire face aux nouvelles attentes des populations. De l'alimentation de la planète à la chimie verte, du conventionnel au bio, des signes de qualité à la production d'énergie, de la santé à la protection des ressources naturelles, nous avons de multiples opportunités à saisir.* » Et de rappeler que le progrès scientifique n'est pas un frein à l'agriculture : « *ce que le progrès scientifique et technique peut apporter en positif aux productions, nous devons l'accompagner de nouvelles règles en matière de relations humaines dans une société marquée par la défiance et la peur.* » Afin de débattre des enjeux agricoles, la FNSEA proposera donc dans quelques semaines « *une plateforme* » des propositions du monde agricole qui prendra la forme d'un journal dédié à la présidentielle et sera diffusé gratuitement au salon de l'agriculture.

Ovinpiades Finale bourguignonne le 19 janvier

Le 19 janvier, le Pôle régional ovin de Charolles va accueillir la finale bourguignonne des Ovinpiades des jeunes bergers. L'occasion pour les jeunes élèves des lycées agricoles de découvrir une production qui a beaucoup évolué ces dernières années et d'en apprécier tout le potentiel. Au travers des Ovinpiades, Interbev ovins et l'ensemble de la filière ovine souhaitent ramener les jeunes vers la production ovine. Alors qu'il devient urgent de renouveler les générations d'éleveurs ovins qui vont partir à la retraite et que la conjoncture économique des élevages ovins s'est améliorée, la filière entend plus que jamais faire connaître ses atouts et son potentiel de production. Les éleveurs de brebis qui partiront à la retraite d'ici dix ans détiennent 43% de la production moutonnière française. L'enjeu est donc d'importance pour une profession qui commence à recueillir les fruits de la « Reconquête ovine » qu'ils soient techniques ou économiques.
65 candidats représentants 6 établissement d'enseignement agricole (Legta de Semur-Châtillon 21, Legta du Morvan 58, CFA de Fontaines 71, CFA de Gueugnon 71, MFR du Jovinien 89 et Legta de La Brosse 89) vont se mesurer au Quizz, au tri de brebis, au parage, à la manipulation et devoir noter l'état corporel des animaux. En pilotant un quad, ils devront également faire preuve de maîtrise comme pilote et comme berger. A l'issue de la sélection régionale une trentaine de bergers viendront conquérir le titre national, le samedi 25 février, au Salon de l'Agriculture, Porte de Versailles. Les trois champions nationaux iront ensuite disputer la finale européenne au Royaume-Uni, lors du Sheep Day.





Politique laitière

Un nouveau modèle à inventer

Dans quelques semaines nous entamerons les trois dernières campagnes laitières sous quota. C'est pourquoi le travail de construction d'une nouvelle politique laitière et d'un schéma pour l'après quota est en pleine réflexion.

L'année 2011 fut très laborieuse, entre la mise en place du bassin laitier Grand Est, la négociation de nouveaux contrats conformes à la LMAP et la création d'organisations collectives et économiques de producteurs. Pour les 275 producteurs de lait de notre département, situé en zone de faible densité laitière, tous ces dossiers sont très importants.

Contrats : un effort collectif qui porte ses fruits

Nous devons conserver une grande attractivité aux yeux des collecteurs, ce qui passe par le maintien de notre référence départementale de 100 millions de litres. La dynamique laitière reste vive en Côte d'Or où 15 jeunes producteurs se sont installés en lait en 2011.
Le travail fourni par la FDSEA pour protéger les producteurs de Côte d'Or a payé, mais il reste de fortes inquiétudes pour d'autres départements comme celui de nos collègues et voisins icaunais.
Les contrats ont été également un sujet prédominant en 2011. L'appui du juriste de la FNPL, Etienne Fabrègue, a été particulièrement déterminante. Ainsi, grâce à la signature des contrats Milleret le 16 décembre 2011 et Senoble le 20 décembre 2011, la collecte de Côte d'Or est à ce jour contractualisée à près de 80%. Ce travail a été possible avec l'appui, l'implication et l'esprit de responsabilité de tous les producteurs, représentants de groupements, syndicats, coopératives de vente et représentants syndicaux. C'est, également, grâce à cet engagement collectif et à la solidarité entre les producteurs laitiers de Haute Saône, du Doubs et de la Côte d'Or qu'une OCEP regroupant pratiquement tous les producteurs livrant à l'entreprise Milleret a pu voir le jour. Ce regroupement de l'offre a permis de peser de manière plus forte dans les discussions. Cet exemple montre une fois de plus que la solidarité n'est pas un vain mot et que l'on est toujours plus forts à plusieurs que seul.

Collecte : une progression garante de pérennité

Autre constat positif pour la Côte d'Or : la collecte. En Côte d'Or, comme en France, la collecte a fortement progressée en 2011. La FDSEA 21 s'est réjouit et cela prouve une fois de plus que la bataille du prix du lait paye toujours. C'est pourquoi la FNPL a demandé et obtenu, pour permettre aux exploitations de profiter de l'embellie du prix du lait, le remboursement de fin de campagne de 2 %.
Mais tout ceci n'aurait pas pu être possible sans un contexte des marchés laitiers mondiaux porteurs et l'obtention de l'accord du 18 août 2010. En effet, celui-ci a été difficile à décrocher et beaucoup décrié, mais il a permis de passer d'un prix de base en 2009 à 274 € /T, en 2010 à 301 € /T et en 2011 à 320 € / T, soit une augmentation de 46 € / T en deux campagnes.
Quant aux perspectives de l'année 2012, celles-ci sont bonnes et si aucune catastrophe majeure n'a lieu sur les marchés laitiers, le prix de 2012 devrait être similaire à celui de 2011. Une fois de plus, le constat est simple, si nous voulons garder des producteurs partout sur le territoire français et en particulier dans les zones à faible densité comme en Côte d'Or, il faut que tous les acteurs de la filière comprennent que cela passera par un prix rémunérateur. Dans ce sens, la profession agricole a travaillé au niveau du CIL Grand Est pour une harmonisation des pratiques liées à la qualité du lait (voir encadré) et à l'écriture d'une grille interprofessionnelle qui permette de bien rémunérer les mois d'été, tout en gardant un prix élevé en automne et en hiver afin que les volumes importants produits à cette époque soient bien valorisés.
Il reste cependant un point noir, celui des charges d'élevage. Celles-ci restent toujours très élevées et nous devons, dans nos réflexions de construction de l'avenir, chercher des pistes pour les diminuer.
C'est ce que nous nous employons à faire dans les mois qui viennent, avec toujours le même but : travailler pour les producteurs de lait de notre département, leur assurer un avenir laitier avec un revenu décent. Mais aussi défendre leur métier lors de futures discussions sur la nouvelle PAC et, bien sûr, toujours réfléchir à trouver le meilleur schéma pour permettre à tous d'aborder l'après quota et surtout de continuer à traire un lait économiquement rentable.

Nathalie Mairet
Présidente de la Commission Bovins lait FDSEA21

Modification du protocole d'analyses Grand Est

Germes : le système de notes et de classes va être abandonné pour le remplacer par des moyennes comme c'est déjà la cas pour le super A è Application au 1/04/2012.
Fréquences des analyses : Il a été également convenu, à compter du 1er avril prochain, que la fréquence de chaque analyse serait :
MG-MP-Cellules : 1 par semaine
Germes : 2 par mois ; Butyriques : 2 par mois

Vœux 2012

Hubert Mony

Syndicat ovin

2012 sera l'année des négociations de la nouvelle PAC. Les éleveurs de moutons devront être vigilants face aux décisions à venir. Actuellement, les conditions sont plus favorables à la production ovine en France qu'à l'étranger avec des prix de viande élevés et des soutiens intéressants. D'ailleurs, les abattages d'agneaux Français ont augmenté en 2011 face à une diminution des importations.
Malgré tout les efforts de mis en avant du produit, la consommation diminue et inquiète les responsables de la filière. Toutefois je souhaite beaucoup d'agneaux aux éleveurs de Côte d'Or pour 2012 car la productivité du troupeau reste le premier facteur de notre revenu ! Bonne année à tous.



Thierry Guillaume

Cer France BFC

Franchir le cap et réussir son projet
La volatilité des marchés, le devenir de la PAC et bien sûr la crise financière sont des facteurs d'incertitude. Celle-ci caractérise notre secteur d'activité et nos entreprises seront davantage exposées aux aléas économiques. Par le mandat qui m'est confié et au nom des équipes de Cer France BFC, je formule le vœu que chacun trouve l'énergie et les ressources nécessaires pour franchir le cap et réussir son projet d'entreprise. Bonne année 2012.



Vincent Delatte

Président du Crédit Agricole de Champagne Bourgogne

«Le bon sens a de l'avenir», la nouvelle signature du Crédit Agricole fait référence à nos racines agricoles. Ces racines terriennes et cette confiance en l'avenir symbolisent la solidité de l'entreprise et par la même, sa capacité à vous accompagner sur le long terme, vers la réussite de l'ensemble de vos projets personnels, familiaux et professionnels.
Voilà la constance de notre philosophie résumée en quelques mots, aujourd'hui plus que jamais, dans un contexte économique fragilisé, mais avec l'optimisme et la sagesse hérités d'un siècle d'expérience. En 2012, le Crédit Agricole de Champagne Bourgogne continuera à apporter un soutien sans faille à l'agriculture et à la viticulture de ses territoires. Notre rôle aux côtés des professionnels du secteur reste essentiel à l'heure où certains rencontrent des difficultés et d'autres se battent et innovent pour développer leur activité. A chacun, nous devons la qualité de service, l'écoute, la proximité et l'efficacité qui constituent notre identité, notre ADN. Notre expertise, notre capacité d'innover et notre volonté de placer l'homme au cœur de nos préoccupations vous accompagneront à chaque étape de votre vie, de l'installation à la transmission, en passant par la diversification.
Ensemble, nous partageons l'attachement à notre région, ensemble, nous participerons tout au long de cette année nouvelle à son dynamisme.
Je vous souhaite au nom de tous, élus et collaborateurs du Crédit Agricole de Champagne Bourgogne, une excellente année 2012 pour vous comme pour vos proches et je vous remercie de votre confiance.



Point de vue

Vigilance sur tous les fronts

Nous nous trouvons actuellement en pleine période de vœux et je vous souhaite donc à tous une année 2012 pleine de réussites.
Mais au-delà de ça, restons réalistes et n'oublions pas que notre revenu dépend d'un grand nombre de négociations nationales ou internationales, mais également, parfois, plus locales.
Nous sommes aujourd'hui dans un contexte plutôt favorable en agriculture et ce, quelle que soit notre production. Nous en sommes tous heureux mais n'oublions pas que ceci est dû au travail de responsables qui ont su avoir la patience et le courage de négocier pendant des semaines afin de trouver des solutions pour que les cours reprennent ou que les indexations de prix nous soient plus favorables (GIE Export Viande, prix du lait, céréales, porcs).
Et pourtant des sujets nous préoccupent.
La réforme de la PAC pose un certain nombre d'interrogations (couplage, découplage, harmonisation des DPU, etc.). Le Congrès Orama aura lieu dans quelques jours et il sera une nouvelle occasion de mettre en avant l'agriculture Cote d'orienne et bourguignonne (après la FNB, la FNPL). Mais ne nous y trompons pas, seule une position de cohésion entre les productions animales et végétales pourra être portée par la FNSEA, qui est le seul organisme représentatif pouvant négocier avec le gouvernement. Ce ne sera forcément pas la position parfaite mais celle qui tiendra compte le plus possible de la diversité des productions de nos départements.
Enfin, pour terminer, j'aimerais pouvoir vous faire relativiser un petit peu ces problèmes PAC. En effet, nous bénéficions de systèmes fiscaux et sociaux qui nous sont plutôt favorables. On entend dire ici ou là que ceux-ci pourraient être remis en question par des gouvernements qui cherchent des finances.
Soyez sûrs que si tel était le cas, nous perdrions bien plus que lors de la réforme de la PAC. Le syndicalisme est vigilant sur ces dossiers qui concernent tous les agriculteurs ainsi, que sur les aides plus locales (Conseil Général, Conseil Régional) que nous négocions en permanence. La FDSEA de Côte d'Or est sur tous les fronts. Il n'est pas toujours simple de prendre des positions quand on veut tenir compte de la multiplicité des productions du département. Je ne suis d'ailleurs pas toujours d'accord, mais elles ont le mérite d'être le fruit d'une discussion entre les différents agriculteurs du département. De ce fait, elles sont légitimes et respectables, mais en aucun cas une bonne raison de ne pas cotiser à la FDSEA.
Au contraire, plus nous avons d'adhérents, plus nous avons d'avis et moins nos positions seront attaquables face à nos interlocuteurs.
Alors pour ceux qui ne le font pas encore, arrêtez de bougonner dans vos cours de ferme et cotisez à la FDSEA.
Nous serons heureux d'entendre vos revendications lors des déplacements dans les cantons.

Le secrétaire général, Jean Bertrand

Vœux de la Chambre d'agriculture

L'agriculture, une «mine d'or» sur notre territoire

La profession agricole s'est donnée rendez-vous lundi soir à la Direction départementale des territoires. Le président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or a adressé ses vœux 2012 à plus d'une centaine de personnes.

Les vœux 2012 de la profession ont mis en évidence les nombreuses ambitions et attentes de l'agriculture, lundi, dans les locaux de la Direction départementale des territoires à Dijon. En cette année d'élections présidentielles, Dominique Chambrette s'est étonné qu'aucun candidat ne s'intéresse au secteur agricole. *«Pourtant, en Bourgogne, nous pesons plus de 3 milliards d'euros de production et 3,5 milliards d'agroalimentaire. L'agriculture a la capacité d'assurer une croissance continue et durable, de faire progresser nos exportations, d'améliorer la balance commerciale, même avec une diminution du nombre d'actifs. La volonté d'installation des jeunes agriculteurs est certaine, le salariat a augmenté de 6% sur les 10 dernières années, des emplois sont créés dans l'agroalimentaire... Ces éléments font de l'agriculture une véritable mine d'or sur notre territoire. Mais en France, on préfère parler des petits oiseaux, de la qualité de l'eau, de la cigogne noire, du crapaud à ventre jaune, de la biodiversité, des méandres de la Seine, du Parc National des Forêts de Plaine ou de zones humides....»*.

Que l'herbe se cultive

Dominique Chambrette a retracé 2011 avec, tout d'abord, le climat et une année *«assez représentative de l'évolution climatique qui s'est accentuée cette dernière décennie»*. Face au changement climatique, la *«sacralisation de l'herbe sous forme de prairies permanentes est inadéquate»* selon Dominique Chambrette, *«l'herbe et les autres besoins de nourritures des animaux, ça se cultive!»*. Un enseignement de l'année 2011 : *«Il nous faut réapprendre à gérer l'approvisionnement sur plusieurs campagnes et refaire des stocks les années plus favorables»*. En ce qui concerne le bilan céréalier de l'année, la récolte a été *«moyenne»* en Côte d'Or mais *«calamiteuse sur les plateaux et terres sableuses»*. L'opération paille *«exemplaire»* a été citée, de même que l'opération réalisée par *«Céréaliers de France»* qui a acheminé 80 tonnes de farine en Somalie.

Attention à l'irrigation

L'eau alimente les voeux 2012 : *«Souvent, le débat se focalise sur la qualité de l'eau. Mais le vrai problème, c'est l'organisation de la répartition des utilisations de cette eau. Nous sommes dans une impasse, d'ailleurs une étude faite par Arvalis prouve que le fait de réduire les intrants n'a que peu d'impacts sur la qualité de l'eau. Aujourd'hui, l'irrigation est limitée essentiellement à la production de légumes. Il est inconcevable que l'on ne se préoccupe pas d'organiser la mise en place de réserves sur le territoire bourguignon pour les productions de grandes cultures. Avec les bio-technologies, c'est l'enjeu essentiel de ce siècle. Sans eau et sans innovation, on ne répondra pas au grand défi alimentaire de demain. En Côte d'Or, la pluie nous apporte annuellement 6,5 milliards de mètres cube d'eau. Le prélèvement pour l'irrigation, lui, est seulement de 6,4 millions de mètres cube, soit un millième...»*.

Épée de Damoclès sur l'élevage

L'année 2012 verra le concours national de reproducteurs Charolais se dérouler à Saulieu au mois d'août, un rendez-vous *«exceptionnel»* selon Dominique Chambrette qui poursuit sur l'actualité de l'élevage. En citant comme exemple la création du GIE Export, le président de la Chambre pense que les agriculteurs doivent conquérir *«tous les marchés»* : *«ceux de proximité comme les grands marchés mondiaux»*. Des espoirs sont portés dans le dossier viande blanche qui *«doit pouvoir se développer»*. Ombre au tableau de l'élevage : la tuberculose bovine, considérée comme *«une véritable épée de Damoclès» : «Sans l'aide financière renouvelée de l'État, le GDS ne pourra assumer la mission prophylaxie a un coût raisonnable pour l'éleveur. La gestion de la faune sauvage doit être renforcée. Si ce n'était pas le cas, je vous promets une battue organisée par les agriculteurs dont on se rappellera dans 100 ans. La coupe est pleine, nous sommes en légitime défense»*.



Capacités de croissance continue et durable, exportations, amélioration de la balance commerciale, installation des jeunes agriculteurs, salariat, emplois... : l'agriculture a tout pour faire selon Dominique Chambrette.

Agronov prépare son entrée

Le futur technopôle Agro-environnemental de Bretenière *«Agronov»* a été présenté : *«il n'y aura pas d'agriculture compétitive et durable si on ne réussit pas le mariage de l'agronomie et de l'innovation. Agronov doit être le carrefour entre la recherche et la technique. Il nous faut redessiner le modèle agricole de production. Un modèle durable, productif, innovant et compétitif. Le pôle de compétitivité Vitagora complète cet objectif. Tout cela a été possible grâce à François Patriat, François Sauvadet et François Rebsamen»*. Pour terminer son discours, le président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or a bien entendu évoqué la prochaine Politique agricole commune : *«Au risque de vous surprendre, je trouve que le projet de Dacian Ciolos est un bon projet. Il sécurise un budget même si, crise oblige, celui-ci doit être amputé. Le projet de Pac n'est pas remis en cause et en verdissant une partie des aides, le projet fait prendre conscience aux contribuables européens que les agriculteurs ont déjà pris en compte l'environnement et la durabilité des systèmes de production. Le découplage des aides et la fin des références historiques est une œuvre d'équité. La convergence des aides dans chaque État et entre les États européens relève, tout simplement, de la justice»*.

AURÉLIEN GENEST

Zoom sur…

Les autres thèmes abordés

Dominique Chambrette a également parlé de la candidature des climats de Bourgogne au Patrimoine Mondial de l'Unesco (« On va gagner»), d'Ecophyto 2018 («les agriculteurs attendent des solutions face à une réglementation inapplicable»), des OGM et la spécificité française : («on en mange mais on ne peut pas les produire»). Le président de la Chambre d'agriculture a regretté que 2011 n'ait pas été celle de la finalisation du projet de fusion des Chambres d'agriculture de Bourgogne («Le retrait de la Saône-et-Loire en novembre diffère cette fusion pourtant indispensable. Nous aurions été la 1ère Chambre d'agriculture de France. C'est un dossier à remettre sur l'ouvrage après les prochaines élections»).



Une assistance de choix, autour de Pascal Mailhos et François Patriat, Préfet de région et président du Conseil régional.



Rencontre

Dix dossiers agricoles présentés au nouveau Préfet

La profession agricole a rencontré Pascal Mailhos, le nouveau Préfet, la semaine dernière à Dijon. La FDSEA, les JA, la Chambre d'agriculture et le GDS lui ont présenté les caractéristiques agricoles du département et les principales préoccupations du moment.



Les thèmes qui ont été successivement évoqués : l'environnement, les captages d'eau, l'irrigation, les curages de faussés, le parc national «Entre champagne et Bourgogne», la viticulture, l'installation des jeunes, le secteur viande bovine, la tuberculose bovine et les surpopulations du gibier.

Arrivé du Finistère début décembre, Pascal Mailhos a reçu une délégation d'une vingtaine de personnes représentant la profession agricole de Côte d'Or, vendredi dernier à la préfecture. De nombreux thèmes (10 au total) ont été présentés au nouveau Préfet du département et de la région. *«Il était très important pour nous de lui exposer les dossiers chauds de la Côte d'Or»* confie Jean Bertrand, le secrétaire général de la FDSEA. Les échanges débutent sur la problématique de l'environnement, abordée par le président de la FDSEA, Fabrice Faivre. *«Commencer par l'environnement n'est pas un hasard»* souligne Fabrice Faivre, *«c'est un des dossiers qui nous préoccupent le plus, les agriculteurs sont pris de tous les côtés, on ne peut plus rien faire»*. Sont principalement fustigés : les cultures intermédiaires pièges à nitrates (Cipan) qui posent bien des problèmes aux agriculteurs et le plan Ecophyto 2018 qui ne *«va pas du tout dans le sens d'une agriculture de production»*. Vincent Lavier, vice-président de la Chambre d'agriculture en charge du dossier des grandes cultures, enchaîne sur le dossier *«captages d'eau»* : *«Il faut faire confiance aux agriculteurs. Chaque fois qu'il y a un problème, ils savent se prendre en main et mettre en place les mesures nécessaires pour trouver des solutions. Il ne faut pas chercher à avoir des résultats trop rapidement car avec l'expérience, on s'aperçoit qu'il n'y a pas deux captages qui fonctionnent de la même façon»*.

L'eau inquiète

Nicolas Michaud, responsable professionnel à la Chambre d'agriculture en charge du dossier irrigation, met en avant l'importance de pouvoir irriguer les cultures, dans le département. Il est malheureusement *«de plus en plus difficile de le faire»* comme il l'indique : *«Les collectivités et l'Agence de l'eau se désengagent peu à peu face à nos actions, c'est dommage. Le travail réalisé par les irrigants mérite d'être reconnu (20% du volume prélevé aujourd'hui sont stockés dans bassins). Nous ne voulons pas être la marge d'ajustement quand il y a des efforts à faire en matière de restriction d'eau. L'agriculture ne représente que 5% de l'irrigation dans le département»*. Une solution proposée par le responsable professionnel : la constitution de bassins d'irrigation, *«même si, aujourd'hui, il y a un gros manque de financeurs»*. Un Jeune agriculteur, en la personne de Aurélien Viellard, membre du bureau et trésorier du syndicat, s'exprime ensuite sur la lourdeur administrative caractérisant les curages des fossés. Le JA regrette *«la complexité des démarches liées aux normes environnementales et les délais d'instruction de la part de la police de l'eau»*.

Parc national et contraintes

En ce qui concerne le parc national *«Entre Champagne et Bourgogne»*, le président de la Chambre d'agriculture Dominique Chambrette insiste sur le fait que les *«agriculteurs à l'intérieur du parc ne devront pas avoir davantage de restrictions que ceux qui sont à l'extérieur»*. Jean Bertrand en profite pour s'interroger sur la future gestion du gibier à l'intérieur du Parc. Frédéric Mazilly, vice-président de la Chambre d'agriculture en charge des dossiers viticoles, prend ensuite la parole pour présenter au nouveau Préfet le rôle syndical de la Confédération des appellations et des vignerons de Bourgogne (CAVB), le projet de classement des Climats de Bourgogne au patrimoine de l'Unesco, ainsi que la conjoncture actuelle. Celle-ci se porte *«plutôt bien»* avec un marché qui s'est redressé depuis 2008. Frédéric Mazilly se dit tout de même inquiet sur les impacts de la TVA sociale et sur les élections qui se dérouleront cette année dans plusieurs pays. Antoine Daurelle, le président des JA, fait à son tour la présentation de son réseau en développant notamment le thème de l'installation. Entre 75 à 80 installations sont enregistrées chaque année en Côte d'Or. La mise en place du Comité d'orientation transmission/installation (Coti), dispositif permettant à la profession de travailler sur les nouvelles orientations de l'installation, est également abordé.

Craintes sur la Turquie

Jean-Pierre Fleury, membre de la Chambre d'agriculture et secrétaire général de la Fédération nationale bovine, dresse un panorama des producteurs bovins viande de Côte d'Or. De nombreux *«éleveurs de pointe»* caractérisent le département, de même qu'une dépendance à l'export étroitement liée aux animaux partant en Italie et dans les pays du Maghreb, surtout depuis la création du GIE Export. Concernant la question du génocide arménien, Jean-Pierre Fleury se dit *«extrêmement inquiet»* : *«La Turquie va nous faire payer la facture, il faut le faire remonter au plus au niveau monsieur le Préfet»*. Pascal Martens, le président du Groupement de défense sanitaire, présente le dossier tuberculose bovine en expliquant la lutte engagée contre ce fléau. Les enjeux sont considérables et concernent notamment l'export des animaux. Un *«signal fort»* de la part de l'administration est demandé. La récente découverte de deux cerfs positifs remet de l'huile sur le feu concernant les revendications des agriculteurs. Jean-Luc Loizon, président de la commission *«dégâts de gibier»* à la FDSEA, appuyé par Jean Bertrand, regrettent que les *«mises en garde de la profession sur le gibier n'aient pas été assez suivies depuis quelles sont formulées»*. Plus généralement, des surpopulations de gibier (principalement sangliers) subsistent dans plusieurs *«points noirs»* du département.

AURÉLIEN GENEST



Pascal Mailhos : «La première de mes priorités est claire : la lutte contre la tuberculose bovine».



Jean Bertrand et Fabrice Faivre ont insisté sur le côté «urgentissime» de certains dossiers.



Dominique Chambrette a demandé «un signal fort» de la part de l'administration, en ce qui concerne les problèmes sanitaires.

Questions à Pascal Mailhos

«Je retiens de cette rencontre le sentiment d'un professionnalisme affirmé»

Avez-vous déjà travaillé dans le secteur agricole ?

«Avant de rejoindre la Côte d'Or et la Bourgogne, j'étais préfet d'un département lui aussi très agricole, le Finistère. Travailler avec les agriculteurs et les éleveurs a été une évidence dès le premier jour, mais surtout un plaisir durant ces trois années et demie. Au cours de mes nombreuses visites aux exploitants, plus de deux par mois, j'ai découvert un secteur très diversifié, dynamique, à la fois innovant et fort de ses traditions. J'ai retrouvé ces qualités lors de mes premières rencontres avec le monde agricole en Côte-d'Or, avec bien sûr toutes les différences qui peuvent séparer les productions bretonnes et bourguignonnes».

Quelles sont vos impressions sur la réunion ?

«J'ai été favorablement impressionné par la démarche, remarquable en termes de cohésion, puisqu'autour du président de la Chambre d'agriculture se sont exprimées de manière cohérente et complémentaire les principales organisations professionnelles agricoles attachées à présenter les dossiers majeurs les concernant. Je retiens de cette rencontre le sentiment d'un professionnalisme affirmé, d'un engagement et d'un grand sens des responsabilités de la part des représentants agricoles, parfaitement informés du point de situation et des enjeux de leurs dossiers et à même d'en faire une présentation objective».

Quelles seront vos premières actions menées en direction du secteur agricole ?

«La première de mes priorités est claire : la lutte contre la tuberculose bovine. La nécessité d'une action rapide et adaptée dans le domaine de la faune sauvage est nettement apparue dans le prolongement de la réunion dédiée au sujet de la tuberculose bovine qui s'est tenue le 2 janvier 2012 en présence de François Sauvadet, ministre de la Fonction publique et président du Conseil général de Côte d'Or. Cette action sera principalement ciblée sur le secteur où ont été mis en exergue de nouveaux cas. Par ailleurs, un certain nombre de préoccupations exprimées au cours de la réunion relevant des niveaux national, communautaire et international ont fait sans délai l'objet d'un rapport auprès du cabinet du ministre en charge de l'agriculture».

Vœux de la MSA à Nevers

Une sympathique cérémonie en présence du personnel du site

Un projet d'entreprise, une plateforme de services... Le président et le directeur de la MSA Bourgogne, en souhaitant une bonne année au personnel de Nevers, ont voulu le rassurer sur l'avenir de l'entreprise, le 9 janvier, au cours d'une sympathique cérémonie.



Dominique Bossong et Jean Boissière, président et directeur de la MSA Bourgogne, entourés par les médaillés du travail et les retraités du site de la Nièvre (de gauche à droite): Françoise Mariau, Claire Theuriaux, Jeanine Verani, Marie-Pacale Dovillaire, Patricia Sainrat, Jean-Marc Palisson, Liliane Caldi, Marie-Noëlle Vial, Mireille Kiepura, Nathalie Styranec, Colette Doridot, Claire Bruandet, Albertine Pereira, Géraldine Carta, Catherine Debrauwer et Sylvie Sadon.

Tour à tour, en présence de Claire Bruandet, présidente du Comité départemental et de quelques élus, le président et le directeur de la MSA Bourgogne ont adressé leurs voeux aux salariés nivernais de l'organisme. Tous étaient réunis dans la salle de réunion du 3ème étage du 5 avenue Colbert à Nevers. Entre les discours, la traditionnelle galette des rois et la remise des médailles du travail aux récipiendaires de l'année, Dominique Bossong et Jean Boissière ont voulu se montrer déterminés et rassurants face aux *«incertitudes voire aux inquiétudes»* qui leur sont déjà remontées. *«Ce serait mentir de dire que tout va bien dans le meilleur des mondes, cependant, je pense que dans le contexte actuel, le pire serait de ne plus rien entreprendre et de baisser les bras»* a dit le premier. Et d'annoncer que *«face à l'austérité budgétaire, aux contraintes imposées par la Convention d'objectif et de gestion (COG) et le Plan stratégique, le conseil d'administration a validé le projet d'entreprise proposé par la direction»*. Ainsi a-t-il insisté sur l'objectif premier: *«poursuivre la restructuration de l'entreprise avec une spécialisation et une centralisation des activités, tout en conservant les sites actuels, mais pas forcément de manière équilibrée. Je ne vois pas comment nous pouvons faire autrement si nous voulons conserver l'activité et les emplois à la Caisse régionale MSA de Bourgogne»*. Pour sa part, Jean Boissière est revenu sur les efforts de réflexion menés en interne, notamment sur la mise en place de la plateforme de services. *«Les chantiers successifs ont nécessité... 140 entretiens individuels nécessaires à la recherche du meilleur équilibre possible entre les besoins de l'entreprise et les souhaits exprimés par salariés. A l'issue..., les récentes notifications d'affectation ont permis de réaliser cette adéquation dans une large majorité des situations concernées, sans avoir recours à des mobilités géographiques imposées »* a-t-il dit, non sans souligner que *«les résultats enregistrés sur le 1er semestre 2011 et sur la base des indicateurs COG situent notre entreprise entre le 1er et le 17ème rang du classement national»*. Et de remercier le personnel pour *«son professionnalisme, sa réactivité et sa solidarité»*.

E.C.

Les médaillés du travail

Comme chaque année, à l'occasion de la cérémonie des voeux au personnel de la MSA, les retraités de l'année et les médaillés du travail sont mis à l'honneur. Ainsi, Colette Doridot et Claire Theuriaux ont-elles fait valoir leurs droits à la retraite le 1er juillet 2011 et Jean-Marc Palisson le 1er février. Ont aussi été distingués:
- Médailles d'argent (pour 20 années de service): Géraldine Carta, Catherine Debrauwer et Sylvie Sadon.
- Médailles de vermeil (pour 30 années de service): Brigitte Beaufeu, Marie-Pascale Dovillaire, Pierre-Marie Joseph François, Mireille Kiepura, Françoise Mariau, Albertine Pereira, Patricia Sainrat et Marie-Noëlle Vial.
- Médailles d'or (pour 35 années de service): Liliane Caldi, Rémy Remond, Nathalie Styranec et Jeanine Verani.
- Médailles Grand Or (plus de 40 années de service): Elisabeth Devaux et Claire Theuriaux.
Les récipiendaires ont reçu leur médaille de la main du président Dominique Bossong, avant que ne leur soient remis diplômes, fleurs et bouteilles de vin.

Calamités *«sécheresse»*

La Nièvre obtient plus de 12 millions

Sous l'action dynamique des syndicats agricoles, le département reçoit un peu plus de 12 millions d'euros d'indemnisations liées aux dégâts de la sécheresse estivale. L'arrêté ministériel est tombé le 20 décembre dernier.

L'avis a été émis par le Comité national de gestion des risques en Agriculture le 15 décembre, l'arrêté du ministre a suivi cinq jours plus tard. Au total, l'Etat a débloqué 241,7 millions d'euros en indemnisations des calamités liées à la sécheresse 2011. Et sur cette somme, la Nièvre s'en tire avec une enveloppe de 10,21 millions à partager entre les agriculteurs qui ont pu justifier que 13% au moins de leur chiffre d'affaires avaient été impactés pour un minimum de 30% de perte fourragère. Au total, l'Etat a reconnu que la Nièvre avait perdu 38 millions d'euros et, comme d'habitude, a décidé de n'indemniser qu'une partie de ces pertes. Les premiers acomptes ayant été réglés dès le mois de septembre, il reste au gouvernement à verser près de 7,5 millions d'euros en 2012 aux Nivernais. Ce devrait être chose faite d'ici la fin du mois de janvier.

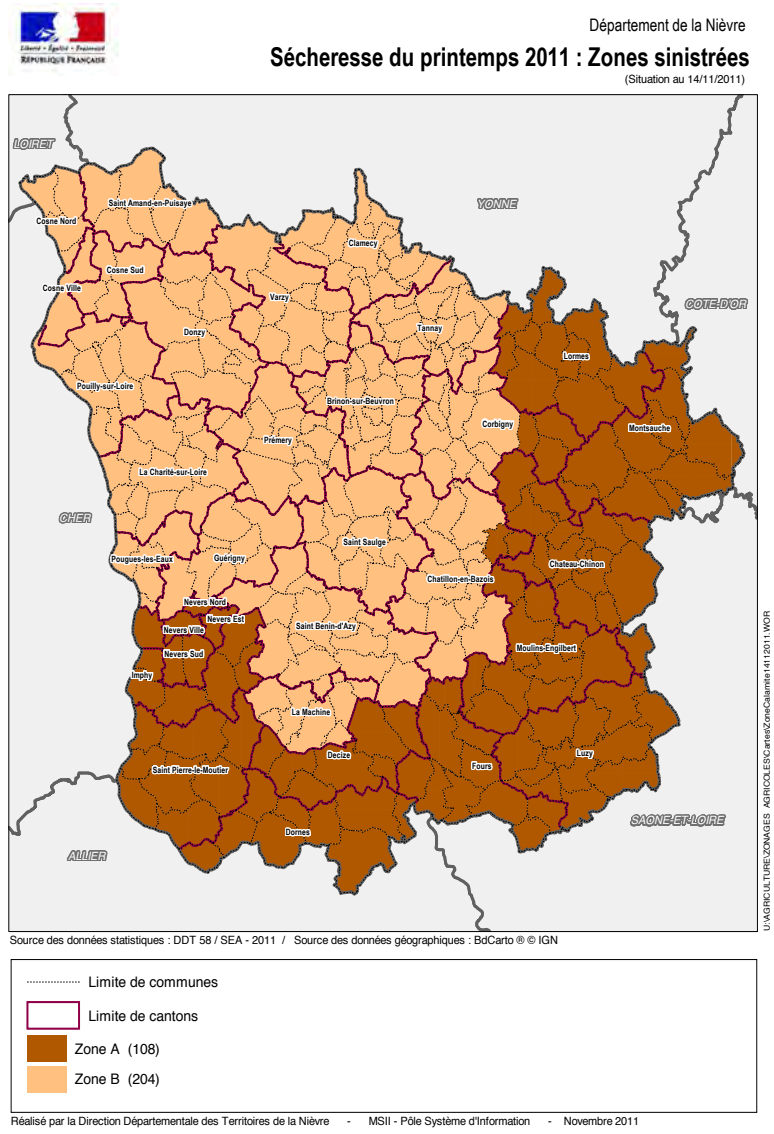
Deux zones de pertes fourragères

Pour les dossiers éligibles, ce montant global (10,21 millions) va représenter une indemnisation moyenne à hauteur de 47 euros par UGB ou de 33 euros par UGB, selon les zones d'éligibilité. En effet, si les syndicats ont obtenu, après deux séries de missions d'enquête, que l'ensemble du département soit considéré intégralement en zone sinistrée, deux zones ont été définies pour évaluer les pertes. La zone A, la plus sinistrée (47% de perte fourragère annuelle estimée) regroupe les cantons de Château-Chinon, Decize, Dornes, Fours, Imphy, Lormes, Luzy, Montsauche-les-Settons, Moulins-Engilbert, Nevers (3 cantons) et Saint-Pierre-le-Moutier. La zone B, quant à elle (37% de perte fourragère annuelle estimée) s'étend sur les cantons de Brinon-sur-Beuvron, Châtillon-en-Bazois, Clamecy, Cosne-Cours sur Loire (2 cantons), Donzy, Guérigny, La Charité sur Loire, La Machine, Pougue-les-Eaux, Pouilly-sur-Loire, Prémery, Saint-Amand-en-Puisaye, Saint-Benin d'Azy, Saint Saulge, Tannay et Varzy.

Collaboration avec l'administration

Ces 10,21 millions sont à rapprocher du bénéfice du dégrèvement de la TFNB, obtenu par le syndicalisme auprès de l'administration pour un montant de 2 millions d'euros. *«Au total, notre action aura permis de ramener plus de 12 millions d'euros dans la Nièvre»* se réjouit Stéphane Lafranchise, le directeur de la FDSEA58, qui se félicite également « du travail de collaboration efficace mené en partenariat avec l'administration ». Au cours de ces derniers mois, *«nous avons fait en sorte d'éviter de tomber en-dessous des 30% minimum de pertes dans la Nièvre et donc d'avoir à rembourser les acomptes»* comme cela a été le cas dans certains départements français. 12 millions d'indemnisations sur 38 de pertes, c'est forcément insuffisant, semblent dire les responsables nivernais mais, selon Eric Bertrand, le président de la Chambre d'agriculture, *«la Nièvre ne s'en sort finalement pas si mal»* par rapport aux craintes émises en avril et mai derniers. Les actions de solidarité *«paille»*, la météo favorable et la deuxième coupe de l'automne ont, semble-t-il, éloigné les risques d'une pénurie d'aliments du bétail.

EMMANUEL COULOMBEIX



La carte des zones sinistrées par la sécheresse réalisée par la DDT58.

3ème programme vêlages faciles

51 taureaux sont visibles au Marault

Depuis le 19 septembre dernier, 51 taureaux reproducteurs sélectionnés pour leurs aptitudes aux vêlages faciles, sont entrés en évaluation à la station du Marault. Il s'agit du 3ème programme de ce genre proposé par le Herd Book Charolais. Une vente aux enchères est prévue le 16 février prochain.



Ils viennent de 24 départements de toute la France. Ils ont été sélectionnés par les inspecteurs du HBC sur proposition des naisseurs, sur morphologie et sur niveau génétique (en particulier sur les facilités de naissance) et sont nés entre le 21 novembre 2010 et le 12 février 2011. 51 futurs reproducteurs sont entrés en évaluation, le 19 septembre dernier, à la station du Marault où, partant d'un poids initial de 500 kilos (46 kilos à la naissance), ils ont enregistré un gain moyen quotidien (GMQ) de 1500 grammes par jour. Ils représentent le nouveau panel des futurs taureaux à vêlage facile, proposés par le HBC, dans le cadre de la troisième campagne de ce type.

Vente aux enchères

Dès aujourd'hui, tous les mercredis après-midi, les 51 animaux sont visibles à Magny-Cours. Comme les années passées, ils feront l'objet d'une vente aux enchères électronique, le jeudi 16 février prochain à partir de 14 heures. La mise à pris de départ est fixée pour chacun à 2500 euros. Dès 9 heures, le jour dit, ils seront présentés officiellement avant la mise en vente de l'après-midi. Ces 51 mâles sont issus de 39 pères différents, ce qui assure une grande variété de souches. Si les facilités de naissance et l'aptitude au vêlage sont favorisées, les autres qualités des animaux sont aussi recherchées: les parents affichent des index de synthèse ISEVR moyens de 109,6 pour les pères et un IVMAT de 106,3 pour les mères, selon le HBC qui précise que 90% des parents bénéficient d'une qualification raciale. Et de préciser: *«les 51 jeunes reproducteurs s'illustrent aussi sur le plan morphologique: certains se démarquent de par leurs qualités d'élevage remarquables, d'autres présentent des qualités bouchères indéniables et deux animaux sont génétiquement sans corne»*. Le Herd Book compte ainsi satisfaire la demande la plus large possible.

Les 1ers résultats de 2009

Pour vanter les mérites de la spécialisation *«VF»* de sa station d'évaluation nivernaise, le Herd Book Charolais met en avant les résultats de la première année de son programme, en 2009. Parmi les 17 mâles vendus lors de la campagne de naissance 2010/2011, 269 descendants ont été recensés, soit une moyenne de 16 veaux par taureau dès la première campagne de mise à la reproduction. *«Les deux tiers des veaux sont nés sur génisses. Le poids moyen des veaux mâles issus de ces taureaux était de 46,6 kilos et de 44,2 kilos pour les femelles. Concernant les conditions de naissance, tout sexe et rang de vêlage confondus, les descendants des taureaux issus de la station du Marault sont nés en moyenne beaucoup plus facilement que la moyenne raciale»* se félicite le Herd Book. De bon augure pour les futures lignées des exploitations charolaises acheteuses...

E.C. D'APRÈS COMMUNIQUÉ

Assemblée générale de la Sicagieb

Diversifier ses débouchés à l'export

C'est à la salle polyvalente de St Léopardin d'Augy, sous la présidence de Maurice Chopin que le compte-rendu des différents secteurs d'activité a été présenté par son Président, son vice président Gérard Chassot, son directeur Joël Auzelle et Jean Michel Aucouturier, technicien.



Dans son introduction le président soulignait que depuis la dernière assemblée générale, beaucoup de choses se sont passées, le contexte international de consommation et de production de viande bovine a totalement changé en un an.

Une lueur d'espoir se dessine pour la filière bovine, précisa-t-il.

Dans ce contexte mondial, en pleine évolution, les perspectives d'avenir pour l'élevage allaitant semblent encourageantes, le marché export devient désormais structurellement porteur, fait remarquer le Président.

Le bouleversement des grands équilibres mondiaux s'accélère. L'accession d'un certain nombre de pays à un niveau de vie leur permettant de développer leur consommation de viande offre de nouveaux marchés.

Les grands pays producteurs comme l'Argentine, le Brésil ou l'Australie ont vu leurs prix doubler en un an. Ils sont aujourd'hui au niveau des prix européens.

Les pays du Maghreb, le Liban et la Turquie se servaient traditionnellement dans ces pays et aujourd'hui ils se tournent de plus en plus vers l'Europe et principalement en France.

Dans ce contexte, et dans le seul souci d'une valorisation optimale de la production de ses adhérents, Sicagieb est resté très réactif et a mis en place une politique forte pour pouvoir réaliser des exportations d'animaux vers ces nouveaux pays. De plus des expéditions sur la Hongrie, la Roumanie, la Slovaquie et l'Ukraine se sont déroulés au cours de l'exercice. On ne raisonne plus *«Europe»*, on raisonne *«Mondial»* précise le directeur dans son rapport commercial. Cependant, il estime que pour les prochaines années, le client majeur devrait rester l'Italie.

Sicagieb exporte également chaque semaine des broutards (mâles ou femelles) en Espagne. Il s'agit d'animaux d'un poids inférieur à 300 kg.

Consolidation du positionnement dans le secteur viande

Sicagieb et les Ets Puigrenier 03 Montluçon ont noué des relations commerciales depuis de nombreuses années et au cours de cet exercice ils ont pu mettre en place des démarches de partenariat, souligna Hervé Puigrenier, PDG de l'entreprise.

Un premier contrat de *«génisses primeurs»* a été signé le 06 mai 2011 entre Sicagieb et les Ets Puigrenier qui ont eux-même contractualisés avec leurs clients de la restauration commerciale et de la grande distribution.

Ce contrat s'appuie sur un cahier des charges défini.

Un prix pivot est négocié une fois par an avec une fourchette de + ou - 15 centimes d'euros autour de ce prix. Ce mécanisme permet de rester connecté au marché tout en sécurisant le prix que touche l'adhérent.

De plus M. Chopin informa l'assemblée générale que le conseil d'administration a décidé d'accorder une prime de contractualisation versée sur ses fonds propres.

Ces contrats de production permettent une sécurisation du prix d'achat à l'adhérent par la prise en compte du coût de production.

La volonté de Sicagieb est d'aboutir à la mise en place dès 2012 de plusieurs formules de contractualisation avec les Ets Puigrenier 03 Montluçon pour d'autres catégories d'animaux.

Un soutien financier du groupement est actuellement à l'étude.

Le 1er septembre 2010, Sicagieb a adhéré à Union Bio. Tous les animaux sont abattus sur le pôle Bio de Montluçon. Une forte dynamique s'installe avec l'arrivée de nombreux éleveurs. La politique de soutien à la planification reste une base conductrice pour 2012.

Les dirigeants de Sicagieb ont insisté tour à tour sur la nouvelle dynamique d'organisation au sein du groupement qui se traduit par une augmentation importante de l'activité commerciale.

Le Conseil d'Administration a mis en place un nouveau schéma d'organisation de la filière au sein du groupement en poursuivant deux axes principaux de travail :

Le développement et la valorisation des débouchés

Un développement régulier et maîtrisé reste l'objectif pour les exercices à venir, souligne M. Chassot, Vice-président.

Cette augmentation d'activité importante a permis à Sicagieb d'être beaucoup plus sélectif dans les tris et de mieux répondre aux besoins des clients des différents pays et des abattoirs, et par conséquent de mieux valoriser les animaux.

Secteur technique et sanitaire

M. Aucouturier exposa les différentes activités techniques et sanitaires menées au cours de l'exercice. Concernant ces deux services, la volonté de Sicagieb est de se tourner vers l'avenir. Les demandes des adhérents sont à la fois plus nombreuses et plus précises, réclamant un encadrement plus pointu. Les actions de Sicagieb en matière sanitaire et d'accompagnement administratif de la conditionnalité sont aujourd'hui reconnues.

Les résultats financiers et comptables

Les principaux critères du compte de résultat et du bilan, furent présentés par M. Coureau Commissaire aux comptes. Il laisse apparaître une situation financière saine, le montant des fonds propres évolue favorablement.

Un nouveau dispositif a été mis en place pour éviter tous risques d'impayés sur les nouveaux débouchés à l'exportation.

A l'issue de l'assemblée générale, les différentes personnalités présentes ont félicité Sicagieb pour les bons résultats obtenus.

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS



DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER

Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 82 85 70 03
Tél : 02 48 74 11 90

Les vœux des présidents

▶ Francis Letellier

Président de la FDSEA 89



Fier ! Je suis fier d'être le président de la FDSEA de l'Yonne. L'année 2011 a été marquée par un énorme contraste météorologique. Contraste qui, soit dit en passant, d'après les experts, deviendrait notre quotidien. Fier parce vous adhérents, avez répondu plus que largement à l'appel des éleveurs bourguignons en leur fournissant la paille dont ils avaient besoin. D'autant plus fier, que la puissance publique est devenue bien impuissante et n'a pu apporter qu'un bien maigre soutien financier aux éleveurs icaunais.
Le réseau, *«votre»* réseau, est l'essence même d'un syndicalisme que revendique et défend l'ensemble des agriculteurs. Nous aurons tous ensemble à cœur, de le mettre à l'œuvre contre cette future PAC qui, si elle reste en l'état, n'a d'autre but que de ne plus produire en Europe. Notre devoir sera de mettre les politiciens devant leurs contradictionx et qu'enfin, les *«bobos»* des ministères abandonnent leurs idées préconçues, pour un peu plus de réalité !
Les assiettes des Français sont bien pleines, grâce à nous !
Les paysages sont entretenus, grâce à nous !
La balance commerciale agricole est excédentaire, grâce à nous !
La vie dans les campagnes existe, grâce à nous !
Les petites routes sont dégagées, grâce à nous, etc. etc.
Les services rendus à la Nation sont infinis et c'est bien dans l'unité, que l'on défendra nos agriculteurs.
Je vous souhaite donc, en mon nom et au nom de la FDSEA, une très bonne année 2012.

▶ Gilles Abry

Président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne



Une nouvelle année vient de commencer, je vous souhaite à toutes et à tous qu'elle soit la plus fructueuse possible en répondant pleinement à vos attentes personnelles et professionnelles. Alors que la France a connu, au premier semestre 2011, un déficit record de son commerce extérieur à 37,5 milliards d'euros, le solde positif du commerce extérieur agricole et agro-alimentaire contribue (avec le transport, la pharmacie, les produits chimiques et cosmétiques) à limité la dégradation de notre balance commerciale. En 2011, l'agriculture et l'agro-alimentaire participent à hauteur de 11 milliards d'euros à la balance commerciale et ce, malgré une baisse des exportations en blé tendre *«largement»* compensée par les ventes d'orge et de blé dur hors UE.
Les exportations de bovins ont, quant à elles, augmenté *«grâce à la demande turque»*, ainsi que celles de viande porcine (Asie et Russie) et de viande de volaille (Moyen-Orient).
L'agriculture française ne manque donc pas d'atouts. Mais elle a besoin d'un cadre politique permettant à la fois d'améliorer sa compétitivité et d'offrir suffisamment de visibilité aux agriculteurs.
Dans un environnement incertain, les repères sont plus que jamais nécessaires.
La compétitivité économique de nos exploitations agricoles est une priorité. Vous le savez, c'est dans cet esprit que se positionne la Chambre d'agriculture de l'Yonne : accompagner votre réussite économique et humaine. Nos missions et actions respectent votre autonomie à conduire des stratégies pour faire de votre exploitation un outil toujours plus performant.
Permettez-moi donc de vous transmettre pour 2012, au nom des Membres Élus de la Chambre d'agriculture et en mon propre nom, cette volonté inaltérable qui nous anime et nous engage au service de l'agriculture départementale.

▶ Jean-Marie Sapin

Président de la section des Anciens Exploitants à la FDSEA 89



En cette période de vœux pour 2012, nos meilleurs souhaits !
Pour nous, anciennes et anciens exploitants, avant tout la santé. La famille et les amis sont également une grande source de satisfaction. On annonce pour 2012 une année de changement ! Afin de rappeler à nos élus et candidats qu'ils ne nous oublient pas, nous avons fait signer la pétition reprenant nos principales revendications. Nous pouvons souhaiter que notre organisation syndicale garde son dynamisme et d'être toujours plus nombreux.

▶ Emmanuel Simonnet

Président de JA 89



Comme tous les ans, la période du mois de janvier est propice aux vœux. Pour ma part, je n'en ferai que deux. En tant que Président des Jeunes Agriculteurs, je souhaite que chaque jeune ayant le désir de s'installer en tant qu'agriculteur puisse le faire.
Dans l'Yonne, 18% des agriculteurs ont plus de 60 ans, 50% ont plus de 50 ans. Notre métier n'a jamais eu autant besoin de jeunes qu'aujourd'hui, il y a donc de la place pour eux. Ces jeunes qui, s'installant par le dispositif à l'installation, devront être l'élément moteur et la force de notre agriculture. Mon deuxième vœu sera plus général. Sur fond d'élection et de la nouvelle Pac l'agriculture sera au cœur des débats. Je souhaite que notre agriculture ne soit pas bradée, qu'elle reste au centre des préoccupations de notre pays et de ceux qui nous gouvernent et nous gouverneront. L'agriculture et les jeunes devront être le pilier de l'économie française.
Alors au nom de toute l'équipe des JA 89 je souhaite à tous les jeunes, à tous les agriculteurs et à vous lecteurs, une très bonne année 2012.

▶ Tournesol

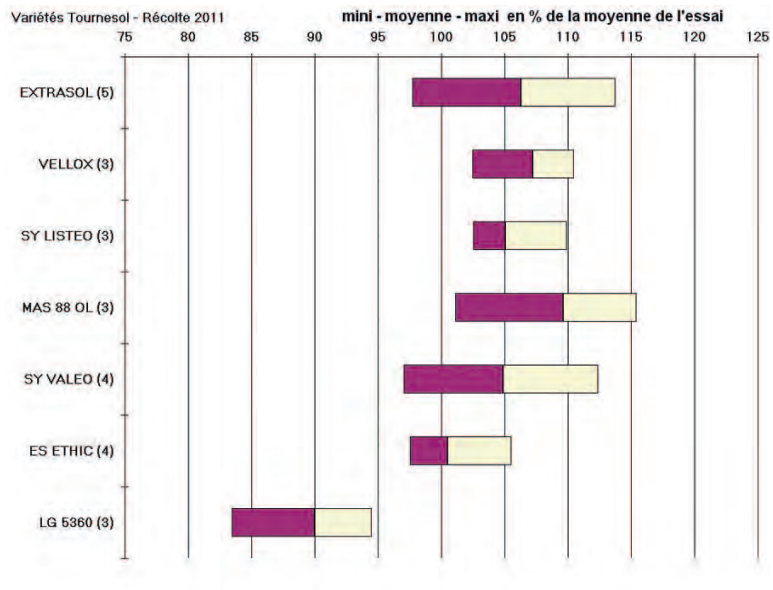
2011 : une année record !

Le comité technique tournesol de l'Yonne s'est réuni le 12 décembre dernier. L'occasion pour les techniciens des organismes stockeurs, du CE et de la Chambre d'agriculture, d'échanger sur la campagne tournesol 2011.

Une surface de 8900 ha a été semée en tournesol en 2011 soit une légère baisse par rapport à 2010. Le rendement moyen de l'année est de 32 q/ha, un record sur les 15 dernières années.
Les semis ont débuté très tôt, vers le 20 mars et se sont étalés jusqu'au début mai. La période sèche du mois d'avril a provoqué des levées hétérogènes avec des différences de stades à l'intérieur d'une même parcelle qui ne se sont pas estompées jusqu'à la récolte. L'absence de pluies a limité l'efficacité des programmes de désherbage, avec parfois de gros échecs. Début mai, sont apparus les premiers pucerons avec des symptômes de crispations plus ou moins marqués. Ces populations de pucerons ont régressé fin mai.
Les premières fleurs se sont ouvertes le 20 juin. Pendant la floraison, les pluies plus fréquentes laissaient craindre un fort développement du sclérotinia sur capitule. Finalement, cette maladie n'a pas causé trop de dégâts cette année car les températures assez fraîches au moment de la floraison ont limité sa progression. Le phoma et le phomopsis sont restés discrets. Ces maladies peuvent, ici ou là, diminuer les rendements. Il semble que dans certains cas (variétés un peu plus sensibles, climat favorable aux maladies) une protection fongicide pourrait être facilement rentabilisée.
Les premières récoltes ont débuté fin août et se sont prolongées jusqu'à la mi-octobre. Les rendements oscillent entre 20 et plus de 45 q/ha. Les différences de rendements s'expliquent par le type de sol, sa réserve utile mais aussi par la réussite ou non du désherbage. Certaines parcelles ont été fortement concurrencées par des adventices.

Résultats des essais variétés du comité technique de l'Yonne

Dans le graphique ci-contre, le rendement de chacune des variétés est exprimé en % de la moyenne des rendements des essais. Le début du rectangle correspond au % minimum observé, la fin du rectangle au % maximum et le changement de couleur correspond à la moyenne de la variété.



Cette synthèse regroupe les résultats de 7 variétés : 4 variétés oléïques précoces (Extrasol, Es Ethic, LG5360, Sy Valeo), 2 variétés oléïques mi-précoce (Sy Listeo, Mas 88 Ol) et 1 variété classique précoce (Vellox).

COMITÉ TECHNIQUE TOURNESOL
DE L'YONNE CHAMBRE D'AGRICULTURE 89

Afdi

Retour du Sénégal

Producteur céréalier dans le nord du département, Thierry Michon est président d'AFDI Bourgogne Franche Comté et rentre d'une mission au Sénégal. Témoignage.

TdB : Quel était l'objet de votre récent voyage au Sénégal ?
Th. Michon : *«Faire le tour des différents partenariats que nous avons à travers le pays et connaître davantage les instances agricoles représentatives du pays. J'accompagnais pour cela Laurence Briand, directrice d'Afdi BFC».*
Qui avez-vous rencontré sur place ?
«A Dakar, les gens du CNCR (Conseil national de concertation des ruraux). Un peu l'équivalent de notre FNSEA. Une porte à ouvrir toutes les fois qu'on se rend au Sénégal, afin de prendre la température du moment et exposer ce que l'on fait. A Thief, la ville administrative, nous avons aussi rencontré la Fédération des ONG sénégalaises, qui effectue un travail de formation et de gestion durable des terres. Un peu plus au sud, à Kaolack, rencontre avec un partenariat d'AFDI Loire, basé sur les semences et le micro crédit, associés aux conseils à l'exploitation familiale. Ou comment éviter le surendettement. Un modèle qui pourrait être transposé chez nous ! Afdi BFC mène aussi là bas, un partenariat avec le DIRFEL, le Directoire des femmes en élevage autour d'expériences comme des pharmacies vétérinaires communautaires ou des unités de méthanisation à dimension familiale pour la fabrication de biogaz à usage domestique. Et je peux témoigner que ça marche !»
Etes-vous allés aussi en Casamance ?
«Oui bien sûr, car l'Yonne et le Doubs ont depuis longtemps des actions en cours là bas. Notamment, comme à Kolda, autour du développement de la filière lait, en mettant en place une production laitière destinée à la vente. Artisanale bien sûr mais ça fonctionne plutôt pas mal, même s'il reste encore à développer. Jusqu'alors, le lait n'était destiné qu'à la consommation familiale. On note dans cette région et c'est encourageant, un retour de migrants de Libye et d'Espagne. Des jeunes prêts à retourner la terre, après s'être brûlés les ailes en partant à l'étranger. Autre visite à 200 km de là, à Ziguinchor, chez nos amis de l'AJAC, l'Association des Jeunes agriculteurs de Casamance, même si, faute de moyens financiers, nous avons été contraints d'arrêter le partenariat qui nous liait».
Qu'attendent les gens sur place d'une association comme AFDI ?
«Principalement l'échange, le partage et l'expérience. Je vous rappelle que nos missions premières sont le soutien à l'exploitation familiale et l'aide à l'organisation paysanne, au sens large du terme. Ils ont bien compris que nous n'étions pas une ONG. Donner peut parfois déstructurer, surtout lorsque les dons ont un caractère contre productif ou ne garantissent pas de pérennité d'un projet dans le temps».
Quels sont les problèmes majeurs de l'Afrique aujourd'hui ?
«D'une manière générale, un soutien insuffisant de la communauté internationale. La volatilité des prix n'est pas du tout maîtrisée, les DPU, on connaît pas là bas ! Se pose aussi le problème des produits importés. Comment dynamiser la production de riz locale, là où on importe des sous-produits comme les brisures de riz ? Un peu à l'image de ce que l'on connaissait chez nous dans les années 80, avec les PSC (Produits de substitution aux céréales) qui rentraient en Europe !
A mon avis, il faudrait que les pays africains instaurent un jour un système de barrières douanières, sinon leur agriculture n'aura jamais de lisibilité suffisante pour avancer, compte tenu d'absence de moyens pour garantir les prix. Se posent aussi les problèmes endémiques comme la corruption, le manque de formation et d'alphabétisation, la reconnaissance du métier de paysan...»
Et ses atouts ?
«La démographie peut en être un, pour l'agriculture africaine, du fait d'une demande qui va s'accroître et des débouchés sur place. L'Afrique est quand même étonnamment, un continent qui connaît encore de la croissance, de l'ordre de 2 à 6 % selon les pays. Depuis 25 ans que je m'y rends, j'ai pu me rendre compte de l'augmentation du niveau de consommation».
Comment le monde agricole français peut-il aider son homologue africain ?
«Dans nos OPA fondatrices déjà, il y a des compétences. Un exemple : un ancien directeur du Crédit agricole, qui fait du bon boulot, quand il intervient dans une coop cacaotière, en travaillant sur les comptes d'exploitation ou en aidant à préparer un argumentaire face aux pouvoirs publics. Naturellement, nos besoins sont aussi financiers. On en a besoin ! Que ce soit pour la structure AFDI ou les missions sur place et les échanges sud/sud».
Plus concrètement ?
«A l'exemple de l'opération «Un quintal pour l'Afrique», portée en son temps par les JA de Côte d'Or et Dijon Céréales, pour des actions menées à Madagascar. Aujourd'hui, Cérévia nous a rejoint. Un partenariat d'envergure, compte tenu du nombre de coopératives concernées et une façon directe de faire connaître notre travail auprès des adhérents. Une réunion va se tenir en janvier pour voir comment collecter de l'argent en corrélation avec le volume ou le chiffre d'affaires des céréales. Nous recevons aussi une aide d'une société de négoce de Côte d'Or, la SAS Bresson. AFDI Nièvre a mis également en place un prélèvement de quelques cts d'euro par kg de carcasse et ça marche bien ! L'Agence française de développement nous soutient aussi, avec le concours du ministre Henri de Raincourt».
Si vous aviez un message à faire passer ?
«On a eu la chance de naître au bon endroit ! Il faut bien prendre conscience que le développement et la pérennité du monde agricole tel que nous les concevons aujourd'hui passent obligatoirement par l'exploitation familiale ! C'est ce mode qu'il faut défendre à l'OMC, pas le modèle brésilien où les paysans sont plus des ouvriers. Si on veut une stabilité à nos frontières, il est indispensable que les Africains parviennent à vivre chez eux de leur travail. Et sans terre comment faire ? L'accaparement des surfaces par certains pays est un réel problème. D'autant que sur place, en plus de créer de la misère, on risque ainsi d'avoir des concurrents et perdre des marchés là où l'Europe est présente. Dans tous les cas, il faut que les populations locales vivent de leur terre. C'est ça le modèle d'exploitation familiale !»


Photo: Claude Ollivier
Rencontre en terre africaine pour Thierry Michon.

PROPOS RECUEILLIS PAR DOMINIQUE BERNERD

Emploi

«Adema...rre» bien cette vie professionnelle agricole!

La 3ème session du dispositif Adema de découverte des métiers agricoles à l'attention des demandeurs d'emploi s'est conclue une fois encore par un bilan très positif.

Pour cette 3ème session, cinq candidats avaient été retenus par l'animatrice emploi à la FDSEA de l'Yonne. Venus d'horizons divers, cette approche du monde agricole était pour tous une première. De Geoffroy le nordiste, ancien salarié du bâtiment, à Christine, en recherche d'emploi après avoir enchaîné des missions dans l'industrie, en passant par Emilie dont l'orientation scolaire n'a pas été une réussite, tous avaient à cœur de profiter de l'opportunité donnée de rebondir professionnellement.
Pari gagné pour Evelyne, ancienne aide soignante, dont le but était de décrocher un CDI, après une longue période de chômage. Sa ténacité et son courage ont payé : elle vient de décrocher un emploi en viticulture dans le Chablisien, après une formation particulièrement réussie. En trois semaines, elle aura eu le temps de découvrir l'étiquetage, le traçage, la taille, le soutirage... C'était la première fois qu'Yves Segaud, accueillait une stagiaire sur son exploitation : *«être une femme, en viticulture, ce n'est pas toujours évident ! C'est encore un monde d'hommes un peu machos avec pas mal d'a priori...»* Lui n'en a pas eu et se dit très satisfait de l'expérience : *«même s'il faut être patient. Ce n'est pas toujours facile pour un maître de stage d'expliquer aux autres ce qu'il sait faire»*. Et comme le monde du vin ne s'arrête pas aux portes de la cave, Yves a tenu à inviter Evelyne à l'assemblée générale de sa coopérative, dîner de gala compris !
Olivier a la cinquantaine et travaillait dans la publicité, *«un monde où, passé 45 ans, on est considéré comme foutu !»* Après une longue période sans emploi, lui aussi entame une reconversion. Le fait que l'agriculture ouvre ses portes quel que soit l'âge de la personne lui a redonné espoir. A l'issue de son stage effectué lui aussi chez un viticulteur du Chablisien, il va intégrer une Action courte qualifiante (ACQ) au CFPPA du lycée la Brosse. Objectif : acquérir les techniques de base de conduite d'engin et de taille dans les vignes. Rejoint en cela par Geoffroy et Christine, qui souhaitent eux aussi approfondir le stage qu'ils viennent d'effectuer. Pour cette dernière, l'expérience aura été atypique, le stage se déroulant au Clos de la Chaînette, domaine viticole au cœur d'Auxerre, propriété de l'Hôpital psychiatrique départemental ! Emilie, quant à elle, est à la recherche d'un emploi ou d'un contrat de professionnalisation en élevage, secteur allaitant. Rappelons que ces contrats ont pour objet de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes et des demandeurs d'emploi, par l'acquisition d'une qualification reconnue. Mis en œuvre dans le cadre de CDI ou de CDD, ils sont basés sur le principe de l'alternance entre des séquences de formation en centre et des périodes en entreprise. La durée du contrat varie en général, de 6 à 12 mois. Véritable tremplin vers l'emploi agricole, le dispositif Aadema a cette fois-ci encore prouvé toute son efficacité. Une prochaine session est d'ores et déjà prévue au printemps prochain. Pour tout renseignement : France Lahutte au 03 86 49 48 16


Emilie, Christine, Geoffroy, Evelyne, Olivier... Ils étaient cinq à participer à cette 3ème session Adema.

DOMINIQUE BERNERD

Jeunes agriculteurs

La session nationale viti organisée en Côte d'Or

Chaque année, une *«session JA»* est organisée pour chaque filière de production (grandes cultures, session viande, session viti ...)

Il s'agit en réalité d'un séminaire de trois jours, une conférence de spécialistes. Les sessions nationales JA sont des séminaires de trois jours qui s'articulent autour de moments d'échanges, de temps de travail, mais également autour d'instants de détente et de découverte, par le biais d'activités ludiques diverses.



Le tout placé sous le signe de la rencontre et de la convivialité. Comme chaque année depuis plus de 40 ans, la session nationale viti regroupe les JA qui le souhaitent ; professionnels du vin ou pas. Évidemment, tous les responsables viti des départements sont conviés.

Cette rencontre se déroule dans une région productrice de vin, différente tous les ans. Pour la session 2012, le département de Côte d'Or accueillera les JA pour trois jours de travail et festivités.

De plus, pour cette session les participants auront un avantage bien particulier: ils pourront enchaîner et boucler ces trois jours avec la Saint Vincent Tournante, prévue le samedi 28 janvier...(journée supplémentaire à leurs frais). Les participants à la session seront accueillis à l'Hôtel La Closerie à Beaune, durant toute la durée du séjour, ils profiteront également des meilleurs restaurants.

Les objectifs de ce rendez-vous seront multiples : renfort de l'implication et de la cohésion du réseau JA, partage d'expériences, parfaire la formation des participants, échanger, faire passer des informations, concilier des opinions diverses et débattre, développer des valeurs collectives.

COMMUNIQUÉ

▶ Programme prévisionnel

Mercredi 25 janvier

9h30 : Accueil des participants à la CAVB (Confédération des appellations et des vignerons de Bourgogne) de Beaune, présentation du département par le président Antoine Daurelle, visite de la CAVB et présentation de la société Icone suivi d'une réflexion sur les organismes de contrôle en France, 12h30 : déjeuner au restaurant Le Bouchon à Meursault. 14h30 : visite de la tonnellerie Damy à Meursault. 16h00 : arrivée à l'Hôtel La Closerie à Beaune. 17h00 : dégustation autour de l'Alambic du Domaine Pigneret à Pommard. 18h00 : visite du domaine Lahaye et séance de travail. Au programme : bilan de consommation de l'enveloppe, programme OCM, prospectives PAC 2014. 20h00 : dîner spécial aliment cuit dans l'Alambic au Marc de Bourgogne et/ou la Lie de Vin.

Jeudi 26 Janvier

9h00 : groupe de travail sur à la CAVB sur les thèmes, droits de plantation, mesures d'urgence et restructuration du vignoble. 12h30 : déjeuner au restaurant La Diligence à Meursault. 14h30 : visite de la Cave coopérative des Hautes Côtes de Beaune. 16h30 : présentation du label Vignobles & Découvertes à la Chambre de commerce de Beaune. 17h30 : séance de travail à la CCI de Beaune - Promotion/Marketing, JA National : Intervention des rapporteurs & Travail sur le rapport d'orientation 2012. 19h30 : Retour à l'Hôtel La Closerie. 20h30 : Soirée de gala au bowling de Beaune BO Club.

Vendredi 27 Janvier

8h00 : Intervention du Crédit agricole. 9h00 : Intervention du BIVB sur les marchés à l'international. 10h30 groupe de travail - Interprofession, commercialisation, questions diverses. 11h00 : bilan de la session. 12h00: déjeuner au Cellier Volnaysien, en présence des partenaires du projet de la session.16h30 : visite du domaine Lucien Rocault.

Samedi 28 janvier

68ème édition de La Saint-Vincent Tournante. Depuis 1938, chaque année, un village de la Bourgogne viticole reçoit la fête de la Saint-Vincent Tournante et accueille le rassemblement de toutes les confréries ou sociétés de secours mutuel de la Bourgogne. Une fête folklorique, puisque les statuettes, attributs et bâtons processionnels de jadis se placent en quelque sorte sur la frontière qui joint la dévotion religieuse à l'histoire sociale des anciennes confréries traditionnelles.

FDSEA 89

Une réunion cantonale autour de la méthanisation

La première réunion cantonale de l'année à Bléneau, a été l'occasion de présenter aux adhérents réunis pour la circonstance, chiffres et données à l'appui, les différents projets possibles, en matière de méthanisation.



Une vingtaine d'adhérents était présente, pour écouter Vincent Gallois, du Relais Agri Energie à la Chambre d'agriculture de l'Yonne venu leur parler de méthanisation.

C'est par un compte rendu de l'année écoulée et un point de conjoncture qu'a débuté la première réunion cantonale de l'année, à Bléneau, en Puisaye. La sécheresse du printemps dernier est encore dans toutes les mémoires et Francis Letellier a rappelé toute l'importance à redévelopper les systèmes d'irrigation pour faire face à un tel scénario. Le plan défini dans les ministères à cet effet est jugé insuffisant, *«il correspond à peine à 10 % de nos besoins»*. Il est demandé pour le moins, que l'on autorise ceux qui en ont les moyens sur leur fonds propres, de pouvoir construire une retenue d'irrigation.

L'eau au cœur des débats, avec également des remarques soulevées par certains participants à la réunion, sur le bien fondé de mesures restrictives émanant de la préfecture, là où le manque d'eau sur place n'était pas si probant, comme en secteur «Vallée du Loing». D'où cette question posée : «pourquoi avant toute prise de mesure, ne pas interroger les gestionnaires de l'eau au niveau local, afin d'affiner les besoins et les ressources ?»
Le département a bien failli ne pas être reconnu par le plan calamités. Si à peine 25 % des dossiers déposés ont été reconnus éligibles, l'Yonne a toutefois échappé au pire, grâce au zonage.
Une mesure *«dont il ne faut pas avoir peur»* selon le président de l'instance syndicale. Parmi les autres sujets abordés, la Pac, avec la présentation des propositions faites par la Commission Européenne et cette remarque de Francis Letellier sur la justification des aides au niveau européen : *«aujourd'hui, pour une centaine d'euros par an et par habitant, un citoyen européen a la qualité, la quantité et la sécurité. Ce n'est quand même pas cher payé !»*
Quand à la régionalisation des aides : *«nous sommes contre, car trop d'écarts entre les régions, d'où un risque supplémentaire de distorsion»*.

Pour qu'un projet ne soit pas une *«usine à gaz»*

L'après-midi a été consacré à la méthanisation, avec l'intervention de Vincent Gallois, du relais Agri énergie, à la Chambre d'agriculture de l'Yonne. Alors que la consommation d'énergie a été multipliée par cinq en un demi-siècle, la France compte moins de 250 unités de production de biogaz (dont une trentaine d'installations agricoles), contre 4 000 en Allemagne. Une différence s'expliquant par le fait que l'électricité ainsi produite y est mieux rémunérée, compte-tenu d'une concurrence accrue avec le charbon, source de contraintes et d'obligations supplémentaires vis-à-vis des accords de Kyoto.
Processus naturel la méthanisation produit un mélange de gaz carbonique, de méthane et de souffre. La capacité méthanogène est variable, selon le type de matières organiques introduites. Pour exemple, de 200 à 300 m3 pour le fumier et de 900 m3 pour les graisses. A noter, que la lignine ne se dégrade pas, les branchages n'étant pas méthanogènes. Principales ressources sur un territoire agricole : les déjections animales (lisier, fumier, fientes), les résidus de cultures (pailles, cultures intermédiaires, canes de maïs, menue paille etc..), mais également les déchets d'industries (abattoirs, laiteries, brasserie, sucreries, huileries…)

Le biogaz obtenu est le plus souvent envoyé vers une unité de cogénération, produisant à 70 % de l'électricité renvoyée sur le réseau et à 30 % de la chaleur. De l'utilisation de cette chaleur, dépend une partie du prix de vente de l'électricité et des subventions pouvant être obtenues. Le problème étant de savoir ce que l'on en fait en période estivale ? Aujourd'hui, le tarif de revente se négocie de 11,9 à 13,37 centimes d'euros le kWh. A cela peut se rajouter une prime énergétique d'un maximum de 4 centimes d'euros le kWh et d'une prime supplémentaire pour les effluents d'élevage pouvant atteindre 2,6 centimes d'euros. Les tarifs proposés privilégiant avant tout la valorisation de la chaleur, les petits projets de moins de 150 kW et les effluents d'élevage. L'investissement nécessaire pour un projet de méthanisation est très hétérogène, pouvant varier du simple au double : de 5000 à 11000 € par kW obtenu, voire 15000 € par kW, pour de plus petites installations.

Un potentiel de 55 000 tonnes d'effluents d'élevage

Les résidus de fermentation du digestat seront pressés, pour être stockés en fumière pour leur partie solide ou en fosse pour leur partie liquide, avant d'être épandus. La valeur fertilisante dépendant bien sûr du type de déchets introduits en amont. Les substrats conservant l'azote (ainsi que phosphore et potassium), non plus sous forme organique, mais sous formes ammoniacale et minérale. A noter : la production de digestat étant continue toute l'année alors que les besoins en épandage sont saisonniers, il sera nécessaire de prévoir un lieu de stockage et un plan d'intervention.
A partir de sources Agreste tirées du recensement agricole 2010, Vincent Gallois a fait une estimation sur le volume d'effluents d'élevage potentiellement disponibles sur les cantons réunis de Saint-Fargeau et Bléneau : soit 55000 tonnes pour 164 exploitations. A ce chiffre se rajoute d'autres ressources, comme les menues paille, les pelouses, les boues de Step, les déchets de restauration, les inter-cultures etc. La porte ouverte à de nombreux projets d'unités de méthanisation agricoles sur le territoire.

DOMINIQUE BERNERD

Une saison hors norme d'une exceptionnelle douceur

Conseils utiles pour adapter les co

Le froid hivernal ne semble pas se présenter. Les céréales prennent donc de l'avance et paraissent luxuriants. Cependant, il est important de s'adapter à ce nouveau contexte climatique car cela implique divers phénomènes qui commencent à se dessiner : développement des céréales, azote, maladies …

Depuis le semis des céréales, les températures observées ont été constamment supérieures à la normale, constituant jusqu'à maintenant l'une des campagnes les plus douces jamais observées en automne et en début d'hiver. Peu de températures gélives ont été enregistrées. Selon les situations, le cumul de températures est supérieur de 150 à 200°C par rapport à la médiane des 30 dernières années.

En parallèle, les réserves en eau du sol ont tardé à se reconstituer à l'automne mais les pluies du mois de décembre et les conditions actuelles permettent de revenir à un cumul de pluie normal voire excédentaire.

Le graphique ci-dessous montre comment la campagne 2012 se situe sur la station de Dijon par rapport aux autres années, avec des sommes de températures largement excédentaires et un cumul de pluie dans la normale.

Des céréales en avance

Ce climat exceptionnellement doux a permis aux céréales de se développer fortement, et on observe globalement des cultures en plein tallage avec une végétation abondante, alors que normalement les cultures sont entre 2-3 feuilles et début tallage à même époque. La végétation est donc en avance, avec un nombre de talles important.

Pour déclencher la montaison, les céréales ont besoin, en plus des températures, d'être vernalisées (besoin en froid pour monter à épi) et, pour la majorité des variétés, de se trouver en période de jours longs. Même si les températures ont été douces depuis le semis, le nombre de jours où les températures sont qualifiées de vernalisantes (entre 3 et 10°C) est relativement important notamment depuis le 10 novembre. La plupart des variétés ont donc cumulés aujourd'hui un nombre de jours suffisant, ou vont bientôt acquérir le nombre de jours suffisant, pour que l'apex passe de l'état végétatif à l'état reproducteur et que l'épi puisse monter dans les tiges. Cependant, les jours courts jouent un rôle de frein important dans cette montaison.

Vernalisation et besoin en froid

A la différence des espèces ou variétés de printemps, celles d'hiver ont besoin d'une période plus ou moins longue en conditions fraîches pour acquérir une aptitude à monter à épi : il s'agit de la vernalisation. Les différentes variétés de blé et d'orge se distinguent par la durée de vernalisation : de près de 60 jours pour les types « très hiver » à 15-20 jours pour les types « alternatifs ». Attention, toutes les températures n'ont pas le même pouvoir vernalisant : on considère en général que l'optimum se situe entre 3 et 10°C.

En définitive, en fonction du climat des semaines qui arrivent, plusieurs scénarios probables peuvent être décrits :

Les températures douces perdurent : la durée du jour étant seule limitante, le stade épi 1 cm peut arriver avec beaucoup d'avance, à l'image de la campagne 2006-2007 avec un stade épi 1 cm en avance de 15 à 20 jours par rapport à la normale.

Les températures froides et gélives arrivent progressivement : les céréales vont initier un endurcissement, phase qu'elles n'ont pas encore initiée. La végétation sera alors fortement ralentie.

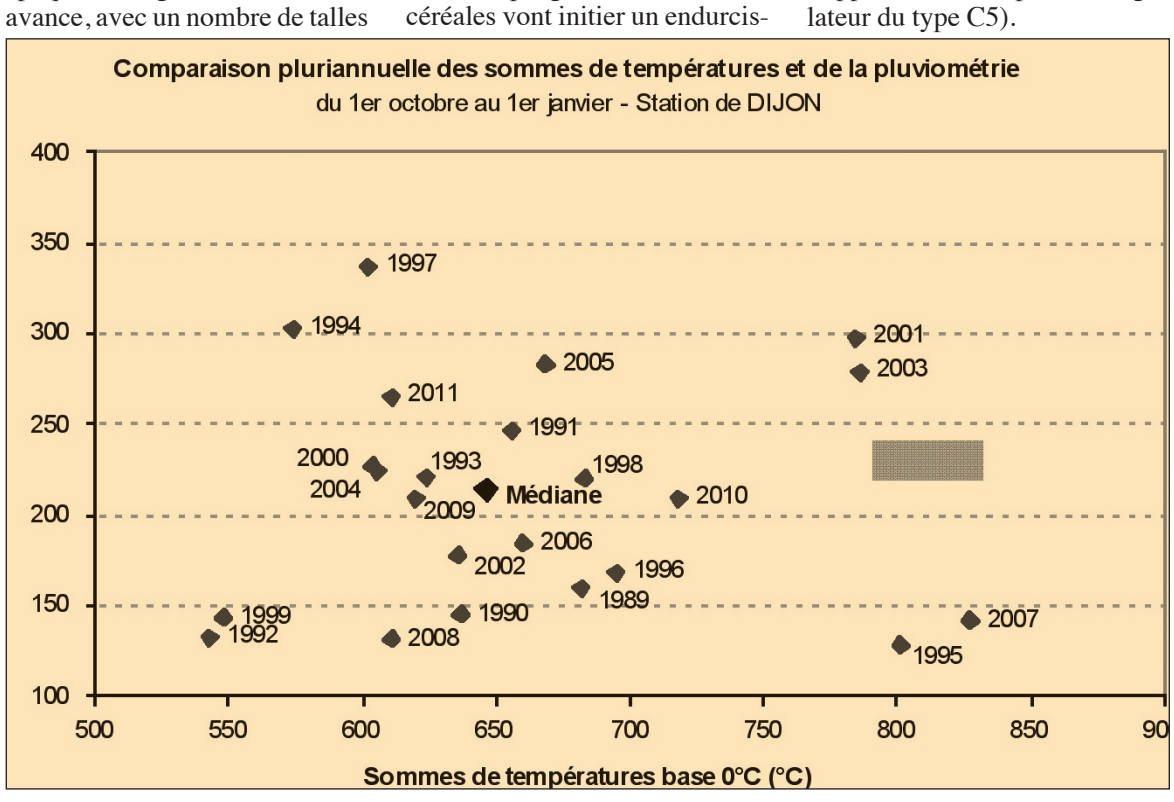
Des températures gélives arrivent brutalement sur des plantes non endurcies et des gels de plantes pourront être observés d'autant plus si le sol est gorgé en eau, à l'image des premiers coups de gel de la campagne 2002-2003.

Dans tous les cas, il est nécessaire d'être très vigilant sur l'arrivée des stades pour raisonner les interventions culturales : application de régulateurs, fertilisation azotée...

La régulation des céréales ?

Le risque de verse ne s'interprète qu'au début de la montaison des cultures. Il n'est pas appréciable aujourd'hui. Les conditions actuelles sont favorables à la verse (notamment à travers un tallage excessif) mais elles devront durer jusqu'à la montaison pour se confirmer et engendrer une intervention spécifique. Ne pas confondre le redressement et le début de la montaison. Les parcelles les plus avancées sont redressées car la compétition pour la lumière est importante quand le nombre de talle est important. Il n'empêche que l'épi est toujours collé au niveau du plateau de tallage dans la très grande majorité des situations, à l'exception des quelques parcelles semées trop précocement avec des variétés non adaptées.

A prendre en compte ! L'emploi de certains herbicides notamment de la famille des sulfonylurés appliqués précocement en sortie d'hiver et accompagné par un épisode de températures basses a un effet régulateur (comparable à l'application d'un premier régulateur du type C5).



Les maladies à surveiller de près

Les températures douces de cet automne et de ce début d'hiver influencent également l'évolution des maladies et la création d'un fond de cuve plus important. Même si l'oïdium a été «contrôlé» par une pluviométrie importante qui amène le champignon à mourir une fois au sol, les champignons comme la septoriose ou la rouille brune se conservent et attendent des températures plus clémentes pour reprendre une activité de contamination. Il semblerait que le fond de cuve soit relativement plus important que les années passées, ce qui implique une vigilance importante vis-à-vis des maladies dès que les températures remonteront durablement. Pour le piétin verse, les contaminations ont repris depuis début décembre et le modèle TOP indique un niveau de contamination important pour la période. Cependant, les conditions climatiques futures peuvent changer la donne.

En ce début de campagne, il est donc impératif de rester vigilant et de suivre l'évolution de ces maladies régulièrement à travers le Bulletin du Santé du Végétal Grandes Cultures qui redémarrera ses observations dans quelques semaines (accessible gratuitement sur le site de la DRAAF Bourgogne).

TRAVAIL CORÉDIGÉ PAR
ARVALIS-INSTITUT DU VÉGÉTAL, CETIOM
CA 21, CA 58, CA 71, CA 89, CRAB

Zoom sur…

Une Gestion de l'azote à adapter

L'azote présent aujourd'hui dans le sol est difficile à appréhender sans mesure

La douceur automnale a eu également un rôle important sur la minéralisation de l'azote organique des sols. En effet, le sol est constitué pour une part de matières organiques (résidus de cultures dégradés ou non sous forme d'humus). Ces matières organiques se minéralisent au cours du temps dans le sol. Cette minéralisation repose sur l'activité biologique qui est active dès lors que les sols sont aérés (présence d'oxygène pour respirer), humides (pour permettre aux organismes vivants de se développer) et réchauffés. Concrètement, les conditions non gélives de cet automne 2011 sont favorables à la minéralisation. Cette minéralisation a permis de libérer des nitrates, sulfates et autres éléments minéraux disponibles pour les cultures.

Mais cette disponibilité est fonction du lessivage de ces éléments par l'eau. Les fortes pluviométries de décembre ont permis de fournir une quantité d'eau bien plus importante que les capacités de stockage des sols. Et quand la réserve utile « déborde », le risque de lessivage des éléments minéraux non retenus par le complexe argilo humique du sol est réel (NO3-, SO42- pour les plus importants).

Entre minéralisation et lessivage, il n'est pas facile de savoir aujourd'hui ce qui est disponible pour la plante. La réalisation de reliquats azotés avant les premières fertilisations minérales des céréales d'hiver et l'implantation des céréales de printemps est donc très importante pour mesurer la quantité d'azote réellement présente.

Reliquat Sortie Hiver

Les reliquats ne devront pas être réalisés trop tôt avant les interventions pour limiter les erreurs des valeurs de reliquats azotés liés au perte de d'azote par lessivage post prélèvement de l'échantillon de terre. Un reliquat élevé pourra s'expliquer par (i) un faible lessivage des nitrates et une forte minéralisation des nitrates ou (ii) un faible lessivage des nitrates et une forte minéralisation des nitrates. A contrario, un reliquat faible, résulterait d'un lessivage supérieur à la minéralisation (possible dans les sols superficiels avec des matières organiques moins digestibles et des réserves utiles de petite taille incapable d'absorber les fortes précipitions).

Eviter de mettre de l'azote trop tôt

Dans le cas de céréales très développées, il n'est pas nécessaire d'amener de l'azote trop tôt même si les reliquats sont faibles pour éviter des couverts encore plus exubérants. En effet, il n'est pas nécessaire d'augmenter le risque de verse et de créer un environnement encore plus propice au développement des maladies en favorisant une forte biomasse en début de cycle. Pour rappel, toutes les talles ne donneront pas des épis, et il est illusoire de vouloir faire monter toutes les talles actuelles à épi, il y aura une régression naturelle des talles excédentaires. Par conséquent, le premier apport d'azote peut être reporté un peu plus tard.

Dans les cas, moins fréquent, où les céréales ne sont pas très développées, il est nécessaire de s'appuyer sur le reliquat azoté pour identifier les situations où la quantité d'azote dans le sol est faible. Dans ces situations particulières un premier apport peut être normalement réalisé en respectant les programmes directives nitrates départementales. Toutes parcelles engorgées en surface ou profondeur entraîne un manque d'oxygène dans le sol. Les racines ne pourront pas absorber correctement les éléments minéraux et l'azote est très mal valorisé. Dans ces situations les apports de fertilisants devront s'envisager à une époque ou cet état d'engorgement sera corrigé.

Fractionner les apports d'azote reste important. Les premiers apports sont les plus difficiles pour les cultures à absorber, tandis que l'apport au stade épi 1 cm et durant la montaison est largement valorisé si une pluviométrie est enregistrée après l'apport.

Comme pour l'azote, le soufre est lessivable. Il est fort probable que les céréales d'hiver valorisent en 2012 40 à 50 unités de soufre à apporter en absence de lessivage avant le début de la montaison.

onduites culturales

Colza

Une biomasse élevée

Le caractère exceptionnellement doux de l'automne 2011 a été très favorable à une croissance importante des colzas. La plupart des parcelles affichent des niveaux de biomasse élevés, voire très élevés à l'entrée de l'hiver.

A travers les pesées qui ont pu être réalisées, il n'est pas rare de voir des biomasses de 2kg/m² et plus. Cette forte croissance automnale représente une part importante des besoins en azote de la culture. La première conséquence d'un tel développement va être de réduire les apports azotés au printemps. En faisant la moyenne des pesées à l'entrée et à la sortie de l'hiver (en cas de perte de feuilles par le gel pendant l'hiver, sinon prendre uniquement la pesée sortie hiver) et en utilisant la réglette azote colza du Cetiom vous pourrez calculer la dose d'azote à apporter (voir. encadré). Sur ces gros colzas il n'est pas utile de se presser pour effectuer le premier apport. Dans les conditions de l'année un apport trop précoce pourrait fragiliser la plante surtout si un épisode très froid arrivait par la suite. A priori il n'est pas nécessaire de réaliser des apports avant le 15 février

Elongation au-dessus du collet de 2 à 5 cm

Des phénomènes d'élongation ont pu être observés dans des situations de peuplements élevés (présence de repousse de colzas) grâce aux conditions extrêmement favorables à la croissance rapide des plantes. Des allongements de 2 à 5 cm ont été fréquemment observés même sur des variétés dites «peu sensibles à l'élongation». Ce phénomène risque de fragiliser la plante et à accentuer les phénomènes de verse d'autant plus s'il y a sur fertilisation azotée. D'où la nécessité de bien appréhender les besoins réels en azote du colza afin d'apporter vraiment la bonne dose sans la dépasser.

Risque d'asphyxie racinaire

L'implantation des colzas est bonne avec des diamètres au pivot très corrects. Malgré cela, si les conditions pluvieuses continuent, il n'est pas impossible d'assister à des pourrissements des racines, principalement là où l'eau va stagner. Le rougissement des feuilles n'est pas uniquement le signe d'une carence azotée mais peut révéler entre autre une asphyxie racinaire.

Oïdium et alternaria présents dès cet automne

D'un point de vue sanitaire nous avons pu voir des parcelles couvertes d'oïdium entraînant des phénomènes de défoliation précoce. Il n'y a pas de relation entre présence d'oïdium à l'automne et développement de la maladie au printemps. Mais il faudra surveiller les parcelles afin d'éviter que la maladie ne passe sur siliques. Il en est de même pour les parcelles où des taches d'alternaria ont été observées. La surveillance sera primordiale sachant que les fongicides ont une action curative vis-à-vis de ces deux maladies.

Repères

La Réglette azote colza du Cetiom permet de calculer la dose d'azote à apporter grâce aux renseignements de l'utilisateur : région, type de sol, objectif de rendement, apport ou non de matière organique, biomasse moyenne.
La réglette azote colza en ligne permet d'obtenir cette information en quelques clics. Cette version électronique, gratuite, est disponible sur le site Internet du Cetiom : www.cetiom.fr.





Plateau châtillonnais : parcelle d'orges d'hiver présentant de nombreuses talles vert clair du fait d'importantes précipitations sur des sols superficiels avec des réserves utiles saturées plus de deux fois.



Photo: Archives TdB

Moutardes brunes

Une avance à surveiller de près

L'automne 2011 a été très favorable au développement des plantes, d'autant plus que les variétés de moutardes actuellement semées à l'automne sont des variétés de printemps. C'est-à-dire qu'elles n'ont pas d'arrêt végétatif durant l'hiver et que seules des températures basses, des «faims» d'azote et des dates de semis adaptées à chaque situation pédoclimatique, permettent de limiter le développement des plantes avant et pendant l'hiver. La plupart des parcelles affichent des niveaux de biomasse élevés, cependant, certaines régions sont plus touchées que d'autres. En effet, sur les plateaux Bourguignons et dans certaines parcelles de Saône-et-Loire, les plantes ont des stades inhabituels pour la saison. Cette forte croissance automnale représente une part importante des besoins en azote de la culture. Sur ces gros colzas il n'est pas utile de se presser pour effectuer le premier apport. Dans les conditions de l'année un apport trop précoce pourrait fragiliser la plante surtout si un épisode très froid arrivait par la suite. A priori, il n'est pas nécessaire de réaliser des apports avant le 15 février.

Montaison des plantes de 5 à 40 cm

Des phénomènes d'élongation ont pu être observés grâce aux conditions extrêmement favorables à la croissance rapide des plantes. Ce sur-développement est le fait de températures trop clémentes et d'un ensoleillement exceptionnel, et non de dates de semis inappropriées. La plaine dijonnaise a été en partie épargnée, du fait de conditions de semis très sèches, qui ont retardé la levée des plantes et d'autre part, les trois semaines de brouillard fin octobre ont limité la croissances des plantes. La surface concernée par ce sur-développement est donc d'environ 700 ha sur les 4500 ha implanté à l'automne .
Ces phénomènes risquent de limiter la résistance des plantes vis-à-vis du froid et pour certaines parcelles ou les boutons floraux sont visibles, il est à souhaiter qu' il n' y ait pas d'hiver cette année. Un dicton dit «A la saint Vincent l'hiver s'en va ou reprend» alors, pour ne pas favoriser le développement précoce des plantes, ne pas se précipiter à apporter de l'azote. Il est préférable d'attendre mi février pour faire le premier apport d'azote.

Maladies et ravageurs sous haute surveillance

L'hiver 2011 est très semblable à l'hiver 2001. L'expérience nous a montré qu'en condition climatique exceptionnelle, on rencontrait des problèmes exceptionnels. En effet, au printemps 2001, sur la culture de moutarde, nous avions constaté des taches inhabituelles qui se sont révélées être de la Cylindrosporiose. Cette maladie, pas encore reconnue sur moutarde, avait entraîné des pertes de plantes et de rendement pouvant aller jusqu'à 10 q/ha .
A ce jour quelque tâches d'alternaria sont visibles, mais rien d'inquiétant, alors surveillez régulièrement vos parcelles .
D'un point de vue sanitaire nous avons pu voir des parcelles couvertes d'oïdium entraînant des phénomènes de défoliation précoce. Il n'y a pas de relation entre présence d'oïdium à l'automne et développement de la maladie au printemps. Mais il faudra surveiller les parcelles afin d'éviter que la maladie ne passe sur siliques. Il en est de même pour les parcelles où des taches d'alternaria ont été observées. La surveillance sera primordiale sachant que les fongicides ont une action curative vis-à-vis de ces deux maladies.

Biologie des sols

Microbes du terroir

En décembre à Fontaines, le Conseil d'orientation en Agronomie (COA) se réunissait pour comprendre les enjeux de la biologie des sols. À Dijon, l'Inra et la plate-forme GenoSol travaillent à la mise en place de référentiels, utiles à toutes les filières, de grandes cultures évidemment, viticultures bien sûr, mais également pour l'élevage et ses interactions entre prairies et bovins.

Agriculture et environnement : deux domaines qui se regardent parfois avec méfiance. Pourtant, les deux mondes se rapprochent doucement, car ils ne forment qu'un. Dirigeant le Service agronomie gestion de l'espace environnement (Sage) à la chambre d'agriculture de Saône-et-Loire, François Kockmann souhaitait faire un *«focus»* sur un point commun : la biologie des sols. *«La biodiversité ordinaire a un potentiel remarquable en terme agronomique»*, rappelait-il. En écologie, *«le sol est le vrai bastion de la biodiversité et non pas la forêt amazonienne»*.
Pour *«camper le potentiel d'innovations derrière»*, son président, Samuel Chanussot demandait d'emblée aux chercheurs ce «qu'on pourra faire dans le futur» pour les grandes cultures principalement et en agronomie plus généralement.

Adapter la culture à l'environnement

Chercheur à l'Inra, Philipe Lemenceau axait son exposé sur *«les progrès réalistes»* de l'agroécologie et notamment sur la biodiversité microbienne des sols.
Les recherches s'orientent désormais pour *«adapter la culture à l'environnement ; plutôt que l'environnement à la culture»*. L'idée finale est de *«sélectionner des génotypes qui tirent profits des réserves biotiques et abiotiques des sols»*. Les sols servent d'abord la production agricole et après, la stabilité écosystémique. Philippe Lemenceau prenait alors des exemples pour expliquer plus clairement ces grands principes : *«l'apport d'azote est coûteux. Les cultivateurs cherchent à l'optimiser. D'où l'intérêt de boucler le cycle de l'azote. Les microbes sont des mini-réacteurs pouvant nourrir les plantes, dégrader l'azote et ainsi éviter les pertes pour l'agriculteur ainsi que la pollution des nappes phréatiques ou les émissions de gaz carbonique»*.
Point clé, *«les sols sont des milieux vivants et non plus simplement minéraux !»*, clame Philippe Lemenceau.
Honnête, le chercheur reconnaissait que les scientifiques ne *«connaissent pas encore grand chose»* sur ces microbes. 0,1 à 1 % des microbes totaux étaient connus jusqu'à récemment. Champignons, bactéries, faune, virus…, la biomasse sous nos pieds est *«plus importante»* que celle qui vit dessus. La diversité est elle tout simplement *«fantastique»*. La révolution de l'extraction d'ADN du sol permet de rechercher et déterminer ces nouvelles espèces.

Assurance écologique

«Naturellement, la diversité (microbiologique, ndlr) est différente selon les sols et les cultures». Mais attention, différente ne signifie en rien que meilleure ou moins bonne que d'autres sols. La diversité mycorhizienne accroît la diversité végétale. Un essai sur un couvert de prairie a prouvé que la productivité était meilleure et aboutissait à une plus grande biomasse végétale. Autre exemple, l'enherbement de la vigne permet aussi la phyto-extraction du cuivre pulvérisé - depuis la bouillie bordelaise - par l'action de microorganismes liés à des fétuques.

Les sols ne sont pas morts

Les pratiques agricoles orientent également les populations microbiennes, comme dans le cas des inoculum. *«Mais là, c'est une montagne»* de travail qui attend les chercheurs, prévient Lionel Ranjard de la plate-forme GenoSol. *«Quand on diminue le travail du sol, la quantité de microbes augmente mais ceci ne permet pas de conclure sur le labour»*. Certains amendements organiques (fumier, compost, boues de station d'épuration…) sont *«plus stimulateurs»* sans savoir *«quelle efficience réelle»*. Car, tout ceci reste à confirmer par des essais.
Une chose est sûre : *«les sols français ne sont pas morts, on extrait de l'ADN dans tous. Les paramètres climatiques ont très peu d'influence sur les quantités de microorganismes»*. En revanche, chaque type de sols a plus ou moins des quantités de biomasses déterminées. *«Les prairies et forêts ont des biomasses supérieures aux grandes cultures et les vignes sont en dépressions»*. Idem pour les pelouses calcaires en Bourgogne. Les monocultures sont *«délétères»* pour la biomasse. Le premier paramètre influant est le pH *«mais, ce n'est pas le seul»*. Les pH alcalins sont plus riches en biodiversité sauf pour la forêt et la vigne, encore une fois.
Concernant la diversité, les chercheurs remarquent *«des typicités régionales de communautés liées aux types de sols»*. Le climat a «très peu d'effet» sur la biodiversité des sols. *«C'est une assurance écologique : plus la biodiversité des sols est grande, plus l'écosystème est stable et l'environnement préservé»*. En Bourgogne, *«la diversité des situations mériterait d'avoir un réseau plus fin qu'un prélèvement tous les 16 km»*, comme le prévoit le réseau RMQS (réseau de mesure de la qualité des sols) actuellement.

Sélectionner des plantes favorables aux microbes

A priori, le facteur déterminant est la relation sol-plante. La plante produit des exsudats racinaires, substances qu'elle libère dans le sol.
Les chercheurs ont bon espoir d'arriver à sélectionner des génotypes de plantes qui soient favorables à ces populations microbiennes. *«Les sélectionneurs de génotypes de plantes l'ont fait en sols très fertiles, sans pathogène, avec des fertilisants et avec de l'eau. Si ces conditions ne sont pas réunies, le potentiel génétique ne s'exprime pas pleinement»*. Les scientifiques veulent donc «revenir aux lignées végétales de départ; caractériser les traits végétaux impliqués dans la sélection de la microflore ; reprendre ces microbes ; les inoculer et voir les effets bénéfiques pour dire aux sélectionneurs quel trait végétal est à introduire dans les lignées».
Le blé serait un exemple significatif de ce rôle gagnant-gagnant entre microflore du sol et plante. Confronté au pathogène du piétin échaudage, après 3-4 ans de cultures, le pathogène diminue. Cela signifie que les racines du blé ont *«sélectionné des populations microbiennes productrices d'antibiotiques»*. Ceci expliquerait le maintien de l'espèce blé au cours de l'évolution.

CEDRIC MICHELIN



Portrait d'un visionnaire

Supprimer les adventices pénalisantes

Gilbert Hébrard se réjouit de pouvoir désormais mieux contrôler toutes les adventices dans ses tournesols. Agriculteur dans le département de la Haute-Garonne, il cultive 38 hectares de tournesol avec la technologie **Clearfield®**.

Quel bilan faites-vous de l'utilisation de Clearfield® ?

J'ai vite vu l'intérêt que m'a apporté **Clearfield®** par rapport aux problèmes d'adventices que j'avais dans mon assolement. C'est la solution pour désherber le tournesol et supprimer les mauvaises herbes récurrentes qui pénalisaient énormément mes rendements.

Appréciez-vous de n'intervenir qu'en post-levée ?

Clearfield® évite les passages de pré-levée trop aléatoires par rapport à des semis très dépendants des conditions climatiques dans notre région. Un seul passage de post-levée apporte plus de visibilité, de sécurité et de souplesse à mon désherbage.

Flashez ce code afin de visionner l'intégralité de l'interview

Clearfield Système de Production Tournesol

BASF The Chemical Company

Le symbole unique Clearfield et Clearfield sont des marques déposées de BASF. ©2011 BASF. Tous droits réservés. Photographe : Benoit Gendron

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

Repères

Référentiel des produits de terroir

Lionel Ranjard veut donc maintenant *«construire des référentiels»*. Certains sont avancés d'autres sont en construction. *«Un gramme de sol, c'est un milliard d'individus. La diversité est aussi impressionnante avec un million d'espèces différentes !»* Les bactéries *«dominent»*.
Du Sage, Pascale Moretty expliquait alors la *«mise en place d'un référentiel en Saône-et-Loire»*. En séparant les types de sols, drainés ou non, avec succession de culture et amendement, 22 situations ont été identifiées dont 7 en prairies permanentes extensives fauchées et 15 en grandes cultures, soit 80 analyses à conduire. La chambre d'agriculture recherche des parcelles pour qu'en 2012, des prélèvements soient envisagés, complétés ultérieurement par un relevé floristique pour les prairies. *«Le but est de dépasser le stade du diagnostic pour pouvoir conseiller les agriculteurs»*, se projetait-elle. Les retombées pourraient être très larges puisque, l'AOC bœuf de Charolles ou encore l'AOC Comté et toutes autres indications géographiques ou produits du terroir pourraient trouver là des relations entre *«biologie des sols, diversité végétale, microflore et qualité gustative du produit…»* Bref, la définition même des arômes du terroir.

le Sommet du végétal

18-19 janvier 2012

DIJON



«Produire : un défi, une mission»

Fabrice Faivre, président de la FDSEA 21



L'année 2012 commence sur les chapeaux de roues pour la FDSEA de Côte d'Or puisque nous avons l'honneur d'accueillir, avec l'Association de promotion des productions végétales (APPV), le Sommet du Végétal qui se déroulera à Dijon au Palais des congrès le 18 et 19 Janvier prochain et qui aura pour thème : «La production française de grains : une chance, un devoir». Je rappelle que ce congrès rassemble et regroupe l'Association générale des producteurs de blé (AGPB), la Fédération des producteurs d'oléagineux (FOP) et l'Association générale des producteurs de maïs (AGPM), c'est la première fois que nous avons un congrès national d'une telle ampleur et c'est une chance.

A l'aube de la prochaine réforme de la PAC, il conviendra de rappeler qu'en terme de grandes cultures, le département de la Côte d'Or et les départements Bourguignons sont fragilisés car leur potentiel de production est limité, nous sommes situés en zone intermédiaire et le potentiel des terres sur les plateaux est faible.

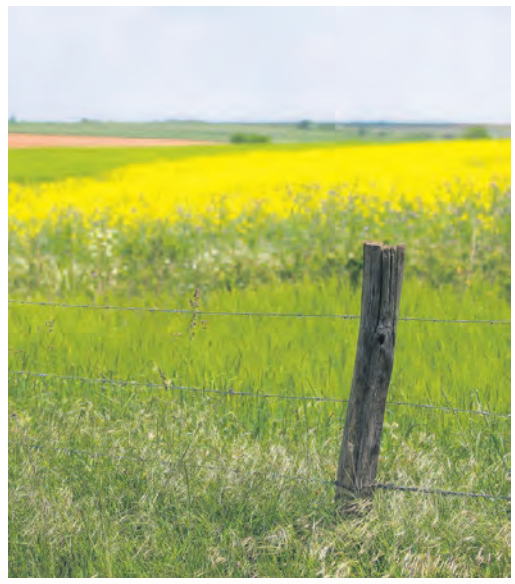
Nous avons beaucoup donné lors des dernières réformes de la PAC et cette fois-ci, on ne peut pas encore se permettre de perdre quelque chose, sous peine de voir l'acte de production menacé et remis en question.

Nous voulons rester des PRODUCTEURS, nous défendons une agriculture de production parce que je reste convaincu que le métier de producteur de grain est un métier d'avenir !

Rendez vous compte du challenge à relever : 9 milliards d'humains à nourrir à l'horizon 2050, sans compter la raréfaction des énergies fossiles.

Oui, la production française de grain est vraiment une chance, c'est un devoir, je rajouterais c'est un défi et c'est notre mission !

Bon congrès à tous !







Produire plus ici et ailleurs, un devoir, une nécessité… sous conditions

Trois questions à Philippe Pinta



■ Terres de Bourgogne : Le septième sommet du végétal se tient à Dijon les 18 et 19 janvier, en quoi est-il particulièrement important en 2012 de souligner que la production française est une chance et un devoir ? Comment cette production s'inscrit dans les échanges mondiaux et quels en sont les enjeux ?

Philippe Pinta : *Nous voulons dire d'abord à Dijon que produire plus, nécessité que le G20 a solennellement actée, c'est produire plus partout, dans les pays développés, fortement producteurs et exportateurs, comme dans les pays en développement et les pays émergents. Produire plus en Europe et en France, ce n'est donc pas une simple option, mais un impératif, en particulier si l'on considère la nécessité d'approvisionner les Pays de la Méditerranée. Mais l'ambiguïté est totale quand on considère le manque de cohérence des Pouvoirs publics face à cette impérieuse nécessité de produire plus dans un pays comme le nôtre. Les actes doivent s'ajuster au discours : en donnant franchement aux exploitants les moyens techniques de produire plus, en adaptant les capacités de stockage à l'augmentation de la production et en arrêtant de demander aux producteurs de produire moins pour produire mieux.*

■ Concrètement sur quels points précis serait-il nécessaire de retrouver plus de cohérence, quels sont pour vous les dossiers les plus sensibles ?

Philippe Pinta : *Par rapport à nos attentes, les réponses que nous obtenons aujourd'hui sont très éloignées de l'état d'esprit souhaité. Nous sommes même à rebours de ce que l'on peut obtenir à profit partagé pour l'environnement, pour l'économie agricole, pour les citoyens et pour l'Etat. En matière de stockage, nous sommes toujours en attente d'assouplissements réglementaires et de rapidité d'instruction des dossiers. Si l'on considère les biotechnologies, l'homologation des produits phytosanitaires, la démarche Ecophyto 2018, nous sommes à l'opposé du « produire plus ».*

■ Qu'attendez-vous de la future PAC ?

Philippe Pinta : *La future PAC doit refléter l'ambition d'une agriculture forte, car c'est vital pour l'industrie alimentaire de l'UE et la sécurité alimentaire mondiale. Ce que propose la commission européenne en est fort éloigné. Ces propositions remettent physiquement en cause le potentiel des exploitations de grandes cultures. Sans parler du « verdissement » qui atteint directement notre potentiel de production. Tout cela doit être amplement amendé si l'on veut produire plus et mieux. Sans oublier d'ajouter les mesures de marché nécessaires pour accompagner un accroissement de la production dans un contexte plus aléatoire. Les tables rondes que nous organisons lors du congrès vont appuyer notre propos et toutes nos positions sont contenues dans le document qu'Orama a adopté en assemblée plénière et qui sera soumis au Sommet du Végétal.*

ORAMA

nos cultures, notre avenir

Sur la ligne de partage des eaux…

La "petite France"

Le terroir viticole imprègne si fortement le département qu'il lui doit son nom : la Côte d'Or, en référence au flamboiement mordoré qui embrase les vignes à l'automne. Mais pour comprendre l'agriculture côte d'orienne, il faut connaître ses spécificités hydrologiques, climatiques et géologiques qui ont déterminé les différentes régions agricoles et favorisé une grande diversité de productions.



La Côte d'Or vue de l'extérieur, c'est d'abord le domaine des côtes et hautes côtes, terres bénies des dieux pour la richesse et la renommée de leurs crus, épine dorsale d'un département surtout connu pour ses vins prestigieux et son histoire enchâssée dans l'histoire de France. Les côtes de Nuits et de Beaune s'étirent le long d'un axe Dijon – Beaune et forment un parcours initiatique incontournable pour tout amateur de vins de terroirs.
Située au cœur de la Bourgogne, la Côte d'Or se distingue également par la richesse de son patrimoine et de son histoire. L'art est partout, dans les vieilles pierres qui ennoblissent le moindre petit village, dans les châteaux et les abbayes, dans les églises romanes et gothiques… mais aussi sur la table, la gastronomie étant érigée depuis longtemps en art de vivre, dans cette « petite France » aux terroirs si prononcés.
Terre de passage et terre d'accueil, le département jouit d'une remarquable facilité d'accès, par le rail comme par la route et par les airs.
La limite de partage des eaux des trois bassins vers lesquels les eaux se répartissent (Méditerranée, par la Saône et le Rhône – Manche, par la Seine – Atlantique, par la Loire), délimite des paysages diversifiés et des petites régions dont les conditions pédo-climatiques et géologiques ont nettement pesé sur les orientations de l'agriculture départementale.
Au Nord de Dijon et au nord-ouest du département, les plateaux du Châtillonnais rejoignent à l'Est le plateau de Langres et à l'Ouest les plateaux du Tonnerrois. Les grandes cultures y trouvent leurs aises, en dépit d'un potentiel très souvent limité. C'est aussi le Pays de la forêt et des grands espaces, à peine rythmés par des îlots de population à faible densité humaine. Châtillon y protège le trésor de Vix et le vignoble produit un Crémant du Châtillonnais qui a su trouver sa place et sa reconnaissance.
Du pied de ces plateaux calcaires, jusqu'au contreforts du massif du Morvan, les plaines vallonnées de l'Auxois se déploient. L'hétérogénéité des terrains et la géologie expliquent les orientations soit céréalières, soit bovines et quelques fois mixtes. Les troupeaux font leur ordinaire de ces prairies et l'élevage se maintient en dépit des difficultés structurelles de la production. Les calamités sécheresse et les prix longtemps calamiteux n'ont pas réussi à décourager tout à fait des éleveurs de plus en plus spécialisés installés dans un paysage à dominante bocagère.
La plaine dijonnaise se déroule ensuite jusqu'au fossé de la Saône. On trouve là de « bonnes » terres, riches en alluvions, fortement concurrencées par l'urbanisation, mais aussi des parties plus sableuses et séchantes. La plaine reste le domaine privilégié des grandes cultures et, à mesure que l'on se rapproche de la Saône, des cultures plus diversifiées témoignent d'une forte interaction entre les industries agro-alimentaires et les productions locales : légumes de plein champ, cassis fruits et bourgeons, oignons… Dans les boucles de la Saône prompte aux débordements, les cultures maraîchères ont trouvé leur place sur les terres sableuses, faciles à travailler. Dans ce Val de Saône, sols sableux et terres d'alluvions alternent, les productions céréalières côtoient alors l'élevage bovin, allaitant ou laitier.
Le Parc du Morvan commence où l'Auxois fini, c'est le pays des eaux vives, des lacs, des forêts et des sapins. Sur les prairies humides et dans les vallées encaissées, c'est aussi un pays d'élevage pour un bovin charolais qui retrouve là toute sa rusticité.
La Côte d'Or «partage» en bonne intelligence le massif du Morvan avec les trois autres départements bourguignons. De fait, sur ces terres difficiles au climat de montagne, la vie est parfois rude et l'on est Morvandiau avant d'être d'un département.
La petite Vingeanne au relief vallonné et boisé recèle aussi des terres argileuses et profondes dans la vallée creusée par la Vingeanne. Cette particularité géologique favorise une forte vocation laitière, mais les cultures céréalières y trouvent aussi leur compte.
Si la Côte d'Or jouit d'une renommée qui dépasse les limites de son territoire, elle le doit à trois productions emblématiques : le vin, la moutarde (de Dijon) et le cassis, avec le Kir pour ambassadeur. Toutefois, le département cultive également sa différence et son excellence dans le domaine des grandes cultures, jouant la carte de la qualité pour mieux exporter ses céréales ou alimenter la meunerie en blés spécifiques. C'est aussi une terre de génétique dont les bovins et les ovins sont régulièrement récompensés sur les plus grands rings nationaux et internationaux.



Une agriculture qui ne compte pas pour des prunes…

L'agriculture occupe 52% du territoire, soit 457 700 hectares et représente près de 10% du PIB départemental. Elle génère près d'un milliard d'euros (hors subventions) dont 473 millions en vins AOC.
Elle représente près de 25% des exportations du département et plus de 32%, si l'on ajoute les produits des industries agro-alimentaires.
La production agricole concerne 11 500 actifs dont 6400 exploitants et un nombre croissant de salariés, pour 4900 exploitations recensées en 2010.
3800 moyennes et grandes exploitations (SAU moyenne de 113 ha) produisent 98,7% de la production agricole départementale et occupent 97,5% de la surface agricole. 10% des exploitations les plus grandes contribuent à 37% du potentiel de production du département.

Une spécificité côte d'orienne

Le département de la Côte d'Or compte 522 000 habitants très inégalement répartis sur un territoire de plus de 880 000 hectares. Le Grand Dijon rassemble ainsi 49% de la population soit 250 000 habitants, dont 155 000 pour la seule agglomération dijonnaise.







Les produits de l'agriculture



La scop représente 36% des exploitations, la viticulture AOC 25%, l'élevage bovins viande 13%, la polyculture élevage 17%, les autres productions 9%.
Les productions végétales valorisent ainsi près de 2/3 de la SAU départementale, elles représentent 250 millions d'euros, soit 24% du chiffre d'affaires de la Ferme Côte d'Or.
Les céréales sont produites sur 41% des surfaces, avec une forte dominance du blé tendre devant l'orge et le colza (17% pour les oléoprotéagineux). Le département produit également du tournesol, du maïs, du triticale, du soja, des pois protéagineux. Une cinquantaine d'exploitations maraîchères valorise les terres propices de la plaine de Saône. Des cultures industrielles concernent aussi les légumes de plein champ (haricots, pommes de terre…) le chanvre, le miscanthus et le switchgrass.
Les surfaces d'herbe représentent 32% du territoire agricole et la production de fourrage 3%. Le troupeau allaitant compte 71 600 vaches sur 1 400 exploitations dont 500 éleveurs spécialisés. Le troupeau laitier compte 15 870 vaches laitières.
Le vignoble occupe 2% du territoire pour une surface moyenne des exploitations viticoles de 8,5 hectares. La Côte d'Or est le premier département bourguignon pour la vendange à la main : 79% du vignoble (45% pour la région).
La Côte d'Or se situe au 2ème rang des départements métropolitains pour sa surface en orge d'hiver et en avoine, au 1er rang pour la production de moutarde condimentaire et de cassis bourgeon, au 4ème rang pour les sapins de Noël au 6ème rang pour les oignons de couleur.

Commercialisation des céréales

Une dimension forcément régionale et inter-régionale



Limitée dans son potentiel de production et contrainte par la nature de ses sols, la Côte d'Or, comme la région Bourgogne dans son ensemble, a joué la carte de la qualité pour ses productions céréalières. Des céréales de qualité, destinées aux filières régionales et nationales (meuniers, malteurs, amidonniers) et à l'exportation, où les exigences qualitatives sont très fortes.

Depuis longtemps la Bourgogne céréalière regarde vers le sud, vers ces marchés du pourtour de la Méditerranée, où se cristallisent toute la tension du marché céréalier mondial. Des marchés du Sud à la portée des ambitions régionales, mais difficiles d'accès tant sur le plan logistique que sur celui des standards élevés de qualité des blés. Difficulté supplémentaire : la forte concurrence des blés de la Mer Noire maintient haut la barre commerciale. Du fait de leur position très septentrionale par rapport à ces marchés du bassin méditerranéen, les organismes stockeurs coopératifs de Côte d'Or, comme ceux de toute la Bourgogne, ont vite compris que pour se maintenir dans la compétition il fallait jouer collectif, construire des partenariats à l'échelle de la région et de l'inter-région, développer des projets transversaux.

Les Unions qui portent cette volonté commune s'appellent aujourd'hui Cérévia, pour la commercialisation des productions céréalières et Area, pour l'approvisionnement. Mais l'ambition collective n'est pas seulement commerciale, elle soutient également d'ambitieux projets de recherche et développement. Artemis, plateforme d'innovation agro-environnementale (PIAE) est née de cette mise en commun de moyens et de compétences au service du développement agricole.

Le consensus s'est aussi établi sur la nécessité de créer des supports logistiques aptes à répondre aux contraintes d'un contexte fortement concurrentiel. En Côte d'Or, le port multi-modal de Pagny et la plateforme logistique ferroviaire de Vénarey-les-Laumes, sont autant d'outils performants qui ouvrent la voie du Sud vers les installations essentielles de Fos-sur-Mer, depuis le centre et le nord de la Bourgogne.

Pagny : un port intérieur multi-modal



Les installations de Pagny sont gérées par l'Union des coopératives Bourgogne Céréales stockage qui rassemble Dijon Céréales (Côte d'Or), Bourgogne du Sud (Saône et Loire) et Terre Comtoise (Franche-Comté). Ce site multi-modal (rail-fluvial-route) est le port céréalier le plus septentrional sur l'axe Sâone-Rhône. Il facilite la liaison avec les installations de Fos-sur-Mer à moindre coût financier et environnemental. Le coût du transport est ainsi réduit de 30 à 40% par rapport à la route, pour un impact environnemental limité, puisqu'une barge de 2500 tonnes équivaut à deux trains ou une centaine de camions.

Cérévia : une union de commercialisation pour valoriser les céréales régionales



L'axe fluvial Saône-Rhône constitue la colonne vertébrale de l'union Cérévia qui rassemble aujourd'hui, selon un principe de cohérence territoriale et économique, six groupes coopératifs, pour lesquels le bassin méditerranéen est une destination majeure pour la commercialisation des céréales.

Cérévia c'est 3 Mt de céréales commercialisées, 45% en blé, 20% de maïs, 15% en orges brasserie et mouture, 15% en oléagineux et 5% de divers.

Le marché intérieur, à destination de la meunerie, de l'alimentation animale, de la trituration, de l'amidonnerie et des malteurs et l'export sont alimentés à parts égales (50/50). A l'export, Cérévia « regarde » à 80% vers le Bassin méditerranéen, le reste de la collecte allant à 15% vers le Nord de la communauté européenne et à 5% vers Rouen. Un million de tonnes de céréales est commercialisé au départ de Fos sur Mer dont les installations portuaires ont été adaptées en conséquence.

Avec la création d'une ramification ferroviaire essentielle depuis Vénarey-les-Laumes, le schéma logistique de l'union s'est élargi, permettant le transfert de 450 000 tonnes de grains par an (soit un train par jour) vers Fos-sur-Mer, depuis le centre et le Nord de la Bourgogne.

Au départ de Gron dans l'Yonne, Cérévia exporte également des orges de brasserie mises en containers et destinées au marché chinois, via le Havre.

«Une logique de cohérence territoriale et commerciale »

Robert Bilbot, directeur de Cérévia



«Cérévia est dans sa quatrième année de fonctionnement, cette union représente l'aboutissement d'un projet commun qu'aucune coopérative n'aurait pu mener à bien seule. Nous avons rassemblé nos collectes, créé une force commerciale, organisé et sécurisé les débouchés en nous dotant d'équipements portuaires pour assurer le transport fluvial de la majeure partie du tonnage exporté. Cérévia a permis ainsi aux coopératives associées d'atteindre « la taille critique » sans laquelle il est difficile de se positionner durablement sur un marché. Les marchés sont si volatiles qu'il faut pouvoir atteindre une taille suffisamment conséquente pour être présent, durer et limiter les risques.

Cette ambition d'être présent commercialement sur des marchés essentiels, c'est une première raison qui a amené à la création de Cérévia, la seconde raison c'est la nécessité de disposer sur ces marchés difficiles, volatiles et très concurrentiels, d'équipes spécialisées dotées des compétences indispensables. La troisième raison enfin, c'est la volonté de répondre aux besoins de nos adhérents, qui attendent de nouvelles propositions commerciales de mises en marché, un domaine où il faut des compétences, des moyens financiers et des cautions.

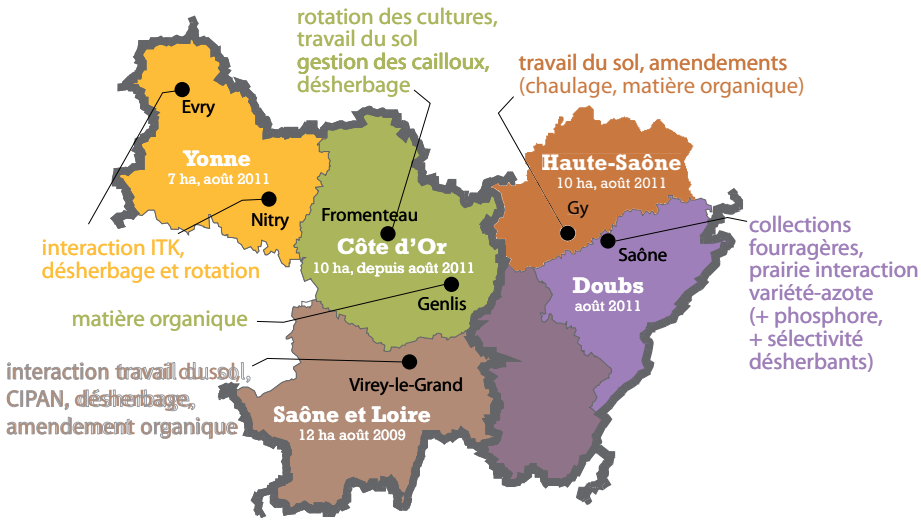
C'est parce que les producteurs de nos régions ont osé envisager ce projet et le mener à bon terme, que nous avons pu mobiliser les tonnages nécessaires et développer des outils logistiques performants. L'export du fait de notre situation géographique impose de lourds investissements dans la logistique. L'union Cérévia a permis d'adapter notre capacité de réponse à la hauteur des exigences de nos marchés.

Depuis la création de Cérévia d'autres coopératives nous ont rejoint, la dernière en date c'est la Dauphinoise. Rien n'est figé dans le temps, mais le développement s'inscrit nécessairement dans une logique de cohérence territoriale et économique. C'est notre force. D'ici deux à trois ans, nous espérons rassembler 4 Mt de céréales, ce qui nous permettra de figurer parmi les dix à quinze groupes qui assurent la commercialisation de 80% de la collecte française ».

Moulin bio d'Aiserey : la carte du bio et de la meunerie

Sur les vestiges de l'ancienne sucrerie d'Aiserey, le moulin bio s'élève maintenant, symbole d'une résistance à une fin programmée après l'arrêt de la production betteravière. Avec ses deux lignes de mouture (meule pierre et cylindre) ce moulin pourra écraser 20 000 tonnes de blé et autres céréales bio (épeautre et seigle) pour alimenter tous les usages, de la boulangerie artisanale à la grande distribution et à l'exportation vers l'Europe et les Pays tiers.

Artémis : pour voir plus grand et plus loinà plusieurs



La plateforme d'innovation agro-environnementale (PIAE) Artémis, rassemble les coopératives de Bourgogne Franche-Comté, les Chambres d'agriculture de Bourgogne et de Franche-Comté, les unions nationales Invivo et Sofiprotéol, la recherche (Université de Bourgogne avec Wellience et Inra). Il s'agit de mettre en commun des moyens et des compétences pour expérimenter des systèmes de culture innovants, afin de produire plus et mieux. Artémis contribue aussi au développement d'un réseau pour l'agriculture de précision. Sept plateformes existent à ce jour, réparties en Bourgogne et Franche-Comté. Cet outil a été labellisé au Fond unique interministériel grâce à la dynamique du pôle de compétitivité Vitagora.

Area : pour une approche plus cohérente de «l'appro»



L'union Est-Agro, Transval et Seine et Yonne, se sont associées pour donner naissance à Area, une centrale d'achat au service des agriculteurs de sept régions. Cette centrale d'achat, qui pèsera 600 M€ à l'achat, devient un acteur majeur de la distribution agricole, tant sur le plan des grandes cultures que de la viticulture.

CHAMPAGNE BOURGOGNE BANQUE ET ASSURANCES
Groupama
ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES Région Bourgogne Franche-Comté
Dijon
Conseil Général Côte d'Or www.cotedor.fr
Bourgogne Conseil régional
FDSEA 21
AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE CÔTE-D'OR
CER FRANCE Voir loin, les pieds sur terre
UPV Union des Producteurs de Vignettes de Vitrolles
APPV 21
HORSCH L'agriculture par passion
CAVB Confédération des Appellations et des Vignerons de Bourgogne
bienvenue à la ferme
DIJON CÉRÉALES
110 BOURGOGNE
COOPÉRATIVE BOURGOGNE DU SUD
Bresson

le Sommet du végétal

18-19 janvier 2012

DIJON

Programme

Mercredi 18 janvier

9h00 . Accueil des délégués
9h30 . Séances réservées aux délégués :
. Assemblées générales AGPB-AGPM-FOP

12h30 . Déjeuner
14h30 . Assemblée générale ORAMA
16h45 . Ouverture du Sommet du Végétal
17h00 . Table ronde « Atouts et potentiels des grains français ». Grand témoin : Erik Orsenna
20h00 . Soirée Sommet du Végétal au Clos Vougeot

Jeudi 19 janvier

8h30 . Accueil des congressistes
8h45 . Interventions d'accueil des personnalités régionales
9h00 .Table ronde « L'agriculture : la solution sous conditions »
11h00 . Intervention Grand Témoin : Jean Viard, sociologue

12h30 . Déjeuner
14h30 . Interventions de clôture
Xavier Beulin, président de la FNSEA
Phille Pinta, président d'Orama
Bruno Le Maire, ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du territoire
16h30 . Fin du Sommet du Végétal

ORAMA
nos cultures, notre avenir

Élevage

Des charges de structures qui pèsent en ovins viande

Améliorer la connaissance des charges de structure en élevage ovins, afin de trouver des marges de manoeuvre pour en réduire le poids.

Quel que soit le type de système, les données du réseau national des exploitations ovins viande ont révélé que les charges de structure pèsent en moyenne, plus lourdement que les charges opérationnelles. *«En 2009, le coût opérationnel moyen, rapporté au kilogramme de carcasse d'agneau, se situait autour de quatre euros, alors que le coût structurel (hors cotisations sociales, rémunération de la main d'œuvre familiale et capitaux propres) atteignait cinq euros. Travailler sur la connaissance de ces coûts structurels, peut permettre d'en améliorer la maîtrise, grâce à la mise en évidence d'axes de progrès»*, note Edmond Tchakérian.

58 % du total des charges

Les charges de structures doivent être étudiées en liaison avec l'ensemble des éléments structurels et économiques de l'exploitation. Elles sont étroitement liées au produit brut de l'exploitation. En moyenne, elles pèsent 58% du total des charges et 50% du produit brut. Mais une forte variabilité des charges existe. A même niveau de produit, elles peuvent fluctuer de plus de 30 000 €.

De leur analyse, il ressort que le poste mécanisation tient la première place de ces charges et ce quel que soit le type de production avec une valeur moyenne de 40 % du total des charges de structure. Les amortissements représentent 45 % du poste mécanisation. *«Or ils dépendent de la politique d'investissements de l'exploitation, fondée à la fois sur des motivations technico-économiques et fiscales. Avec un taux de 20 %, le poste autres charges[1] arrive en seconde position. Les frais de gestion et les assurances en constituent près de la moitié»*, poursuit Edmond Tchakérian. *«Nous avons posé la question aux éleveurs sur les modalités envisagées pour réduire les dépenses de mécanisation. La piste la plus citée (43 % des réponses) est 'l'externalisation' totale ou partielle des investissements en passant par la Cuma, la copropriété, les travaux en entreprise…»* Avec 28% des réponses, le rythme de renouvellement du matériel apparaît comme la seconde option pour la maîtrise des charges.

Ce questionnaire a par ailleurs vu émerger l'envie d'éleveurs de maîtriser les charges de mécanisation grâce à des solutions techniques (22% des réponses). Celles qui sont nommées font référence à une simplification des interventions lourdes, à aller vers plus de pâturage… *«Cette dernière possibilité, mérite d'autant plus d'être étudiée qu'elle peut également impacter les charges opérationnelles et par conséquent, si le produit n'est pas détérioré, influer de façon importante sur les coûts de production et les résultats économiques finaux»*.



F. Carbonell

Les charges de structures pèsent en moyenne 58 % du total des charges.

De nombreux facteurs plus ou moins maîtrisables par les exploitants rentrent en ligne de compte dans le volume des charges de structure comme le mode d'installation ou de reprise de l'exploitation, la balance entre économie et conditions ou confort de travail, le statut du foncier et du bâti… *«Cette étude a par contre mis en évidence l'existence d'une forte variabilité. Ceci laisse donc entrevoir des marges de manœuvres plus ou moins faciles à mettre en œuvre, à court ou moyen terme. Il convient donc de continuer à les explorer»*, conclut Edmond Tchakérian.

Cyrielle Delisle

(1) : ce poste comprend notamment les frais de transports et de déplacements, les impôts et taxes, l'eau, le gaz, l'électricité, les frais de gestion, les frais postaux, les assurances et les autres amortissements hors ceux de mécanisation, des bâtiments et du foncier pris en compte dans les postes correspondants.

Elvea71-58

La fusion est entrée en vigueur

Depuis le 1er janvier, l'ADPA58 a disparu et a fusionné avec Elvea71, une association de producteurs et d'acheteurs de Saône-et-Loire. Pour l'instant, il n'y a plus d'animateur dans la Nièvre mais cela ne devrait pas tarder.

La fusion a été validée et officialisée courant décembre par les adhérents d'ELVEA71 réunis en assemblée générale extraordinaire. Sous son ancienne forme, l'ADPA58, qui peinait à maintenir son nombre d'adhérents, n'existe plus. Elle est dorénavant mariée avec son homologue de Saône-et-Loire au sein d'une nouvelle structure baptisée Elvea71-58, dont le nouveau président s'appelle Jean-Michel Morel. Il est éleveur à Chalmoux (71) et présidait déjà Elvea71. Concrètement, la nouvelle entité regroupe désormais 590 éleveurs des deux départements, qui détiennent environ 56 500 vaches allaitantes. Mieux, la nouvelle association, à laquelle adhèrent également près de 80 acheteurs de bovins, est reconnue par le ministère de l'Agriculture en tant qu'OPNC, statut que ne possédait pas l'ADPA58 avant sa disparition.

3 techniciens... plus 1 ?

Le siège social de la nouvelle structure est situé à Charollas, dans le berceau de la race charolaise. Ses coordonnées sont Elvea71-58, ZA Champ du village, 71120 Charolles. L'association est joignable par téléphone au 03 85 81 38 80 ou par mail à: elvea71@orange.fr. Trois techniciens sont également d'ores et déjà joignables. Il s'agit de Anne-Lise Amborot (06 81 75 44 95), David Lebeau (06 70 03 46 53) et Francine Martin (06 85 86 52 82). Jean-Michel Morel évoque l'embauche prochaine d'un technicien supplémentaire, pour faire face à l'afflux de travail lié à la fusion avec la Nièvre. Il n'est d'ailleurs pas illogique d'imaginer que le prochain salarié soit d'origine Nivernaise et que, tout du moins, il assure les permanences au marché au cadran de Moulins-Engilbert pour les adhérents nivernais.

Angélique Douard, l'ancienne animatrice de l'ADPA58, n'a pas souhaité être reconduite dans ses fonctions au-delà de la fusion qui est intervenue le 1er janvier dernier. Cependant, le président, Jean-Michel Morel, au cours des différentes réunions préparatoires au changement juridique, s'est engagé à ce que la qualité de service dans les fermes soit maintenue pour tous les adhérents, après le 1er janvier 2012. Les Nivernais ne devraient donc pas y perdre.

Atouts et argumentaires

Dans un communiqué publié fin décembre, le président de la nouvelle association a tenu à dresser le tableau de tous les avantages, pour les éleveurs, d'Elvea71-58. Parmi les principaux argumentaires, il insiste sur le fait que, grâce à elle, il n'y a *«aucune retenue sur les ventes; qu'elle garantit le maintien de la concurrence; qu'elle offre une garantie de paiement des ventes en ferme via Solidea; qu'un logiciel informatique (Oribase) permet une simplification administrative; qu'elle propose la tenue du cahier d'épandage et prévisionnel de fumure; qu'elle participe de la mise en place de filières et de la qualification de l'élevage dans les démarches Charolais de Bourgogne, Hérédia (non OGM), de la Charte des bonnes pratiques d'élevage et de Charolais Terroir; qu'elle accompagne le montage de différents dossiers d'aide (Pac, PMTVA, PMBE...); qu'elle interagit comme un réseau d'informations et d'échanges sur les cours, les aides...; et enfin qu'elle tient sa place dans la représentation du commerce privé au sein de la FNB par l'intermédiaire d'Elvea France»*.

E.C.



Vins de Bourgogne

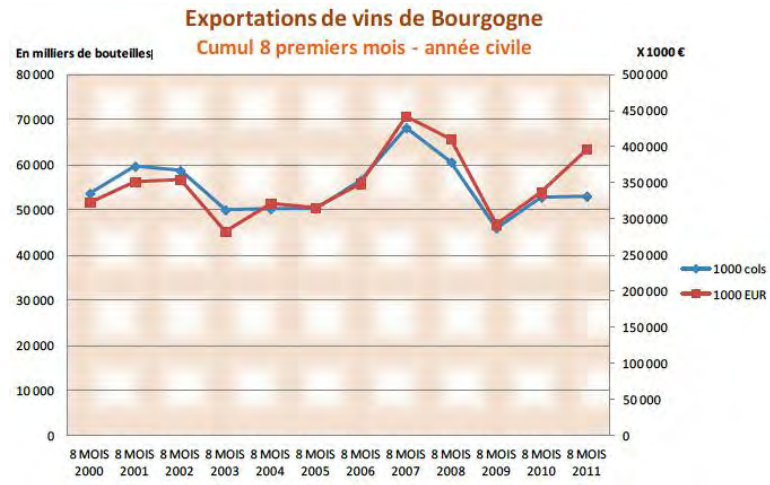
Les opportunités de l'export

La campagne 2010/2011 a confirmé le retour à la croissance des ventes de vins de Bourgogne, amorcée l'année dernière après la crise de 2009. La Bourgogne affiche de bons résultats, notamment par rapport aux autres vignobles. Même si la conjoncture mondiale reste morose, des opportunités sur les marchés en développement ouvrent de belles perspectives.

Les ventes de vins de Bourgogne, lors de la dernière campagne de commercialisation, ont augmenté à nouveau de 4,5 % en un an, après une hausse de 5 % lors de la campagne précédente.
Comme l'an passé, c'est essentiellement l'export qui a favorisé ces bons résultats, situés entre +6,5 % et +12 % selon le BIVB. Ceux-ci ont été générés grâce à une stratégie de réorientation des exportations vers les pays les plus lointains, preuve que le vignoble bourguignon conserve toutes ses capacités historiques à conquérir les nouveaux marchés.

Export : 3ème meilleur chiffre d'affaires en 2011

Positif malgré un contexte international toujours maussade, Benoît de Charette, co-gérant de la Maison Bichot à Beaune, témoignait, à l'occasion de Vinomarket, du retour de la Bourgogne sur les marchés : *«seul un «grand vignoble» peut être présent dans 150 pays, malgré une petite taille !»*
La campagne (août 2010/juillet 2011) confirme la reprise des exportations. Au cours des 12 mois cumulés de la campagne, les statistiques douanières affichent une nouvelle progression des exportations de 6,4 % en volume, après une hausse de 5 % sur la campagne précédente. Au global, et par rapport à la moyenne des expéditions observée depuis 10 ans, le retard en volume accumulé pendant la crise a été comblé. On est revenu au niveau normal, soit 89 millions de bouteilles.
Cependant, à la suite de la mise en place par les Douanes de mesures déclaratives simplifiées, un volume non négligeable de vins de Bourgogne exporté n'est plus intégré dans les statistiques officielles. En incluant le volume supplémentaire, estimé par le biais de différentes sources d'information, il est raisonnable de considérer que l'on est plus proche de 94 millions de bouteilles.
Après avoir été touchée par la grave crise économique de 2008/2009, la Bourgogne a su profiter de la reprise des flux mondiaux de vins pour retrouver une croissance significative à l'export.
Le changement, en 2011, réside essentiellement dans la forte hausse du chiffre d'affaires, avec une évolution de 18,8 %, après la faible progression de l'année précédente. Avec un montant de 629 millions d'euros, il dépasse largement la moyenne des dernières campagnes et s'affiche comme le troisième meilleur résultat de l'histoire de la Bourgogne à l'export.
Bien que les résultats soient bons, il convient de rester prudent sur les perspectives pour la nouvelle campagne. La conjoncture actuelle incite les exportateurs à une certaine prudence pour les mois à venir. Avec la crise latente que traversent les marchés, la consommation mondiale et les exportations pourraient s'infléchir en fin d'année.
Cette campagne a permis d'accroître sensiblement la valorisation moyenne des vins de Bourgogne expédiés, conformément aux objectifs du plan *«Bourgognes Amplitude 2015»*. Elle a pareillement favorisé la reprise des appellations villages et grands crus, alors que la campagne précédente avait été amorcée sur les AOC régionales, à prix plus abordable et à rotation rapide.
La croissance a autant profité aux vins blancs, avec une hausse de 6,8 % en volume et de 14,7 % en valeur, qu'aux vins rouges, avec respectivement +8,9 % et +26,9 %. Seul le Crémant de Bourgogne semble être en repli (source douanière 2011). L'enquête réalisée par le syndicat du Crémant de Bourgogne montre au contraire une poursuite de la croissance à l'export pour cette AOC effervescente.



Sous le signe de la valorisation
Si l'année 2010 avait surtout permis d'accroître les expéditions en volume, l'année 2011 marque une forte reprise du chiffre d'affaires.
Les expéditions de vins de Bourgogne hors de l'hexagone ont progressé de 0,4 % en volume et, surtout, de 17,8 % en valeur au cours des 8 premiers mois de 2011, par rapport à la même période en 2010 (53 millions de bouteilles pour un montant de près de 400 millions d'euros).
Cette progression s'observe sur tous les marchés, hors Union Européenne. Ils sont nettement repassés dans le vert, à commencer par les principaux marchés de la Bourgogne :
- le marché nord-américain bénéficie d'une reprise de la consommation de vins premiums et continue d'être au cœur de la stratégie de développement des négociants bourguignons ;
- le Japon, dont le Yen *«fort»* favorise les importations, n'a pas freiné ses importations de vins de Bourgogne, bien au contraire, grâce aux efforts des Japonais pour faire face à la double catastrophe de mars 2011.
La bonne santé du vignoble bourguignon tient aussi beaucoup au dynamisme économique des nouveaux marchés de consommation, principalement en Asie. Le duo Chine continentale cumulé à Hong Kong (les deux marchés étant très liés) se rapproche rapidement du Top 5 des marchés export de la Bourgogne en valeur.
D'autres marchés prometteurs commencent à prendre une place significative dans ce classement. La Bourgogne y connaît une popularité croissante, comme en Australie, avec 2 % du chiffre d'affaires de la Bourgogne, au Brésil, avec 1 %, ou aux Émirats Arabes Unis, avec également 1 %.
La Bourgogne est ainsi le vignoble français en vin tranquille qui réalise le plus gros chiffre d'affaires en Australie. Elle totalise 30 % des exportations en valeur des vins tranquilles AOC français sur ce marché, tout comme au Brésil.
Un rebond de 30 % est observé sur les expéditions de vins de Bourgogne en Russie, marché auquel il faut associer les bons résultats de la Lettonie et de la Lituanie (pays de transit vers le marché russe). En revanche, les ventes sur le marché européen semblent toujours pénalisées par la conjoncture économique morose. Cependant, la baisse du volume de ventes des marchés européens est à relativiser en raison de la simplification déclarative évoquée précédemment.

CÉDRIC MICHELIN



Tableau des résultats export des vins de Bourgogne sur la campagne 2010/2011 et sur les 8 premiers mois 2011

Exportations de vins de Bourgogne	Campagne 2010-11 (août 2010 - juillet 2011)						Cumul 8 premiers mois 2011 (janvier - août)					
	camp 2010/11		% camp 10-11 / 09-10		Ecart camp 10-11 / 09-10		Cumul 8 mois 2011		% 8 mois 2011 / 2010		Ecart 8 mois 2011 / 2010	
	1000 cols	1000 EUR	VOLUME	VALEUR	1000 cols	1000 EUR	1000 cols	1000 EUR	VOLUME	VALEUR	1000 cols	1000 EUR
Monde	**89 007**	**628 787**	**+6,4%**	**+18,8%**	**5 335**	**99 584**	**53 023**	**396 392**	**+0,4%**	**+17,8%**	**224**	**59 910**
UE	**51 970**	**264 721**	**-2,8%**	**+1,9%**	**- 1 517**	**4 964**	**28 478**	**145 874**	**-11,7%**	**-4,9%**	**- 3 766**	**- 7 507**
Royaume-Uni	22 240	113 399	+1%	+2%	221	2 077	11 781	62 515	-13%	-6%	- 1 775	- 4 279
Belgique	8 611	37 286	-5%	-5%	- 495	- 2 114	4 779	20 226	-16%	-13%	- 922	- 3 095
Allemagne	4 731	26 767	-13%	+13%	- 683	3 132	2 356	14 442	-27%	+3%	- 850	420
Pays-Bas	5 882	24 908	-5%	-7%	- 302	- 1 815	3 248	13 511	+5%	0%	149	54
Danemark	2 991	15 786	-7%	+7%	- 239	1 061	1 845	10 043	-13%	-1%	- 271	- 92
Suède	3 254	14 198	+5%	+6%	148	859	2 075	9 089	-1%	+2%	- 14	141
Espagne	184	1 846	+9%	-3%	15	- 59	106	1 064	-8%	-15%	- 9	- 181
Irlande	1 509	6 423	+6%	-6%	85	- 395	845	3 375	+1%	-11%	11	- 405
Italie	581	5 456	+8%	-2%	42	- 118	277	2 864	-11%	-15%	- 35	- 508
Luxembourg	399	3 919	-5%	-9%	- 21	- 385	178	1 898	-25%	-19%	- 59	- 451
Autriche	166	2 025	-8%	+17%	- 15	290	82	1 135	-23%	+24%	- 24	221
Lettonie	271	1 898	+12%	+21%	28	324	164	1 139	+25%	+24%	33	219
Finlande	320	1 681	-16%	-5%	- 60	- 86	231	1 195	-19%	-2%	- 55	- 23
Lituanie	215	1 160	+309%	+431%	162	941	138	712	+162%	+160%	85	438
Pays Tiers	**37 038**	**364 066**	**+22,7%**	**+35,1%**	**6 852**	**94 620**	**24 545**	**250 518**	**19,4%**	**36,8%**	**3 990**	**67 417**
Etats-Unis	13 975	126 646	+27%	+38%	2 990	35 004	9 126	82 505	+25%	+39%	1 847	23 051
Japon	7 968	76 543	+7%	+16%	543	10 333	5 289	52 316	+8%	+15%	400	6 796
Canada	5 508	37 785	+35%	+50%	1 421	12 672	3 533	25 572	+19%	+40%	567	7 354
Suisse	1 895	31 284	-5%	+24%	- 97	6 152	1 338	21 436	+3%	+39%	40	5 961
Hong Kong	745	18 065	+40%	+74%	214	7 693	546	14 129	+49%	+109%	179	7 368
Australie	953	9 545	+31%	+27%	227	2 045	780	7 990	+48%	+50%	252	2 651
Singapour	359	8 998	+6%	+61%	19	3 415	229	6 251	+15%	+59%	29	2 322
Taiwan	330	8 947	+111%	+101%	174	4 504	236	6 706	+115%	+124%	126	3 706
Chine	945	7 336	+79%	+112%	416	3 869	572	4 880	+81%	+103%	256	2 475
Brésil	497	4 943	+8%	+37%	36	1 340	385	3 508	+29%	+49%	86	1 160
Emirats Arabes Unis	475	4 387	+23%	+43%	89	1 329	353	3 481	+36%	+57%	93	1 261
Corée du Sud	335	3 704	+22%	+3%	61	115	212	2 473	+9%	+3%	17	77
Norvège	*546*	*3 442*	*+48%*	*+57%*	*177*	*1 243*	*407*	*2 636*	*+19%*	*+35%*	*65*	*676*
Russie	299	2 215	-10%	+10%	- 35	201	221	1 429	+3%	+1%	6	8
Mexique	169	1 184	+10%	-5%	16	- 57	105	798	+10%	+10%	10	71

Section ovine

Aide ovine du 1er au 31 janvier 2012

La demande d'aide ovine doit se faire avant le 31 janvier 2012 et exclusivement par télédéclaration.

Pour l'année 2012, le département de la Nièvre passe à 100% à la déclaration en ligne. Ainsi, les éleveurs ovins sont les premiers concernés par cette mesure, puisque les dossiers de demande d'aide ovine doivent s'effectuer par ce biais jusqu'au 31 janvier 2012. Aucun formulaire papier ne sera accepté.

Les éleveurs devront se connecter sur le site télépac :
www.telepac.agriculture.gouv.fr pour faire leur déclaration. Pour ceux qui n'ont jamais effectué de télédéclaration, il faut se munir de son numéro pacage et du code télépac (figurant sur les courriers de notifications de DPU).

Rappel éligibilité

Pour pouvoir bénéficier de l'aide, différentes conditions sont à respecter :
- le seuil de brebis éligible est de 50 têtes ;
- il y a obligation de détention de l'effectif pendant 100 jours ;
- il y a possibilité de remplacer les brebis sorties par des agnelles. Celles-ci doivent être nées au plus tard le 31 décembre de l'année précédente, identifiées dans les 7 jours suivant leur naissance, dans
- la limite de 20% de l'effectif engagé ;
- l'obligation de déposer un dossier PAC en 2012 ;
- le ratio de productivité minimale est de 0.7 agneaux/brebis/an et non plus 0.6.

Rappel majoration

En ce qui concerne la demande de majoration de l'aide, il faut être adhérent à une OPC ou contractualiser plus de 50% de sa production avec 1 à 3 acheteurs et réaliser un prévisionnel de mise sur le marché de ses agneaux.

Les éleveurs ayant signé des contrats en 2011 auront le choix entre trois options : reconduire le contrat 2011 à l'identique, en signant une attestation de reconduction ; reconduire le contrat 2011 en modifiant une ou plusieurs clauses, avec la réalisation d'un avenant au contrat cosigné des deux parties, ou établir de nouveaux contrats.

Dans tous les cas les de figure, les contrats doivent contenir au minimum les clauses suivantes : durée, volumes, caractéristiques du produit, modalités de collecte ou de livraison, critères et modalités de détermination du prix, modalités de paiement et modalités de révision et de résiliation du contrat.
La FNO recommande de ne pas hésiter à établir de nouveaux contrats, pour en renégocier les termes avec les opérateurs commerciaux.
N'hésitez pas à nous solliciter pour plus de renseignements.

SECTION OVINE – FDSEA 58

▶ Des professionnels à votre service

Caméra pour l'élevage, commerçant, artisan, PME
DÉPANNAGE TOUTES MARQUES
PROMO
• 1 caméra numérique couvrant 600 m² commande d'éclairage et liaison radio jusqu'à 1 km à vue
• Connexion sur ordinateur, tablette, Iphone, Androïd, Blackberry... prix: 2 990 €HT hors pose
• Option: raccordement sur vos téléviseurs
GRAFFE Laurent - Distributeur Veosys - dpts 89 et 21
89400 Migennes - Tel 03 86 80 14 84 - Portable 06 07 18 81 55
VéOsyS

CAGE À ÉCORNER - ÉCORNEUR - VELEUSE - TONDEUSE
L'Eleveur Bourguignon
SAV • abreuvoir • clôture • tondeuse
LARGE CHOIX DE MATÉRIEL POUR L'ÉLEVEUR
21320 POUILLY en AUXOIS - Tél. 03 80 90 66 60 - Fax 03 80 90 86 48

EARL CUNIN
Pédicure tous bovins
(cage spéciale pour taureaux)

21210 JUILLENAY - Tel. 06 17 49 08 63

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Directive nitrates

Zone vulnérable: Rappels réglementaires sur la Directive nitrate

Tout agriculteur exploitant au moins une parcelle située en zone vulnérable est tenu de respecter le programme d'action départemental pris par l'arrêté préfectoral du 28 juillet 2009.

Parmi les obligations à respecter et notamment sur la fertilisation azotée vous devez établir un plan prévisionnel de fumure, calculer votre dose prévisionnelle d'azote et tenir un cahier d'enregistrement de vos pratiques.

Dans votre plan prévisionnel azoté, vous devez impérativement enregistrer les éléments suivants : n° ou nom de parcelles et d'îlots, culture/prairies, date d'implantation pour les prairies, gestion de l'interculture prévue, surface, quantité d'azote prévue à chaque épandage par type de fertilisants (engrais ou fumier) et la période et le fractionnement prévu.

Calculer la dose d'azote prévisionnelle :
Pour calculer au plus juste la dose d'azote, vous devez prendre en compte un objectif de rendement raisonnable qui doit être inférieur ou égal à la moyenne des 3 meilleurs rendements sur les 5 dernières années, par parcelle ou groupe de parcelles homogènes.
Vous devez prendre en compte la quantité d'azote présente dans le sol en sortie d'hiver (reliquat sortie hiver RSH) et les différents postes de fourniture d'azote : minéralisation du sol, effet du précédent, effet des Cipan, azote absorbé par la culture pendant l'hiver, effet du retournement d'une prairie, effets des apports de matières organiques.

Le RSH doit être estimé chaque année et pour chaque îlot cultural situé en zone vulnérable selon trois possibilités :
une analyse à l'îlot cultural du reliquat sortie hiver
une moyenne issue de la synthèse départementale
une valeur issue d'un modèle de prévision (type Epiclès)

Renseigner ses apports prévisionnels :
Le plan prévisionnel de fumure doit être établi, au plus tard le 1er octobre pour les prévisions d'apport de début de campagne ou avant si ces apports sont antérieurs.
Lorsque vous connaissez le RSH (analyse ou synthèse) vous pouvez ajuster le calcul de la dose prévisionnelle et achever votre plan de fertilisation.

Enregistrer votre cahier d'épandage :
Cela concerne les apports d'engrais minéraux azotés et les épandages de fumier, lisier, boues de station d'épuration, … Vous devez impérativement noter : n° ou nom de parcelles ou d'îlots, culture/prairies, gestion de l'interculture, surface, quantité d'azote apportée par type de fertilisants (engrais ou fumier) et date des apports.

Règles de gestion des apports azotés :
Le 4ème programme d'action impose les règles suivantes de gestion des apports d'azote :
Dès que la dose prévisionnelle dépasse 60 kg d'azote/ha, il est obligatoire de la fractionner en au moins deux apports. Chaque apport d'azote minéral ne peut dépasser 100 kg/ha sauf dans le cas de la culture du maïs.



Carte des zones vulnérable de la Nièvre.

Pour rappel : les apports d'azote minéral sont interdits avant le 15 janvier. Entre le 15 janvier et le 15 février, ils ne peuvent pas dépasser 60 kg d'azote minéral/ha sur céréales à paille et 80 kg d'azote minéral/ha sur colza.
Chaque apport d'azote organique ne peut dépasser 170 kg d'azote total organique/ha.

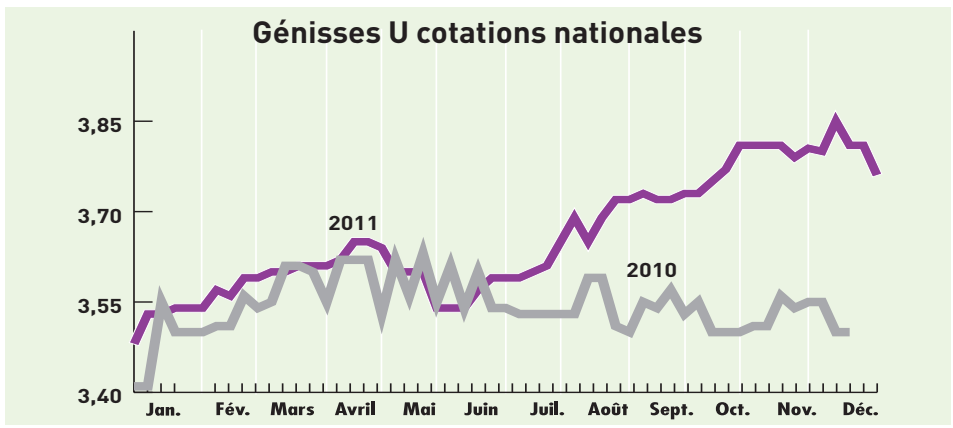
Des exigences supplémentaires, en cas de MAE
Si vous avez signé un contrat un MAE (PHAE2, MAER2, MAEt), vous devez réaliser un bilan global de fertilisation.

VIVIEN VACHER
CHARGÉ D'ÉTUDE ENVIRONNEMENT
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA NIÈVRE

Bovins

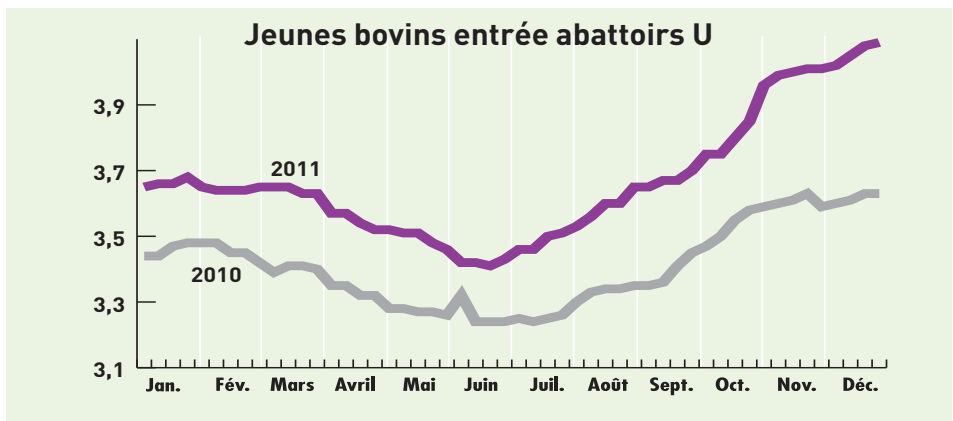
Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 04/01/12	Corbigny 19/12/11	Bourg-en-Bresse 10/01/12	St Christophe-en B. 04/01/12	M.Engilbert *maxi* 03/01/12	National : 04/01 au 10/01/12
Effectifs		-	195	572		-	
Génisses	U	3,82 €		4,10 €	4,04 €	2,22 €	3,83 €
	R	3,58 €		3,65 €	-	-	3,51 €
	O			3,15 €	-	-	2,97 €
Charolais Terroir	E	-	-		5,33 €	-	
Charolais	U	-	-		4,04 €	-	
	R	-	-		3,70 €	-	
Vaches	E	-	-		-	2,15 €	-
	U	3,66 €	nc	3,60 €	3,66 €	2,06 €	3,67 €
	R	3,54 €	nc	3,40 €	3,50 €	1,92 €	3,42 €
	O	3,10 €	nc	3,00 €	3,05 €	-	2,95 €
Taureaux	U	-	-	2,65 €	2,71 €	-	2,62 €
	R	-	-	2,60 €	2,64 €	1,61 €	2,56 €
Broutards (340-370 kg) *maxi*			2,62 €				
Génisses (24 -36 mois) *maxi*			2,00 €				



Gros bovins entrée abattoir — *Cotations nationales FranceAgriMer du 2/01/au 8/01/12*

	E	U	R	O	P
Génisses	5,00 €	4,06 €	3,60 €	3,18 €	
Vaches	4,48 €	3,93 €	3,50 €	3,05 €	2,75 €
Jeunes bovins	4,34 €	4,09 €	3,86 €	3,42 €	



Tendances

SEMAINE DU 9 JANVIER AU 13 JANVIER 2012

Bovins de boucherie

L'activité commerciale de ce début d'année est plus favorisée par la modestie de l'offre, que par une fermeté de la consommation à la veille des soldes. Les perspectives pour les prochaines semaines seront directement liées aux volumes disponibles. Sur les marchés, l'activité commerciale est normale sans plus dans les bonnes femelles charolaises label. Les transactions sont en revanche assez régulières avec des tarifs en légère progression pour les génisses de conformation ordinaire et les réformes allaitantes de choix secondaire.
Dans les réformes laitières, les apports sont juste suffisants pour répondre à la demande et les tarifs se maintiennent sans difficulté dans les vaches frisonnes ou montbéliardes. En jeunes bovins, le redémarrage de l'activité de l'ensemble des opérateurs permet de présenter une offre ponctuellement plus étoffée, ce qui permet aux abatteurs de mettre la pression face aux difficultés commerciales qu'ils rencontrent sur le marché Italien. Du côté de la Turquie, les flux reprennent doucement, mais dans une gamme de prix moins relevée que sur la fin d'année. Les tarifs sont orientés à la baisse sur pratiquement toute la gamme. ■

Broutards

L'année redémarre en douceur. Les transactions sont assez régulières et sur des bases tarifaires sensiblement au même niveau que sur la fin de l'année dans les bons mâles charolais convenant à l'export sur le Maghreb et l'Italie, pour la repousse pour l'Italie ou mis en quarantaine pour la Turquie. La vente reste sélective dans les mâles de moyenne conformation. Dans les femelles, si les bonnes laitonnes charolaises lourdes sont mieux sollicitées pour l'Italie, la vente reste très calme sur l'Espagne. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

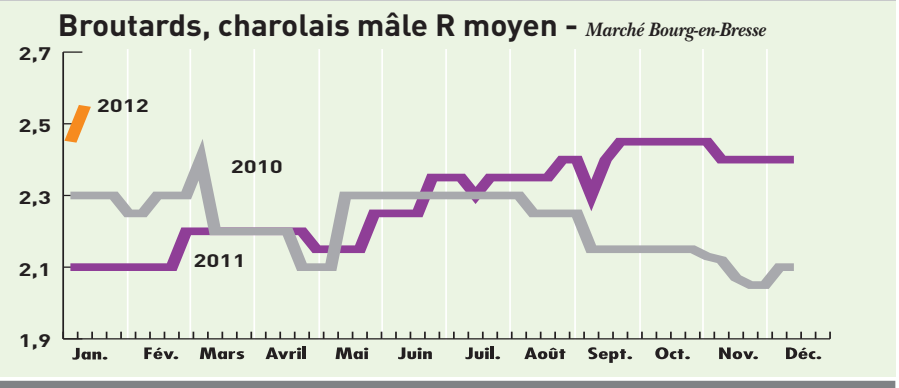
Les acheteurs ont des besoins assez réguliers pour cette reprise, mais les volumes disponibles sont en accord avec la demande. Les tarifs des veaux rrisons ou montbéliards se maintiennent. En ce qui concerne les veaux croisés ou de race à viande, la très bonne marchandise reste bien valorisée pour les dernières mises en place de la Pentecôte. ■

Bovins

Broutards — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 03/01/2012*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers < 300 kg	2,70 €	2,45 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,55 €	2,35 €	-
Mâles lourds > 350 kg	2,50 €	2,30 €	-
Femelles légères < 300 kg	2,35 €	2,15 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,25 €	2,10 €	-
Femelles lourdes > 350 kg	2,15 €	2,00 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers < 300 kg	2,60 €	2,20 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,45 €	2,15 €	nc
Mâles lourds > 350 kg	2,40 €	2,10 €	nc
Femelles légères < 300 kg	2,25 €	1,70 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,15 €	1,70 €	nc
Femelles lourdes > 350 kg	2,05 €	1,70 €	nc

Tendance : Plus d'apport, bonne demande dans la marchandise de qualité.



Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif, maxi)* — *Marché de St-Christophe-en-Brionnais du 4/01/12*

	U	R
Charolais mâles		
250 à 300 kg	2,98 €	2,71 €
300 à 350 kg	3,04 €	2,56 €
350 à 400kg	2,70 €	2,50 €
Charolais femelles		
< 220 kg	2,76 €	2,44 €
220 à 300 kg	2,40 €	2,25 €
> 300 kg	2,39 €	2,28 €

Tendance :
Peu d'apport en ce premier marché de l'année. Cours reconduits dans toutes les catégories. Demande importante dans les broutards légers.

Sicafome *(prix au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 10/01/2012*

Broutards	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
< 200 kg	-	-
200 à 250 kg	3,13-3,30 €	-
250 à 300 kg	2,74-3,27 €	2,62-2,67 €
300 à 350 kg	2,54-2,93 €	2,37-2,57 €
350 à 400 kg	2,45-2,63 €	2,38-2,49 €
400 à 450 kg	2,41-2,66 €	2,36-2,44 €
450 à 500 kg	2,32-2,50 €	2,28-2,41 €
500 à 550 kg	2,24-2,42 €	2,33-2,39 €
Laitonnes	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
< 220 kg	-	2,15-2,30 €
220 à 300 kg	2,25-2,53 €	2,00-2,13 €
300 à 350 kg	2,14-2,40 €	2,01-2,25 €
Génisses	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
< 400 kg (12-24 mois)	-	-
400 à 450 kg (12-24 mois)	-	-
> 450 à 300 kg (12-24 mois)	-	-
(24-36 mois)	1,90-2,10 €	1,71-1,97 €
Vaches	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
- 5 ans	1,73-2,06 €	1,54-1,75 €
5 à 10 ans	1,70-1,97 €	1,51-1,82 €
+ 10 ans	1,68-1,96 €	1,53-1,73 €

Tendance :
• 97 % de vendus.
• Broutard: Les nombreux acheteurs présents permettent la commercialisation totale des lots présentés. Les cours sont aisément reconduits dan sles sujets pesant jusqu'à 430 kg. Par contre les difficultés économiques en Italie, et les tensions diplomatiques avec la Truquie provoquent un climat de prudence chez les exportateurs et un léger tassement des cours des sujets très lourds et gras. Malgré tout, on n'enregistrera aucun invendu.
• Laitonnes: Meilleure ambiance. La tendance observée la semaine passée se confirme, et les cours continuent de progresser. Aucun invendu..
• Génisses 2 ans: Offre insuffisante ne permettant pas d'établir des cotations.
Génisses 3 ans et vaches: L'offre est de bonne qualité. Les volumes paraissent importants, mais ne couvrent toujours pas les besoins d'acheteurs de plus en plus nombreux. Relève nulle.

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 09/01/2012*

Broutards	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
345 à 370 kg	850-920 €	2,41-2,51 €
380 à 430 kg	920-1070 €	2,38-2,55 €
435 à 555 kg	1070-1300 €	2,31-2,49 €
Génisses (24-36 mois)		
500 à 715 kg	900-1300 €	1,67-1,86 €
Taureaux		
730 à 1015 kg	-	-
Vaches		
légères	810-990 €	
entre-deux	1000-1230 €	
lourdes	1240-1730 €	
Bovins gras		
Vaches de viande		3,38-3,54 €/kg
Génisses de viande		3,50-3,68 €/kg

Tendance :
Les apports augmentent en broutards, les tarifs sont stables pour l'ensemble des catégories, la demande restant orientée principalement sur les sujets lourds et de bonne conformation. Peu d'invendus. Peu d'apports en laitonnes et génisses d'export, cours reconduits. En génisses et vaches, les volumes augmentent également, les animaux sont de bonne qualité, la commercialisation rapide à des cours très fermes. Seulement 2 invendus.

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 02/01/12 au 08/01/2012*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,55 €	-
350 kg	-	2,50 €	2,45 €
400 kg	-	2,46 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,39 €	2,34 €
500 kg	-	2,33 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,22 €	2,12 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,01 €	1,91 €

Tendance :
Marché export dans l'expectative.

Gros bovins morts *(état engrais. 3 - stade entreé abat. px kg carcasse)* — *Cotations Dijon 02/01 au 08/01/2012*

	E	U	R	O	P
Génisse	-	3,95-4,15 €	3,50-3,81 €	-	-
Vache	-	3,65-3,80 €	3,42-3,56 €	2,93-3,18 €	2,81-2,85 €
Taureau	-	-	-	-	-
J. bovin	-	4,07-4,16 €	3,66-4,02 €	3,55-3,58 €	-

Veaux

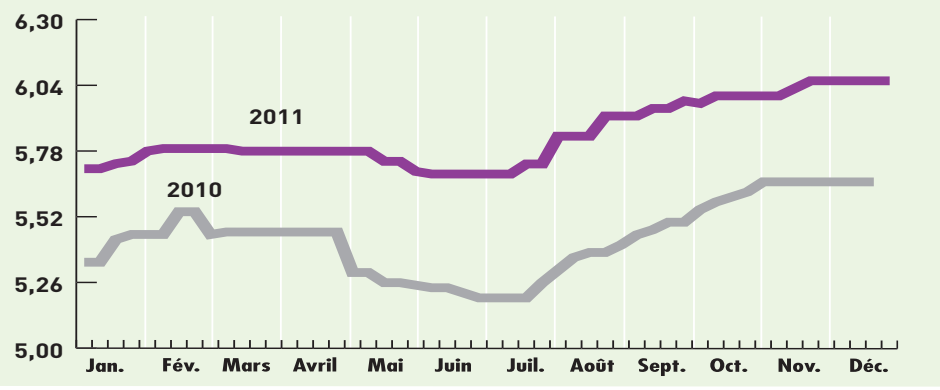
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 4/01 au 10/01/12*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	**8,66 €**	-	-	-
U	**7,91 €**	**7,32 €**	**5,91 €**	-
O	**6,21 €**	**6,07 €**	**5,06 €**	-

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 09/01 au 13/01/12*

Apport	Mâles	Femelles Croisement	Mâles Croisement	Couleur Montbelliards	Noirs
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**103**	**3,70-610 €**	**310-505 €**	**175-290 €**	-
St-Etienne *(veau d'élevage 4-5 sem)*	**210**	**220-560 €**	**200-480 €**	**150-250 €**	
St-Etienne *(veau 40-50 kg engrais)*	**110**	-	-	**100-150 €**	**10-130 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**587**	-	-	**90-155 €**	**70-90 €**

Veaux rose clair 0 - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 2/01 au 8/01/2012*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,60 €**	**2,50 €**	**1,56 €**	**–**
Bons	**2,29 €**	**2,05 €**	**–**	

Ovins

Sicafome *(prix au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 09/01/12*

Agneaux (438)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)	-	**2,84-3,26 €**	**2,51-2,98 €**
Gras (38-44 kg)	-	**2,83-3,32 €**	-
Gras (44-50 kg)	-	**2,77-3,00 €**	**2,54-2,77 €**
Gras (-50 kg)	-	-	-
Brebis (81)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
	0,94-1,27 €	**0,86-1,15 €**	**0,31-0,62 €**

Tendance : Agneaux La présentation est principalement constituée de fins de lots, ce qui rend l'offre très hétérogène. Néanmoins, les cours sont très fermes et restent élevés.

Brebis béliers vente totale, cours en hausse.

Divers	
Agneaux maigres	**2,11 à 2,89 €/kg**
Béliers (15)	**86 à 111 €/animal**
Chèvres (3)	**15 à 30 €/animal**

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 09/01/12*

Amenés:88	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	-	-
Agneaux gras	**90-128 €**	**2,21-2,91 €**
Brebis	**53-98 €**	**0,96-1,20 €**
Béliers	**89-113 €**	-

Vente active dans l'ensemble des catégories. Tarifs très fermes en agneaux de bonne qualité. Forte demande en brebis, cours en hausse. **Prochain marché le 23 janvier 2012**

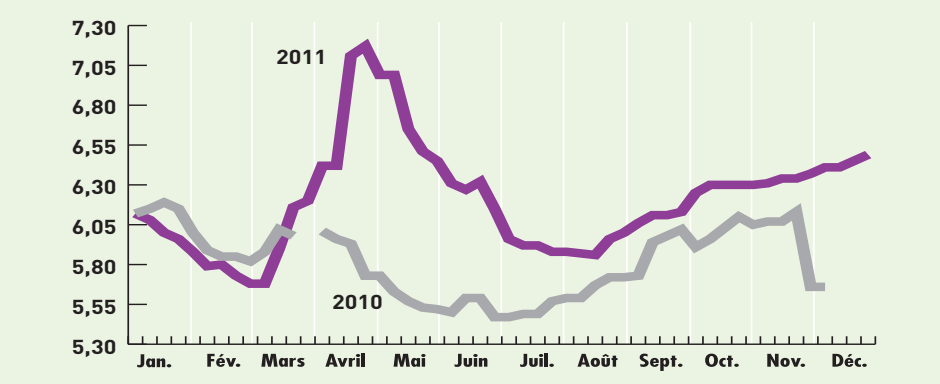
(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations nationales FranceAgriMer du 2/01 au 8/01/12*

Prix moyen pondéré des brebis	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des agneaux
2,23 €	**6,42 €**	**6,56 €**

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations Avignon FranceAgriMer du 2/01 au 8/01/12*

	Poids	U	R	O
Couvert	13-16 kg	**6,86 €**	**6,59 €**	**6,00 €**
Couvert	16-19 kg	**6,68 €**	**6,45 €**	**5,83 €**
Gras	13-16 kg	**4,93 €**	**4,81 €**	**4,43 €**
Gras	16-19 kg	**4,76 €**	**4,49 €**	**4,21 €**

Agneau moyenne nationale

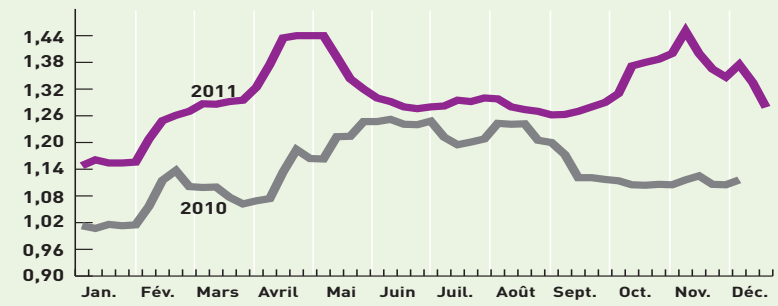


Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (11 795 porcs présentés) — *Cotations du lundi 9/01/2012*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,266 euros**

Plérin du lundi



Porcs charcutiers cadran de Plérin (11 795 porcs présentés) — *Cotations du lundi 9/01/2012*

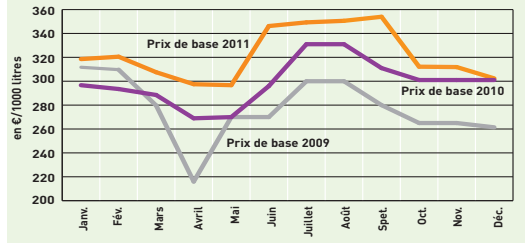
prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,266 euros**

Lait de vache

Prix de base moyen pondéré de l'année 2010	**297,91 €**
Indice mensuel de saisonnnalité	- 10,00 €
Indice économique lié à l'évolution des marchés	+ 8,13 €
Ajustement dû à l'écart France Allemagne (tunnel)	+ 6,34 €
Prix de base décembre 2011	**302,38 €**
Flexibilité max.	4,14 €

source Criel Sud-Est

Courbes d'évolution du prix du lait de vache



Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 01 à 03

Nombre d'opérateurs consultés : 10 * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
01/2012	**2**	**37 000**	**contrat**	-	-	**2**
02/2012	**1**	**13 800**	**contrat**	-	-	**1**
03/2012	**1**	**38 500**	**contrat**	-	-	**1**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme (2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées.
(3) Départ vers abattoirs régionaux - (4) Exportation - (5) Poules PA

Bourg-en-Bresse *du 4/01/12*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :

Volailles à bouillir : 5,00 à 5,50 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,00 à 8,30 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : 6,70 à 7,20 euros/pièce
Pigeons : 6,20 à 6,50 euros/paire
Pintades : 8,00 à 8,50 euros/pièce

Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :

Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,00 à 4,20 au kg vif
Lapins : 4,70 à 5,20 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT Hors transport)

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	260 €	240 €
2e coupe	260 €	240 €
3e coupe	250 €	240 €

Céréales

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe. Récolte 2011 : Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 3,72 euros/tonne du 16 au 30 novembre et de 4,19 euros/tonne du 1er au 15 décembre pour toutes les céréales.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2011			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	76/15/4/2/2	janv.-mars	186	T C
	BPMF	janv.-mars	189	T C
Sud Est	BPMF 76/220/11%	janv.-mars	200	N C
Sud Côte d'Or	BPMF 76/220/11%	janv.-juin	192	V C
Nord Côte d'Or	76/220/11%	-	-	-

BLÉ DUR	RÉCOLTE 2011			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud-Est	normes semoulières	-	-	N C

ORGE DE MOUTURE	RÉCOLTE 2011			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte d'Or	63 kg/hl	6 de janv.	193	V C
Aube/Yonne	sans limitations d'orgettes			
	61-62 kg/hl	3 de janv.	188	N C
Haute Saône	63 kg/hl mini	-	-	C

Fruits et légumes

(prix tous stades poids 100 kg) *Cotations du 10/01/2012*	Lyon	Avignon-Cavaillon	Rungis
Bette France plateau	**1,15 €**	**1,45 €**	**1,70 €**
Carotte France cat I colis 12 kg	**0,55 €**	**0,61 €**	**0,52 €**
Céleri-rave France	**0,65 €**	**0,96 €**	**0,70 €**
Chou frisé France cat. I	**0,55 €**	-	-
Echalote France cat.I	**1,40 €**	**1,40 €**	**1,25 €**
Endive France cat.I colis 5kg	**0,85 €**	**1,15 €**	**0,75 €**
Epinard France cat.I	**1,90 €**	-	**2,00 €**
Kiwi Hayward France cat I 85-95 gr (33 fruits)	**1,10 €**	-	**1,30 €**
Mache coquille France barq. 150 g (les 150 g)	**0,65 €**	-	**0,60 €**
Navet rond violet France	**0,90 €**	**1,20 €**	**0,95 €**
Oignon jaune France cat I 40-60 mm	**0,18 €**	-	**0,15 €**
Persil frisé France	**1,40 €**	-	**1,15 €**
Poireau France cat I colis de 10 kg	**0,75 €**	**0,90 €**	**0,70 €**
Poire Conférence France cat I 60-70 mm plateau 1 rg	**0,55 €**	-	-
P de terre Agata France lavée cat.I 50-75mm sac 10 kg	**0,25 €**	-	-
P de terre chair ferme Charlotte France cat I carton 12,5 kg	**0,60 €**	-	**0,55 €**
Pomme Golden France cat I 135-170 g plateau 2 rgs	**0,65 €**	**0,90 €**	**0,70 €**
Radis demi-long France la botte	**0,85 €**	-	**0,90 €**

Matériel

Tracteur

07 - Vds tracteur Massey Fer 394F 5100h avec cabine
✆ **06 99 09 75 16**

25 - ACHETE tracteur 60 à 85 cv MF Fendt cabine 2 ou 4 RM.
✆ **03 81 86 65 42**

26 - Vds Valtra T 132 D Année 2011 950H
✆ **06 08 86 47 21**

38 - Vds tracteur Renault D 35S-5-D-30 P 70 Farmal cub utility essence IH I 37.
✆ **06 75 04 60 70**

69 - Rech. tracteur David Brown 880 pour pièces détachées - Vds faucheuse condit New Holland 447.
✆ **04 78 48 65 55**

69 - Vds tracteur 70 Ch 4 RM type Basso arceau + chargeur - Achète pneus occas. 13 638 14 9 24.
✆ **06 72 57 41 81**

69 - Vds trac. Someca 850 4x4 1973 12800 H. Round Baller Hesston 5650 année 1992. le tout BE.
✆ **06 18 36 47 25**

89 - VENDS tracteur Case MX 150, année 2001, TBE, 6 660 h., semi powershift, relevage avant, 26 000 euros. (réf. 0201)
✆ **06 67 39 15 31**

Travail sol

01 - Vds cureuse fossé Greffet type D 2200 rotors diam 50 et 60 an 2004 tbé herse plate lourde RAU Sicam 4m20 bé
✆ **04.74.30.84.29. hr**

21 - VENDS épareuse Rousseau 451, 1 500 euros, - charrue Bugnot 5 corps Monoroue, 250 euros, - Vibrachamp IH, 4.50 m., 200 euros, à débattre (réf. 020B)
✆ **09 80 40 78 89 après 20 h**

38 - Vds herse Bourguignon 4,20 m TB : 350 E + charrue HB1 TB : 500 E + 3 rouleaux plombeurs 100 E l'unit., 1 essieu freiné 100 : 650 E, 1 essieu freiné 100 : 450 E.
✆ **04 74 97 23 88 12/14 h et 19/21 H**

71 - Vends herse rotative Maschio DM 3000, an. 97, rouleaux tube 12 toupie jeu de pignon 1000 TR.
✆ **06 88 60 99 98**

Récolte

01 - Vds Fantini 6 rgs 80 cm LH2 vis latérale coupé 400 ha état du neuf
✆ **06.12.27.97.48**

18 - Vds MB TX66, 2004, 1.370 h, batteuse chauf + clim, éparpilleur menu paille, cpe colza tournesol, 6,10 m.
✆ **Tél. 06.14.54.93.37.**

21 - RECHERCHE mois. batteuses Consul, Protector, Mercatoir, Dominator, 56, 66, 76, 80, 85, 86, - John-Deere 952, 965, 970, 975, 1065, 1075, - New-Holland 1520, 1530, 1540, 8030, 8040, 8050, - MF 307, 440, 487, 507 et presses moyenne densité, - RB 120 x 120. (réf. 020A)
✆ **06 29 81 80 05**

26 - Vds RB John derre 540 120 120 Pick-up chaines pignons neufs
✆ **04 75 48 57 92**

26 - Vds Faneuse Kuhn SRP 440 4 toupies repliage manuel convient pour tracteur 50 cv
✆ **06 16 71 80 90**

38 - Vds ramasseuse noix RB 2000, 1992, nombreuses fact. réparation prix à débattre.
✆ **06 08 35 91 86**
04 76 06 11 95

42 - recherche presse balles rondes 120x120 ou volume variable pu large et filet tract. 60 90 cv
✆ **06 23 19 33 18**

69 - Vds presse JD540 pièces adapt. neuves prestations ts pressage balles rondes.
✆ **06 18 05 04 20**

71 - Vends faucheuse Kuhn 602 pendulaire, bon état, cause achat plus large.
✆ **03 85 24 73 33**

Epandage

26 - achete petit épandeur à fumier type arboriculture
✆ **0610781477**

Cave

73 - Vds pulvé Berthoud speed air 300 l dépliage hydrau commande élec en cabine CT OK.
✆ **06 72 94 57 68**

Trav. publics

38 - Achat tracto F 50HX 860 tournand ou pièces faire offre :
✆ **06 76 71 34 44**
04 74 52 34 61 soir

38 - Vds pelle à pneus 15 t Case 888 à voir bas prix.
✆ **06 76 71 34 44**

Agri. divers

01 - Vds éléments serre tunnel larg 5m60x2m15 HT 2m40 serre larg 2mx2m15 HT 2m
✆ **06.82.07.33.68**

01 - Achète presse à foin MD & RB, semoir à maïs PN 2, ensileuse automot., moiss.-batt.
✆ **06 46 04 37 74**

01 - Vds bétaillère 4m50 Montvaier état moyen roues étroites Kleber 8.3 R44 pompe gas oil électrique
✆ **06.11.43.70.47**

01 - Vds rigoleuse Greffet et tonne à eau sur roue 2000 litres tbé
✆ **06.60.89.40.66**

01 - Vds semoir monosem herse rota Lely pulvérisateur Berthoud MB MF 760 semoir engr.
✆ **06.76.25.99.29**

01 - Vds babycrok Audureau type 1750 an 1995 px 1800 E HT - semoir Sulky DPX 1505 an 1998 bâche teleflexible 1400 euros HT - quad Suzuki 400 cm3 an 2008 px 2600 E HT tb état
✆ **06.72.92.28.70**

05 - Achète presse à foin MD & RB, semoir à maïs PN2, ensileuse automot., moiss.-batt.
✆ **07 61 95 19 99**

18 - Vends tracteur Landini Legend, 130 cv, année 2003, 4.000 h - broyeur de haie Feor, 7,50 m de bras, année 2005, commande basse pression, bras télescopique, TBE.
✆ **Tél. 06.86.76.81.23.**

18 - Vends épandeur à fumier Rolland, 10 t, double essieu, avec table d'épandage et tapis hydraulique.
✆ **Tél. 02.48.73.74.14.**

19 - Vds Epandeur Fumier 6T SIAM, tapis hydrau, caisse monocoque, TBE, prix = 4000 euros.
✆ **06 71 10 57 18**

21 - VENDS auto chargeuse NH 1006 C, - épandeur Heywang hydro Mistral 5.5 T., - citernes engrais liquide 2 X 20 m3. Beaune (réf. 01VB1)
✆ **03 80 26 63 45 après 20 h**

21 - A saisir 15 traverses de chemin de fer, environ 2 m. chacune, prix à débattre. (5000)
✆ **06 22 89 76 50**

26 - vends atomiseur 2000 L - berlingo année 202 126 000 kms - crower crop 22 disques
✆ **0475718171 hr**

38 - Vds cause cessation tank à lait Kryos 3600 l, salle de traite 2x4 de Laval décro., tracteur Valtra T130 + Valmet 605, semoir Amazone 3 M D 17, planteuse maïs tourn. 5 éléments, Ksem rototiler, charrue Huard 4 corps, récolteuse herbe, godet désileuse Desvoys, R.B. etc
✆ **06 73 00 78 53**

38 - Vds treuil Diamont 8/10 T, 80 m de câble diam. 12 mm de crabotage hydraulique : 2500 E.
✆ **04 76 64 40 14**
06 84 55 78 91

38 - Vends 2 racleurs lisiers Miro 2m50 à 2m95 en V, 4 poutres à angle pour chaîne carrée état neuf, une désileuse Lucas silogrif 1901 15 m chaîne carrée avec barette et boulon pour élévateur Miro état neuf.
✆ **04 74 80 04 71**

38 - Vds tractopelle Case 580 SLE an. 98, 6300 heures pneus neufs prix : 18900 euros HT + Quad Kymco 150 an. 2003 : 1200 euros + vibro 3 m : 800 euros + herse plate repliage hydro. 4,5 m : 800 euros.
✆ **06 10 42 10 41**

38 - Vends remorque basculante 5 t bon état + scie à ruban volant 80.
✆ **06 89 87 40 65**

38 - Donne pneus pour silos, Vds cultivateur 13 dts, herse 3,20 m, bétaillère camion transformé.
✆ **06 03 80 35 05**

42 - Vds desileuse pailleuse Lucas année 1998 4.5 m3 déméleur mécanique 3300 € à débattre
✆ **06 65 46 10 18**

69 - Vds charrue Kuhn Master 100 3E NSH - Pirouette Kuhn GF 4201 MH - Tracteur Valtra 6350 Hitech clim an 2004 3650 H. - Le tout TBE.
✆ **04 74 26 58 40 HR**

69 - Vds désherbeuse à gaz Delta 2 rampes de brûleurs 1,25 m. 4 roues de jauges maraîcher.
✆ **04 78 90 58 71 HR**

71 - Vds Deutz Agrotron 90, an. 04, 3.519 H, clim., rel. élec. charg. par crédit à 7 camp. taux 2,98 %.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - Vds Renault Arès 826 RZ, 178 CV, an. 03, BV 32/32, pns neufs par crédit à 7 camp. taux 2,98 %.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Vds TA sans reprise, 1 Renault Cérès 85, 13.800 E HT, 1 Lambo 950, 95 CV, tripleur 13.980 E HT.
✆ **06 75 69 62 04**

84 - 30-Vds combiné semis 4,80 m repli. (Vibrosem+Packer), charrues nonstop 2-3-4 socs, épand. engr. dble dis., semoirs 2,5-3 et 4m, vibroculteur 5,10+6+8,50 m.
✆ **04 66 24 26 11**

88 - Vends pulvé Berthoud porté 1000 L 16 m C. dever de 2000 BE 4.000 euros, salle de traite G. Melotte 2x5 décro.
✆ **06 84 26 17 83**

Elevage

01 - Vds mixeur à lisier Pichon diam 60cm L5m tbé 1550 E rabot à lisier 2m40 250 euros
✆ **06.86.30.82.24. ou 04.74.04.07.24**

26 - Vds Tank à lait Japy 2400L Année 95 Jauge électronique très bon état
✆ **09 66 00 02 16 (HR)**

38 - Vds tank à lait Japy 650 L.
✆ **06 28 51 52 87**

38 - Ensilage maïs récolte 11, godet désileur Emily 3 m3, attache Manitou fraise désilage.
✆ **06 22 71 40 99**

Véhicule

Utilitaire

38 - Vds camion Renault R330 Ampyrol tournand pièces 19 t, bas prix.
✆ **06 76 71 34 44**

57 - Vends quad Polaris 300 4X4 non homologué de 95.
✆ **06 86 27 90 43**

73 - Vds bétaillère Mercedes 307 D VL 3-5 T diesel bon état 6500 euros à dbt.
✆ **04 79 05 92 90**

Tourisme

58 - A vendre Toyota Rav IV 136 D4D Life Limited, édition 04/2009, 71 000 kms, entretien Toyota, 1ére main, gris foncé, 18 000 € (= côté) (réf. 0205)
✆ **03 86 84 24 51 HR**

69 - Vends Renault Laguna diesel 2,2 l. DT RXT de 1998 - 215000 km avec crochet d'attelage - CT OK - Pneus bons.
✆ **04 74 04 35 86**

69 - Vends Laguna 3 Expression DCI 150 22000 kms 03/12/07 - Radar recul - Très bon état - 14000 euros.
✆ **06 03 62 88 41**

88 - Vends ZX essence bordeaux 90 000 km d'Avril 96 ttes options CT OK TBE 2.200 euros à débattre.
✆ **06 12 85 67 49**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds regain et enrubannage tb qual. bottes rondes diam 130 poss. livraison
✆ **06.87.44.14.54**

38 - Vds 100 bottes enrubannage 130x130 trèfle ray-grass 50 E/Botte.
✆ **06 86 85 03 84**

69 - Vds pomme de terre Monalisa sans traitement anti germe origine Mt du Lyonnais 0,30 euros / kg.
✆ **06 83 02 29 58**

74 - Achète bois sur pieds résineux, chablis, peupliers, fayard, chêne etc.
✆ **06 08 54 23 48**

74 - Vends foin et regain en balles rondes 120 x 120, zone Reblochon AOC, livraison possible (30 km environ).
✆ **06 18 23 13 48**

74 - Vds 2e coupe MD : 5 T + BC 120 x 90 x 200 : 40 T (50 %, luzerne 25 %, PN 25 % PA) + 3e coupe : 12 T prix 180/200 euros/T départ.
✆ **06 50 95 90 94**

84 - 04-Vends paille très appétante.
✆ **06 62 87 48 93**

Fourrage

26 - vds luzerne foin paille HD qualité assurrée CR sarl Comte dep 26
✆ **06 13 91 28 49**
ou 04 75 90 18 82

ACHÈTE
PAILLE- FOURRAGE
Tous Formats
RÉGLEMENT À L'ENLÈVEMENT
STE T.N.D.
Tel. 03 80 75 89 22

26 - Vds Petite botte luzerne deuxième coupe - très bonne qualité
✆ **04 92 66 03 79**
ou 06 30 69 55 33

69 - Vds foin de qualité, belle paille, livraison par CRq.
✆ **04 74 00 30 70 ou rép.**

BARENBRUG France
ZI – 51230 Connantre

RECHERCHE MULTIPLICATEURS DE SEMENCES DE GRAMINEES PORTE GRAINE

- espèces proposées : dactyle, fétuque élevée, fétuque rouge, ray-grass
- implantation sous couvert (mars 2012) ou sol nu d'été (juillet 2012) suivant précédent cultural
- possibilité de conserver 2 ans en multiplication sur la même parcelle (récoltes 2013 et 2014)
- peu de charges sur la culture
- pour les éleveurs, valorisation possible des sous-produits fourragers
- **PRIX EN HAUSSE DE 30% PAR RAPPORT à 2010**.

APPELER AU 03 26 81 08 83 (service technique)
ou mail : laffille@barenbrug.fr

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03 84 32 30 91**
ou 06 86 08 38 02

71 - Vends 120 bottes de paille de colza en bottes carrées à l'abri.
✆ **06 33 51 62 55**

71 - A vendre foin & paille livrés.
✆ **06 10 11 12 55**
03 85 54 30 97

74 - Vends regain balles rondes
✆ **04 50 69 67 28**
ou 06 20 42 41 93

88 - A vendre foin BC 120x70.
✆ **06 84 16 20 60**
ou 03 29 30 83 78

Pépinière

01 - Part vd cause surplus plants peupliers variétés 214 et beaupres cal 10 12 12 15
✆ **06.82.07.33.68**

26 - Vds Plants de chenes truffiers blancs et verts sélectionnés 1 et 2 ans
✆ **06 76 92 81 71**
ou 04 75 04 74 33

Propriété

01 - JH 37 ans recherche pour réinstallation exploit. bov. viande céréales à rep. Dombes voire Sud Bresse
✆ **06.08.15.50.21**

38 - Jeune agriculteur cherche terrains avec ou sans DPU ou vergers de noyers.
✆ **06 89 44 75 22**

Terrain

38 - Agriculteur cherche pour 2012 pâturage, prairie de fauche, paiement comptant.
✆ **06 83 38 50 63 ap. 19 h**

Divers

21 - VENDS barres de fer, 240 cm, 40 X 40 et 80 X 40, épaisseur 2.45 mm idéal pour clôture (réf. 0204)
✆ **03 80 31 96 62**

38 - Brûleur pour chaudière à fuel, état neuf prix : cent euros.
✆ **04 74 20 03 01**

38 - Vds 1 pneu 650-75-32 neuf Agroxork 900 E, 1 : 480-65-24 50 % usure Firestone : 250 E.
✆ **06 76 47 14 38**

38 - Vds DRECHES brasserie, CORN-GLUTEN, PULPE betterave, bottes MAÏS épis ou plantes entières.
✆ **06 84 09 59 82**

42 - Vds 220 poules certifiées AB début ponte 24 semaines + 25 chèvres laitières début lactation + 25 brebis Lacaunes laitières début lactation + 1 génisse Montb. + 2 génisses Jersiaises + mat. fromageire + mat. traite
✆ **06 37 75 30 36**

55 - Vds SDT 2x6 Boumatic 2000 7.000 euros, tracteur Ford 8240 11.000 H 6.500 euros, andaineur Kuhn GA 402 BE.
✆ **06 79 74 81 86**

70 - Vds MB Claas, Andaineur Kuhn, Benne 16T, Chariot 7 et 9m, Cuve 30000L, 6000L, 3000L, Semoir Nodet 3m, Vibrosem, BétaillÈre pose à terre Pince Bugnot, Cellule à grain, Batiment 20x10.
✆ **03 84 95 87 12**

Location

Agricole

26 - Cherche exploitation pour 350 brebis avec bâtiments pour automne 2012 - Très urgent
✆ **06 99 85 17 06**

Service

89 - Puits et forages, curage, recherche d'eau, pompage. Serge Poinsot (réf. 49VB1)
✆ **03 86 55 98 85**
06 86 01 50 99

Proposition

Commerciale

84 - Cherche Associé pour domaine agricole au Maroc. Si intéressé :

✆ **06 89 16 08 84**

Mariage

Rencontre

89 - Agriculteur 58 ans, célibataire, dispo. aider agricultrice B, lait ou autre, situation indifférente (5012)

✆ **03 86 47 12 81**

Offre

Emploi

01 - Pont d'Ain exploitation laitière recherche salarié H ou F

✆ **06.70.54.91.74**

26 - Recherchons 1 ouvrier tractoriste + polyvalent sur expl viti-vinicole en vu d'1 CDI

✆ **04 75 07 33 38 (H B)**

26 - ETA recherche Chauffeur tracteur avec permis PL pour épandage en arboriculture

✆ **06 12 56 72 10**

38 - Exploit. avicole rech. salarié pour suivi élevage et livraison 35 h permis B, déb. accepté.

✆ **06 81 91 95 40**

AXE EQUIPEMENT
La qualité du service BENOIT - PRIEUR

RECHERCHE
SPÉCIALISTE **TECHNIQUE** MANUTENTION

MISSION

Sous la responsabilité des chefs d'atelier, vous serez amené à:
- réaliser des diagnostics et de la recherche de pannes avec le matériel approprié (PC portable, outillage spécialisé etc…)
- effectuer des réparations principalement en extérieur
- aller en formation pour se perfectionner
- préparer des chariots télescopiques neufs et d'occasion
- mettre en route des machines neuves et d'occasion

PROFIL
- Vous avez de bonnes connaissances techniques
- Vous êtes motivé par le travail de terrain
- Vous aimez les nouvelles technologies
- Vous avez envie d'évoluer
- Le contact client vous plait
- Vous êtes autonome

MOYENS
- Véhicule atelier équipé
- Téléphone portable
- Ordinateur portable
- Salaire motivant

Envoyer CV + photo + lettre de motivation à :
Laurent BENOIT
AXE EQUIPEMENT
58110 Aunay en Bazois
ou par mail: benoitlaurent@axequipement.com

MERLO

PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40 - Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

74 - Exploitation 90 VL Haute Savoie recherche salarié pour suivi troupeaux et travaux divers, logement possible.

✆ **06 86 14 89 23**

74 - Recherche berger alpage 500 génisses 15/05/ au 15/10 pose et dépose clôtures, surveillance et premiers soins animaux.

✆ **06 75 86 74 74**

74 - Expl. lait 150 VL AOC 74 cherche vacher qualifié.

✆ **06 76 47 51 66**
06 75 41 03 40

89 - Nord 89, exploitation grandes cultures , recherche salarié agricole expérimenté, motivé, autonome. Connaissances mécanique et soudure. Sens des responsabilités (réf. 0202)

✆ **06 20 09 27 76 après 19 h**

safer
Bourgogne Franche-Comté

LA SAFER BOURGOGNE FRANCHE-COMTE
Société spécialisée en Aménagement Rural
recrute pour sa délégation de Côte d'Or, poste basé à Saint Apollinaire

UN CONSEILLER FONCIER (H/F)

Vous serez responsable de la négociation foncière sur un secteur du département, sous la responsabilité d'un Directeur Départemental. Cette mission s'exerce au service des agriculteurs, collectivités et de tout utilisateur de foncier en milieu rural.
Vous possédez une expérience de 2 à 5 ans dans une activité de négociation en lien avec le milieu rural et disposez d'une bonne connaissance du monde agricole et rural (diplôme d'ingénieur agricole ou équivalent).
Vous avez du goût pour les contacts et la négociation commerciale.
Vous disposez d'un bon relationnel et vous êtes autonome, déterminé, aimant le travail en équipe.

Merci d'adresser lettre de motivation + CV avec photo à :
Monsieur Lionel de Villemereuil - Directeur Général Délégué
SAFER Bourgogne Franche-Comté
11, rue François Mitterrand - 21850 Saint Apollinaire
l.devillemereuil@saferbfc.com

Animaux

Divers

73 - Vends 50 chevrettes à 15 jours naissance 02/12 indemnes Caev très bonne génétique excellent état sanitaire.

✆ **04 79 36 02 89**

74 - Vds bélier Berrichon race pure.

✆ **04 50 98 01 79**

ou **06 40 28 07 04**

Bovin

03 - Elevage Lena VEND jeunes taureaux limousins 14 - 15 mois HBL, pères qualifiés, station Lanaud (38VB1)

✆ **06 28 02 04 05**

18 - Vends taureaux charolais, HBC, 2 de 18 mois, 1 de 30 mois et 6 de 12 mois et vaches pleines, indem IBR. Gayon Serge.

✆ **Tél. 02.48.74.51.39**
ou 06.86.76.81.23.

18 - Elev. HBC, vend taureaux de l'année et 1 adulte, orig. Toronto. EARL Trameson, 18350 Charly.

✆ **Tél. 06.10.91.41.94.**

21 - Elevage charolais (HBC) BAUDOT à Pont et Massène (Côte d'Or) propose à la vente large choix de reproducteurs (taureaux adultes, 30 taureaux de 18 mois, et 30 veaux de l'année) et ce, en apportant toutes les garanties sanitaires et de reproduction. Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances.

✆ **03 80 97 23 28**
06 07 75 59 74

21 - Elevage Levoyet Herd Book Limousin VEND reproducteurs 17 mois, - vaches garanties pleines. (réf. 0206)

✆ **03 80 23 68 04**

21 - VENDS génisses et vaches pleines, vêlage février ou mars, secteur Auxois Sud (réf. 0207)

✆ **06 69 44 14 05**

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑ 1 parution **17 €** ❑ 2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver

parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

38 - Vds une génisse prête MoxTarine terme début janvier 2012 toutes garanties sanitaires.
✆ **06 19 78 43 78**

38 - Vds lot de 3 génisses d'élevage de race Charolaise nées mai/juin 2009, idemne IBR.
✆ **06 23 37 83 69**
04 76 34 46 42

42 - Vds taureau Simmental 5 ans, génisses 1 an, 2 génisses 3 ans pleines
✆ **06 72 99 92 73**

42 - Vds taureaux prêts à saillir Holstein Rouge et Noir et Montbéliard TBO, poss. livraison
✆ **06 89 30 04 69**

42 - vente en permanence génisses gestantes et Prim Holstein
✆ **06 08 65 52 51**
ou fax 04 77 27 82 58

42 - Vds génisses terme janvier ind. Ibr
✆ **04 77 24 79 27**
ou 06 65 09 97 79

42 - Cse cessation vds troupeau laitier Montbéliard Holstein cl 7500 L non indem ibr
✆ **06 77 92 40 65**

58 - Elevage charolais HBC Guenot Nicolas VENDS vaches, génisses gestantes, taureau et génisses 1 et 2 ans, IND IBR, livraison possible, bonne origine. (réf. 500D)
✆ **06 70 34 71 84**
06 31 23 56 01

58 - Elevage limousin VEND 1 taureau 3 ans HBL, fils de Roesti (IA) et 1 taureau de 2 ans, vêlage facile, IBR A. (réf. 02VB1)
✆ **03 86 30 20 97**
06 17 18 44 26

58 - VEND taureau charolais 3 ans, type viande, cause consanguinité, - veaux reproducteurs HBC IBR A FCO. EARL des Morillats 58360 Préporché (réf. 0208)
✆ **03 86 30 70 36**

58 - Elevage charolais HBC Guenot Nicolais VENDS vaches et génisses gestantes ou vêlées, taureaux et génisses 1 et 2 ans, ind. IBR. Livraison possible, très bonnes origines (réf. 020C)
✆ **06 70 34 71 84**
06 31 23 06 01

58 - VENDS bons veaux reproducteurs 1 an HBC et 4 jumelles de 15 jours, TGS. GAEC Pigoury (réf. 0209)
✆ **03 86 60 44 24**

69 - Vds taureaux charolais HBC 14 mois - TB origine TGS.
✆ **04 74 63 49 93**
ou 06 85 73 49 86

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines viande et gabarit. GAEC Goulliard (réf. 490E)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vends taureau limousin 5 ans, très calme.
✆ **06 31 06 31 14**

71 - Vends taureaux adultes et 2 ans, veaux repro. charol., TGS, liv. pos. Gaec Berland, Viry.
✆ **06 73 34 07 96**
06 85 13 37 68

71 - Elevage charolais HBC vend taureaux 2 ans et 1 an, repro., TGS, livraison. Gaec Dufraigne M. C. V., Montfeurton, 71190 La Tagnière.
✆ **03 85 54 58 97**
06 89 90 35 44

71 - Vds pour la reproduction taureaux limousins 15-22 mois, HBL ou non, bonnes origines.
✆ **06 20 55 81 02**

71 - Vends 8 bons taureaux 2 ans et veaux repro. HBC, TGS. Ducert Cl., Martigny-le-Comte.
✆ **06 07 75 81 61**
ou 03 85 24 02 61

89 - Elevage HBC IBR A VEND taureaux 1 an, - vaches suitées. EARL Pierre Cadoux (réf. 0203)
✆ **03 86 32 54 71**

Caprin

07 - Vends dix chèvres
✆ **04 75 06 54 95**

42 - Vds chevrettes Alpines et Saanen pleines mises bas fév. 2012 cl - Gênes +
✆ **06 64 88 59 46**
06 77 76 28 71

42 - Pépinières vds chevrettes échographiées pleines issus sélection mère CL poss. livraison
✆ **06 81 55 76 14**

69 - Vds chèvres alpines MB 02/12 troupeau Indem CAEV CL-G + Moy. 1264 kg. 37.6TB 32.STP.
✆ **04 74 05 83 60**

Porcin

38 - Vds porc fermier 140 kg 2,70 kg élevé à l'orge en liberté dans les topinambour.
✆ **04 74 43 23 78**

Chien

69 - Vds chiots Border Collier n° tatouage mère : 2 CNG496 nés le 20/09/2011.
✆ **06 87 24 66 01**

69 - Vds chien type Berger mâle 6 mois très affectueux. Tatouage mère : 2DKA566.
✆ **06 71 72 98 94**

71 - Vends chiots Labrador sable, vac. et tat., dispo mi-janv., n° mère 250269200089678.
✆ **03 85 44 01 60 heures repas**

71 - Vends chiots M. lof Border Collie, nés le 1/10/11, mère 23511/4543.
✆ **06 72 12 23 47**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapins garenne repris en parc contrôle sanitaire livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

38 - Vds lièvres trio : 300 euros, hase : 110 euros.
✆ **04 76 93 51 38**

Lapin

21 - Grande vente de poules pondeuses élevées en plein air a Gevrey-Chambertin du 9 au 14 janvier 2012 : prix de 1 à 20 poules 3.6€ vivantes, de 21 à 50, 3.10€, de 51 à 100, 2.60€, de 101 à 200 1.80€, de 201 à 300 1.70€, + de 300 poules 1.60€ vivantes. Vente d'oeufs detail et revendeur semis gros toute l'année.Gaec du pontot Ferme du pontot, route de Saulon 21220 Gevrey chambnertin
✆ **03 80 34 31 19 - ou 06 80 41 58 75**

Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net



Les offres d'emploi de l'APECITA

AM000084 - SAONE ET LOIRE
TECHNICIEN D'ELEVAGE H/F
Pour l'exploit agri d'un Ets de formation. L'exploit (agri durable) possède un troupeau laitier et allaitant et un atelier avicole. Sous responsabilité du directeur d'exploit : Responsabilité de l'atelier volaille : conduite de l'atelier : alimentation, suivi sanitaire, tenue des docs, gestion des lots, maintenance installation... gestion de la commercialisation et suivi clients, développement de l'atelier. Participation à la conduite des 2 ateliers bovins, en liaison avec le salarié responsable (alimentation, reproduction, suivi sanitaire,...). Participation à l'ensemble des travaux... lors des congés, permanences de week-end, réalisation de chantiers... Encadrement d'apprenants et application de protocoles expérimentx. Niveau BTS PA, ACSE, ou Bac Pro CGEA / BTA + expérience. Motivation pour les PA. Rigueur, méthode, adaptabilité et sérieux. Aptitude à travailler en équipe, à l'encadrement de jeunes. Ouverture d'esprit et capacité de s'organiser. Maîtrise informatique. CDD 1 an. Possibilité CDI selon règle fonction publique. Entrée fin janvier 2012. Logement sur site possible.

AM000197 - BAS RHIN
OPERATEUR DE PRODUCTION - FABRICATION EN IAA H/F
Brasserie. Vous travaillez en binôme ds atelier fabrication : gérer/suivre processus de fermentation/filtration de la sortie du brassage jusqu'aux tanks de bière filtrée. Conduire équipements, effectuer contrôles/analyser et assurer nettoyage installations. CAP/BEP/BAC ou équiv. agroalimentaire souhaité. Exp. exigée 1 an. Notions d'allemand souhaité. CDD 6 mois. Poste en 3x8. Salaire horaire 10 à 10,50€ + primes. CE.

AM000027 - VOSGES
AGENT TECHNIQUE AGRICOLE H/F
Exploitation polyculture élevage (lait: 270.000 L de quota laitier - 36 vaches laitières et race à viande - 65 vaches allaitantes - au total : 265 bêtes) Sera chargé de s'occuper des animaux (alimentation, soin, et traite). Conduite de matériels agricoles. BAC PRO/BTSA. Goût prononcé pour l'élevage. Entrée dès accord. CDI avec période d'essai renouvelable. Rémunération : SMIC (avec possibilité d'être logé et nourri gratuitement). Poste et rémunération évolutifs.

AM000127 - JURA
DIRECTEUR GENERAL H/F
Ent. de sélection génétique en race Montbéliarde. Management du personnel. Gestoin administrative. Coordination technique. Représentativité. Proximité avec les éleveurs (visite et suivi de troupeaux)... Ing et/ou exp. BTS accepté. Motivé par le challenge : faire prospérer une génétique et une méthode de sélectoin efficace. Capacité à diriger. Connaissances en génétique/génomique. Intérêt pour la sélect. linéaire. CDI. Entrée dès accord. Stat cadre.

AM000065 - ALSACE
COMMERCIAL PRODUITS LAITIERS H/F
Fromagerie spé. en fabrication/commercialisation munster. Visiter et suivre hypermarchés et supermarchés de votre secteur (Alsace et une partie Terr. Belfort). Négocier opérations promotionnelles et en optimiser les volumes, gagner parts de marchés et prospecter nouveaux clients. Reporting journalier. Formation technique et commerciale. Expérience 1 an mini. CDD 6 mois. Salaire attractif (fixe+variable), voiture, téléphone.

AM000066 - COTE D'OR
DIRECTEUR ADJOINT CHARGE DE LA FORMATION CONTINUE H/F
Centre de formation professionnel agricole. Sera en charge de la formation continue et plus spécifiquement des dossiers d'ingénierie. Gestion et formation professionnelle : montage, suivi, bilan, animation d'équipe pédagogique. Niveau BAC+2 indisp. BAC+3 souhaité. Expérience souhaitée. CDD 1 an. Renouvelable selon règle fonction publique. Poste à pourvoir le plus rapidement possible.

AL011701 – MEURTHE/MOSELLE
TECHNICIEN ARBORICULTURE - VITICULTURE H/F
OPA spécialisée dans la santé du végétal. Suivi sanitaire des vignes/vergers, participation à la rédaction du BSV, conseil sur l'entretien écologique des vergers, animation de formations. BAC+2 min. Connais. techniques en arbo/viti/protection des végétaux. Maîtrise de l'informatique. Permis B exigé. Entrée 06/02/2012. Rémunération 1500-1650 € bruts selon exp. CDD 9 mois renouvelable.

AM000099 - BAS-RHIN
COMMERCIAL GMS H/F
IAA secteur viande. Mise en oeuvre politique commerciale. Développement ventes produits carnés auprès des GMS. Prise de commandes téléphoniques. Conduite d'opérations commerciales. CAP boucher ou BAC+2 commercial avec exp. vente de produits carnés en GMS. Maîtrise outil informatique + fonctions de base Word/ Excel. Allemand courant + dialecte alsacien. CDI. Statut agent de maîtrise. Salaire selon profil.

AM000162 - BAS RHIN/CHAMPAGNE ARDENNES/MEUSE
3 RESPONSABLES REGIONAUX DES VENTES H/F
Société de négoce de matières premières pour l'alimentation animale recherche dans le cadre de son développement. Responsable de la prospection et du suivi des éleveurs de la zone attribuée (Bas Rhin, Champagne Ardennes ou Meuse) pour développer l'utilisation des coproduits en élevage. Animation commerciale du secteur. Bonne connaissance du milieu agricole et de l'élevage de la région. Sens du contact et de la communication. Expérience souhaitée. Entrée en fonction immédiate. CDI. Véhicule de fonction. Salaire fixe + Prime de Résultat.

AM000193 - BAS RHIN
RESP. MAINTENANCE ET TRAVAUX NEUFS EN IAA H/F
Laiterie recherche pour seconder chef d'entp. Organiser et programmer opérations de maintenance préventive/corrective et en suivre réalisation. Elaborer ou faire évoluer gammes, procédures des interventions. Identifier solutions techniques d'amélioration des équipements, installations... BAC+5 mini. en électrotechnique souhaité. Débutant accepté. CDD 3 mois, poss CDI ds structure. Agent maîtrise. Salaire mensuel 1800-2550€.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

GAEC MERCUZOT

Société civile Ormancey
21320 Mont Saint Jean
421 534 579 RCS Dijon

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 15/12/2011, la collectivité des associés a décidé de dénommer la société GAEC MERCUZOT COURALEAU à compter du 01/01/2012.
Pour avis, la gérance *AL21028402*

FOUCHER MARY

Société civile immobilière
au capital de 1 500 euros
Siège social : 34 Rue des Perrières
21000 Dijon
524 504 727 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 10 Décembre 2011, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de remplacer à compter du 10 décembre 2011 la dénomination sociale FOUCHER MARY par FOUCHER SENS, de transférer le siège social du 34 Rue des Perrières, 21000 Dijon à Avenue de Worms, Z.A. des Clairions, 89000 Auxerre à compter du 10 décembre 2011,
en conséquence, la Société, qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés d'Auxerre désormais compétent à son égard.
Pour avis
La Gérance *AL21028433*

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : PHILIPPE TODESCO JOAILLERIE
Forme : Société à responsabilité limitée
Siège Social : 12, place des Ducs de Bourgogne, 21000 Dijon
Objet : la création, la fabrication et la vente d'articles de bijouterie et produits artisanaux d'art ; l'exploitation d'un fonds de commerce d'achat et de vente d'articles de bijouterie, de produits d'antiquité, d'œuvres d'art, cadeaux décoration, neufs ou d'occasion ; la prise en dépôt vente d'articles de bijouterie ; l'achat et la vente de métaux précieux. **Durée :** 99 ans
Capital : 50.000 euros
Gérance : Philippe Todesco demeurant 63, rue Vannerie, 21 000 Dijon
Immatriculation : au RCS de Dijon.
AL21028373

Suivant acte SSP du 29/12/2011, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale :
EURL NEDVIJ'IMMO
Capital : 10 000 €
Siège social : 7 - 9 Rue Audra 21000 Dijon
Objet : l'achat de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis en vue de leur revente, toute opération de marchand de biens, la réalisation ou la sous-traitance de tous travaux ou de transformation, la construction de tous immeubles, la promotion immobilière, l'aménagement de terrains, la location de biens immobiliers.
Durée : 99 ans
Gérante : Mme Maria Lavocat demeurant 13 Impasse Nungesser et Coli 21000 Dijon
Immatriculation au RCS de Dijon.
AL21028426

FIDAL

4 Rue Jeanne Barret, Parc Valmy
21000 Dijon

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une Société Civile sans statut légal particulier immatriculée au R.C.S. de Dijon, dénommée SCI 65, au capital de 200.000 €, composé exclusivement de numéraire, ayant pour objet l'acquisition, la rénovation et la gestion, par voie de location ou autrement, de biens meubles et immeubles.
Son siège est fixé à Nuits Saint Georges (21700, Rue Lavoisier et le gérant est :
- Monsieur Franck Noirot demeurant à Dijon (21000), 23 Avenue Marbotte.
Les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de la société donné par décision collective des associés. *AL21028432*

Par acte sous seing privé en date du 14 décembre 2011, il a été constitué une société à responsabilité limitée, présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination :Le Café du Nord
Objet :La création, l'acquisition, la prise ou la mise en location-gérance, la vente et l'exploitation de tous fonds de commerce de café-bar; salon de thé-Brasserie-restaurant avec ventes à emporter ou sur place; chambres d'Hôtes; brocante; librairie ancienne; organisation d'expositions culturelles, artistiques; organisation de conférences, séminaires, concerts.
Siège social :12, place Bonaventure des Périers, 21230 Arnay le Duc
Durée :99 ans à compter de son immatriculation
Capital social : 6 000 euros
Gérance :Madame Boudot Valérie demeurant 13, rue de Rieure, Le Plessis, 21340 Thury
La société sera immatriculée au RCS de Dijon.
AL21028445

APPORTS

Aux termes des statuts de la société PHILIPPE TODESCO JOAILLERIE en date du 15 décembre 2011, enregistrés à la recette des impôts de Dijon le 19 décembre 2011, Bordereau n°2011/2 068 Case n°12, Monsieur Philippe Todesco, 63, rue Vannerie, 21 000 Dijon, a fait apport à la Société PHILIPPE TODESCO JOAILLERIE, Société à responsabilité limitée au capital de 50.000 euros, dont le siège est 12, place des Ducs de Bourgogne, 21 000 Dijon, un fonds de commerce de création, la fabrication et la vente d'articles de bijouterie et produits artisanaux d'art ; d'exploitation d'un fonds de commerce d'achat et de vente d'articles de bijouterie, de produits d'antiquité, d'œuvres d'art, cadeaux décoration, neufs ou d'occasion ; de prise en dépôt vente d'articles de bijouterie ; d'achat et de vente de métaux précieux, exploité 12, place des Ducs de Bourgogne, 21 000 Dijon sous l'enseigne « JOAILLERIE PHILIPPE TODESCO », immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 332 631 555 RCS Dijon.
Les éléments incorporels et corporels dudit fonds ont été apportés pour une valeur de Cinquante Mille euros (50.000 €). La date d'entrée en jouissance a été fixée au 1er juillet 2011. Cet apport a été effectué moyennant l'attribution à Monsieur Philippe Todesco de 50.000 parts sociales de la Société PHILIPPE TODESCO JOAILLERIE.
La Société deviendra propriétaire du fonds apporté à compter du jour de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, mais les opérations effectuées depuis le 1er juillet 2011 concernant l'exploitation dudit fonds, seront réputées faites pour son compte.
Les créanciers de l'apporteur disposeront d'un délai de dix jours à compter de la dernière en date des publications légales pour faire la déclaration de leurs créances au Greffe du tribunal de commerce de Dijon.
AL21028422

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de AUXEY-DURESSES 11 168:
2 ha 34 a 58 ca - Derriere le four: AD-91-92 - La macabree: AI-80 - Largillas: AD-59[F1]-59[F2]-60-67[F1]-67[F2] - Les boutonniers: AI-57 - Les ecussaux: AH-20(J)-20(K) - Les hautes: AK-49-51 - Les vireux: AK-73 - Sous le chatelet: AM-18-19-55
Parcelles de vigne : Cépage Chardonnay, AOC AUXEY DURESSES
Sauf AH 20 (J) AOC AUXEY DURESSES 1er cru.
AM 18, 19 55 AOC BGO.
Cmne de POMMARD 11 168:
15 a 25 ca - En mont buisson: BN-191[187] - Les blanches: BM-72-73
Terre à vigne.
Cmne de SAVIGNY-LES-BEAUNE 11 144:
2 ha 27 a 43 ca - Ez connardises: AM-39-40 - Les chevrieres: ZL-33-40[F1]-40[F2]-53 - Les planchots de la champa: AS-47
Parcelles plantées en vigne :
AOC SAVIGNY LES BEAUNE - Cépage Pinot Noir (AM 39- AM 40 - AS 47)
AOC HAUTES COTES DE BEAUNE - Cépage Pinot noir (ZL 33) ,Ai Cépage Aligoté (ZL40)- Cépage Chardonnay (ZL53).
Cmne de LADOIX-SERRIGNY 11 170:
55 a 50 ca - Les ranches: AC-116[43]
Parcelle plantée en vigne, cépage Pinot Noir, située en Aire d'appellation AOC LADOIX.
Cmne de CORGOLOIN :
16 a 60 ca - Les chaillots: AL n° 52
25 a 46 ca - Les chaillots: AL n° 50
9 a 60 ca - Les chaillots: AL n° 51
Parcelles de vigne AOC « Côte de Nuits - Villages »
Libres
Cmne de MARSANNAY-LA-COTE:
12 a 76 ca - Des grands crus: BB n° 2
Terre à vigne AOC « Marsannay Rosé »
Libre
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 30/01/2012 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 Saint-Apollnaire, Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.
AL21028444

DISSOLUTION LIQUIDATION

BAIN-TRAN

Société civile de moyens
au capital de 22.867,35 euros
Siège social : 1, route de Dijon
21 600 Longvic
778 227 736 RCS Dijon

Par décision collective des associés du 31 décembre 2011, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2011 et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Monsieur Yves Bain demeurant Chemin Saint Pierre, 21600 Longvic avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 1, route de Dijon, 21600 Longvic, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Mention au RCS de Dijon. *AL21028386*

LE FONTENY DE CHANGY

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 25 000 euros
Siège social : Epoisses 21460
6, chemin de la Carotte
449171131 RCS Dijon

L'assemblée générale réunie le 21 décembre 2011 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Véronique Laporte de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Dijon, en annexe au registre du commerce et des sociétés.
Pour avis,
Le liquidateur. *AL21028420*

ISABELLE ROUX TRANSACTION

E U R L au capitl de 5 000,00 euros
Siège social : 6 Bis rue de la cité
21000 Dijon
RCS 485 278 824 Dijon

Par décision du 20.12.2011, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Madame Roux Isabelle demeurant 6 bis rue de la cité, 21000 Dijon gérante, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au 6 Bis rue de la cité, 21000 Dijon. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC de Dijon, en annexe au RCS.
Le liquidateur *AL21028428*

SCP Jean Guilard, Sylvain Convers, Marie-Pierre Péré
Notaires à Dijon
7bd de Brosses
Successeurs de Pierre Marion

Aux termes d'un acte reçu par Me Jean-Charles Guilard, notaire à Dijon, le 12 décembre 2011, enregistré à la SIE de Dijon Nord, le 4 janvier 2012, bord 2012/21 case n°2, il a été décidé la dissolution de la société « Société immobilière du 67-69 boulevard des Bourroches» Société civile particulière en liquidation, capital de 18.598,78 €. Siège social : Dijon (21), 13 place Darcy, non immatriculée au RCS de Dijon, à compter du 12 décembre 2011 par suite de l'expiration de ladite société le 26 août 1993 et sa dissolution de plein droit. Liquidation par M. Patrick Lafont, nommé liquidateur. Siège de la liquidation : SCP Guilard, Convers, Péré, notaires à Dijon, 7 boulevard de Brosses.
Attribution de l'actif et du passif de ladite société à compter du 12 décembre 2011 au profit de l'indivision constituée par M. Patrick Lafont, dmt à Messigny et Vantoux(21), 7 ruelle Saint Antoine, M.Philippe Lafont, dmt à Fontaine les Dijon (21), 19 rue Merceret, M.Pascal Lafont dmt à Dijon (21), 23 rue Amiral Pierre et M.Pierre Lafont, dmt à Beaune (21),35 route de Challanges, en sa qualité associée unique.
Dépôt légal effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.
Pour avis et mention
Me Jean Charles Guilard, notaire.
AL21028446

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

TRANSFERT DE SIÈGE

MOUTY

Société par actions simplifiée
au capital de 300 000 €
Siège social : 12 rue Maxime Guillot
21300 Chenôve
510 366 412 RCS Dijon

L'AGE des associés en date du 15 décembre 2011 a décidé de transférer le siège social du 12 rue Maxime Guillot 21300 Chenôve au 19 rue du la Brot 21000 Dijon, à compter du même jour.
L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.
Le président *AL21028423*

UNE VIE DE REVE

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 2 B rue Verrerie
21000 Dijon
502 413 941 RCS Dijon

Aux termes de délibérations en date du 15 décembre 2011, l'assemblée générale ordinaire a décidé de transférer le siège social précédemment fixé 2 B rue Jeannin à Dijon (21000) au 2 B rue Verrerie à Dijon (21000), et ce à compter rétroactivement du 1er mai 2010 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis, la gérance. *AL21028434*

AMPLITUDES

EURL au capital de 1000 €
Siège social : 16 chemin de la messe,
91160 Ballainvilliers
522879048 RCS Evry

En date du 01/10/2011 l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la société au 14 rue du golf, 21800 Quétigny, à compter du 01/10/2011
Gérance : M André Guillemier, 35 E2 bd de l'université, 21000 Dijon
Radiation au RCS de Evry et réimmatriculation au RCS de Dijon *AL21028442*

FR DA VALMY

Société Ä Responsabilité Limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 20 impasse des Pépinières
21490 Varois et Chaignot
534 744 800 RCS Dijon

Suivant un procès-verbal des décisions de la gérance du 30 novembre 2011, il résulte que le siège social a été transféré, à compter du 30/11/2011, de Varois et Chaignot (Côte d'Or) 20 impasse des Pépinières, à ZAC Parc Valmy, 21000 Dijon. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.
Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Pour avis,
le représentant légal *AL21028443*

NOMINATION

DS SMITH PACKAGING SYSTEMS

Société par actions Simplifiée
au capital de 50.050 euros.
Siège social : 12, rue Gay Lussac
ZI Dijon Chenôve, 21300 Chenôve
R.C.S Dijon 343 236 857

Par décision en date du 31 Octobre 2011, l'Associé Unique décide de nommer en qualité de nouveau Commissaire aux comptes suppléant, la société BEAS dont le siège social est située au 7-9, Villa Houssay, 92524 Neuilly Sur Seine pour la durée légale et statutaire de six ans, soit jusqu'à la réunion d'approbation des comptes appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2017 et ce, en remplacement de Monsieur Roland Weyant.
Pour avis. *AL21028429*

DÉLIBÉRATION

Lexan Avocats
Société d'avocats
ZIRST II - 55 rue Blaise Pascal
38330 Montbonnot Saint Martin

SAS CINEMA CAP-VERT

Société par Actions Simplifiée au capital de 180.000 euros
Siège social : 6 rue Devosge,
21000 Dijon
415 018 670 RCS Dijon

Délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 23 février 2011 Non-renouvellement du mandat de Commissaire aux comptes titulaire de la société SOVEC, domiciliée 20 rue Fernand Pelloutier, 38130 Echirolles.
Non-renouvellement du mandat de Commissaire aux comptes suppléant de Madame Evelyne Tagnard, domiciliée 33 boulevard des Alpes, 38240 Meylan.
Pour avis,
Le Président. *AL21028437*

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL BOILLOT JEAN-MARC

21 410 Malain
Au capital de 73 983.51 €
326 648 839 RCS Dijon

Par une assemblée générale en date du 22/12/2011, la collectivité des associés a autorisé Mme Boillot Isabelle à démissionner de ses fonctions de gérante à compter du 31/12/2011.
Pour avis, la gérance. *AL21028405*

SCP Pierre de LEIRIS,
Xavier BLANQUINQUE,
Clément de LEIRIS
Notaires associés
39, rue des Baraques
21220 Gevrey Chambertin

Suivant A.G.E du 15.12.2011, les associés de l'EARL SERAFIN PERE ET FILS, Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée au capital de 286496 €, dont le siège est à Gevrey Chambertin (21220), place du Château, RCS Dijon 330306044 ont autorisé Madame Jacqueline Sérafin, épouse Goulley à démissionner de ses fonctions de gérante à compter du 31 décembre 2011.
Mention sera faite au RCS de Dijon.
Pour avis. *AL21028435*

XL IMMO

SARL au capital de 1.000 €
Siège social : 55 rue Sambin
21000 Dijon
En cours d'immatriculation au R.C.S Dijon

L'AGE des actionnaires du 14 décembre 2011 a pris acte de la démission de Messieurs Xavier Chaullet et Ludovic Aubert de leur fonction de gérants et décidé de nommer en qualité de gérant Madame Elaine Slater, demeurant à Fontaine les Dijon (21121), 7 bis rue de Dijon.
La gérance. *AL21028438*

SOCIETE CIVILE DE MOYENS DENTAIRE EN CHAMBERTIN

Société civile de moyens
au capital de 305 euros
Siège social : 3, rue de l'Eglise
21 220 Gevrey Chambertin
399 222 751 RCS Dijon

Suivant décision collective des associés en date du 31 décembre 2011, Monsieur Jérôme Lépine; 2, route de Norges; 21 490 Brétigny a été nommé co-Gérant en remplacement de Monsieur Michel Lhaumet; Chemin des Larrets; 21 490 Clémencey, démissionnaire.
L'article 14 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention au RCS Dijon. *AL21028447*

CESSION

Suivant dépôt d'un original des actes de cession au siège social contre remise par le gérant d'une attestation de ce dépôt :
- Mme Doidy Fabienne, demeurant 40 bis Rue des Orfévres 21240 Talant, a cédé à Mme Thérèse Salado Majnoni d'Intignano, cheffe d'entreprise, demeurant 9 B Allée Louis Gerriet 21240 Talant, les droits qu'elle possédait dans ladite société, le tout conformément à la loi et aux statuts ; Mme Salado Majnoni d'Intignano est, à la suite de cette cession, titulaire des droits attachés aux parts sociales cédées.
- Mme Chollet Flavie, psychologue et demeurant La Maladière 21540 Grenant les Sombernon, a cédé à Mme Thérèse Salado Majnoni d'Intignano, cheffe d'entreprise, demeurant 9 B Allée Louis Gerriet 21240 Talant, les droits qu'elle possédait dans ladite société, le tout conformément à la loi et aux statuts ; Mme Salado Majnoni d'Intignano est, à la suite de cette cession, titulaire des droits attachés aux parts sociales cédées.
Il a été fait dépôt de deux originaux des actes de cessions au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Pour extrait
La gérance *AL21028424*

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

SARL C.M.P. SYSTEMES

Société à Responsabilité Limitée
au Capital de 7 500 €uros
Siège Social : 20 Bis Rue de l'Eperon
58000 Nevers
R.C.S. Nevers 442 710 489 ,Äi 2002 B 150

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 23/12/2011, il a été décidé d'étendre l'objet social à compter du 01/01/2012 à l'activité :
-Commerce de gros (commerce interentreprises) de quincaillerie.
En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié comme suit :
Nouvelle mention :
- La fabrication, la commercialisation et l'installation de matériels et produits destinés au transport, plateformes logistiques et dérivés ;
- La fabrication et la commercialisation : de produits et matériels industriels, de mécano-soudure, serrurerie, usinage, la maintenance et la vente de prestations industrielles ; de peinture industrielle ; appareils, engins et accessoires de manutention ;
- Le commerce de gros (commerce interentreprises) de quincaillerie.
et ce par tous moyens, directement ou indirectement et notamment par voie de création de nouveaux établissements, d'apport, de prise en location-gérance, de prise ou de mise en franchise, la prise de participation dans des entreprises analogues, connexes ou différentes,
et, plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher à l'objet social ou à tous objets connexes et susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation.
Mention au RCS de Nevers.
Pour avis, la gérance. *AL5802535*

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

SCP A MACQUART-MOULIN,
J.L BALLERET
Avocat au barreau de Nevers
6, Avenue Marceau, 58002 Nevers
Tél : 03.86.61.21.05
Fax : 03.86.57.13.03

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le Mardi 7 Février 2012 à 10H30
Au Tribunal de Grande Instance de Nevers
Palais de Justice - Place du Palais - Nevers
Des biens et droits immobiliers suivants:
Commune de Nevers (Nièvre)
2 Appartements dans un ensemble immobilier
5/11 quai des Mariniers
Lot 73 soit un appartement rez de chaussée n°10 et les 83 /10.000èmes des parties communes générales
Lot 74 soit un appartement rez de chaussée n°11 et les 83 /10.000èmes des parties communes générales
sur la mise à Prix de :
1°LOT (lot n°73) : 20 000,00€
2°LOT (lot n°74) : 20 000,00€
Toute personne intéressée peut consulter le Cahier des Conditions de la vente, au Greffe du juge de l'Exécution au Tribunal de Grande Instance de Nevers , ou au cabinet de l'Avocat du créancier poursuivant la SCP MACQUART-MOULIN , BALLERET Avocat à Nevers
La visite sera faite le Mardi 24 Janvier 2012 à 14h sur place par Maître Aude BONNET huissier de Justice 7 rue Gambetta 58000 Nevers (Tél : 03.86.36.13.00)
Antoine MACQUART-MOULIN *AL58028648*

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné aux termes d'un acte sous seing privé en date du 3 janvier 2012 de la constitution de la SCI à capital variable « SCI DEVOISE.P» avec un capital d'origine de 100 euros.
Siège social : La Fontaine Jamai, lieudit La Grâce, 58470 Gimouille.
Objet social : l'acquisition, la gestion et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Nevers (58)
Premier gérant : M. Philippe Devoise, demeurant lieudit La Fontaine Jamai, lieudit la Grâce, 58470 Gimouille, nommé pour une durée indéterminée en vertu d'une assemblée en date du 3 janvier 2012. *AL58028539*

Avis est donné à la constitution de l'EURL : «Miran» au cap. de 5000€ sis, 4, rue du 14 juillet 58000 Nevers. Objet : travaux de revêtement.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Nevers.
Gérant : M. Cuma Citanak nommé pour une durée indéterminée.
Le gérant *AL58028566*

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIÈVRE

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de SAINT-LEGER-DE-FOUGERET (12/001)
Biens occupés:
6 ha 39 a 80 ca
- Le pre de la planche: C-634-635 - Les pommeras: C-158-159(*)-160-161 - Les pres de changemois: C-816 - Les pres des chenes: C-267
Comne de ONLAY (11/102)
Biens occupés sur partie:
4 ha 38 a 83 ca
- Le vignod: B-490-491-776[501] - Les trainats: D-102
et, par extension, Cmne de VILLAPOURCON (11/102) :
2 ha 82 a 86 ca
- Lorsellee: A-37 - Pres bernard: A-6-7-8-9
Cmne de CRUX-LA-VILLE (11/108)
Biens occupés:
78 a 50 ca
- Les gros chenes: ZN-23
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 06/02/2012 à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 Nevers , Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus. *AL58028651*

Notaires

SCP «Jean-Paul JACOB et Christophe THEVENY» Notaires Associés
14, rue Maréchal Leclerc
58200 Cosne sur Loire

Suivant acte reçu par Maître JACOB, Notaire, le 23/12/2011, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination: GFA DES ORMOUSSEAUX
Forme : Civile
Siège social : Saint Père(58200) Les Ormousseaux.
Durée : 99ans
Objet social : La propriété et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine.
Apport en nature : Divers biens immobiliers sis à Saint Père, 58200 Les Ormousseaux et autres lieudits. Pour une valeur de 407.540 euros.
Apport en numéraire : 200 euros.
Capital: 407.740 euros, divisé en 407.740 parts de 1€ chacune numérotées de 1 à 407.740 attribuées aux associés en fonction de leur apport.
Gérant: Monsieur Jérôme Veneau et Monsieur Bertrand Veneau, tous deux nommés co-gérants.
Pour avis
Maître JACOB *AL58028622*

Suivant acte sous seing privé en date du 23 novembre 2011 à Saint Saulge. Il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : LA SAINT SAULGEOISE
Forme : Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée
Siège social : 22 rue du Commerce 58330 Saint Saulge
Objet : boucherie, charcuterie, triperie, traiteur, alimentation générale.
Capital social fixe: 4 000 euros divisé en 400 parts sociales de 10 euros chacune
Montant des apports en numéraire: 4 000 euros.
Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation au RCS
Gérance : Varone Cédric.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nevers
Pour avis et mention
La Gérance *AL58028624*

MILDEUZ

Société à responsabilité limitée
au capital de l 000 euros
Siège social : 18 Route de Dornes
58300 Toury Lurcy

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Toury Lurcy du 7 janvier 2012, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : MILDEUZ;
Sigle : L'ECRIVIN ;
Siège social : 18 Route de Dornes, 58300 Toury Lurcy;
Objet social : Exploitation d'un bar licence IV et restaurant sous la forme de café littéraire et bar à vin avec restauration et vente tant sur place qu'à l'extérieur (salons ,foires, expositions) de vins, alcools, livres, produits régionaux.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés ;
Capital social : l 000 euros.
Gérance : Monsieur Denis Segonds, demeurant 17 Village de Brain 58300 Decize.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nevers
Pour avis,
La Gérance *AL58028625*

Notaires

Etude de Me Michel RODA
Notaire à Lucenay-les-Aix (Nièvre)

Aux termes d'un acte reçu par Me RODA, Notaire à Lucenay-les-Aix (58380), le 31 décembre 2011, enregistré au Pôle Départemental d'Enregistrement de Nevers le 9 janvier 2012, Bordereau 2012/25, Case n° 1, extrait 67, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : «S.C.I. BRUYERES DE MARGES»
Siège : Dornes (Nièvre 58390), 41, route de Moulins.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.
Objet : La société a pour objet : constitution et gestion d'un patrimoine immobilier, acquisition par tout moyen de terrains bâtis ou biens et leur exploitation par voie de bail, location ou autrement, réfection, rénovation, réhabilitation d'immeubles anciens et généralement toutes opérations destinées à la réalisation de l'objet social.
Capital social : Cent Dix Mille euros (110.000,00 €uros).
Co-gérants : Monsieur Florent Varème, à Dornes (58390) 41, route de Moulins et Monsieur Thomas Varème, à Dornes (58390) 5 ter, la Chenille.
Parts sociales : les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs qu'avec l'agrément de la collectivité des associés. Toutefois, cette restriction ne s'applique pas aux cessions faites entre associés ou par un associé à son conjoint, un ascendant ou un descendant.
La Société sera immatriculée au R.C.S. de Nevers.
Pour avis et mention
Me RODA *AL58028652*

DISSOLUTION LIQUIDATION

SOCIETE COSNOISE D'AFFAIRES COMMERCIALES

Société à responsabilité limitée en Liquidation
au capital de 7 623 €
Siège social : 11, rue de Donzy
58200 Cosne sur Loire
379 511 918 RCS Nevers

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 20 décembre 2011, les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat, puis ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis, le liquidateur, *AL58028418*

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23/11/2011 de la société :**LEADERTRANS, société en liquidation**
Société à Responsabilité Limitée au capital de 40000 Euros, siège social : La Chapotte, 58400 Chaulgnes, RCS 453772121 Nevers
Il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du jour de ladite assemblée et de sa mise en liquidation, il a été nommé en qualité de liquidateur : Chrystelle Lefèvre.
Le siège de liquidation est fixé : 9 Chemin de la Beue 58640 Varennes Vauzelles, lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés;
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis *AL58028564*

SOFIRAL
12 rue Lamartine
58000 Nevers

AUBERGE DE SAUVIGNY

SARL en liquidation
au capital de 8 000 €
27 route de l'Etang
58160 Sauvigny les Bois
Nevers 437 788 698

L'assemblée générale réunie le 22/12/2011 a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 31/10/2011, déchargé Melle Nathalie Boulay de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Nevers, en annexe au RCS.
Pour avis *AL58028644*

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

• sur le site www.infogreffe.fr
• par minitel 3617 Infogreffe*
• par téléphone 0 899 70 22 22**
* 0,02 € + 0,86 € TTC/mn
** 1,349 € TTC/appel + 0,337 € TTC/mn
INFOGREFFE
Les Greffes des Tribunaux de Commerce L'Information Légale sur les Entreprises.

Extrait des minutes du greffe

Par jugement en date du 04/01/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
JACOBS ALISSON IRIS
Le Bourg,
58300 St Germain Chassenay
RCS : 499 019 438
Le Greffier *AL58028653*

Par jugement en date du 04/01/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
MOIZAN ALAIN
6 Bis rue des Coupes,
58260 La Machine
RCS : 484 855 358
Le Greffier *AL58028654*

Par jugement en date du 04/01/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
EDMOND Céline
25, rue des Merciers
58000 Nevers
RCS : 501 873 525
Le Greffier *AL58028655*

Par jugement en date du 04/01/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
GOIN Claudine
77, RUE DE Donzy
58200 Cosne sur Loire
RCS : 349 658 658
Le Greffier *AL58028656*

Par jugement en date du 04/01/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
SOCIETE NOUVELLE PARROTTA
Rue de l'usine, Urzy
58130 Guérigny
RCS : 384 997 193
Le Greffier *AL58028657*

Par jugement en date du 04/01/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
SCI DE SAINT PARIZE LE CHATEL
Les Fonts Bouillants
58490 St Parize le Châtel
RCS : 950 376 525
Le Greffier *AL58028658*

Par jugement en date du 04/01/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
MEYER BAUDOIN GEORGES
Quartier de la gare
58190 Tannay
RCS : 338 751 142
Le Greffier *AL58028659*

Par jugement en date du 04/01/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
NEVERS RECYCLAGE SARL
La Barbouillère,
ZIde Saint Eloi
58000 Nevers
RCS : 398 805 515
Le Greffier *AL58028660*

Par jugement en date du 04/01/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
NIEL PIERRE
Champ de la Vigne - Bonna
58330 Saint Saulge
RCS : 324 460 476
Le Greffier *AL58028661*

Par jugement en date du 04/01/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
SARL S.C.T
1B rue des Chaumottes
58660 Coulanges les Nevers
RCS : 415 107 218
Le Greffier *AL58028662*

Par jugement en date du 04/01/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
C.R.T.B (CREATION, REHABILITATION,TRAVAUX,BATIMENTS)
Domaine de la Jusse
58000 Sermoise sur Loire
RCS : 423 639 921
Le Greffier *AL58028663*

Par jugement en date du 04/01/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
PETIT MARC
164 rte de Nevers
58180 Marzy
RM 58 : 315 746 925
Le Greffier *AL58028664*

Par jugement en date du 04/01/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
ROY FREDERIC
ZI de Villechaud, allée du Tremblat
58200 Cosne Cours sur Loire
RCS : 419 513 106
Le Greffier *AL58028665*

Par jugement en date du 04/01/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
PETIT James
10, rue de la Fenellerie
58130 Guérigny
RM 58 : 400 985 008
Le Greffier *AL58028666*

Par jugement en date du 04/01/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
O.T.L ORGANISATION DE TRANSPORTS ET LOGISTIQUE (SARL)
Bourguerault
58270 Billy Chevannes
RCS : 442 337 705
Le Greffier *AL58028667*

Par jugement en date du 04/01/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
MR MERAT PATRICE
Associé SNC les Mainates 58140 Lormes
26 rue Savignat 89100 Malay le Grand
RM 58 : non inscrit
Le greffier *AL58028668*

Par jugement en date du 04/01/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de
CLAIRE BATINFORMATIQUE (SARL)
10, rue de la Barre
58000 Nevers
RCS : 412 881 187
Le greffier *AL58028669*

Par jugement en date du 04/01/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de
GAUSSAIL Cyril
Les Lyades
58290 Grez en Bouère
RM 58 :
Le Greffier *AL58028670*

Par jugement en date du 04/01/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de
MAMCZYK Michel
2, rue des Pins, Logt N° 5, Lot les Hâtes
58230 Moux en Morvan
RM 58 : 439 283 672
Le Greffier *AL58028671*

Par jugement en date du 04/01/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de
SLABBEKOORN SPRUIJT Saskia
Lieudit La Versenne
58120 St Hilaire en Morvan
RM 58 : 484 946 249
Le Greffier *AL58028672*

FINDAKLY ET CIE

Société en commandite simple
au capital de 3 048,98 euros
Siège social Moulin de Suillyzeau
58150 Suilly la Tour
RCS Nevers 327 756 912

Aux termes d'un procès verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 16 juin 2011, il a été décidé de transformer la Société en commandite simple en Société à responsabilité limitée à effet du 31 décembre 2011, sans création d'un être moral nouveau.
Sous sa nouvelle forme, sa durée de la société, ses dates de son exercice social, son siège social, sa dénomination sociale et son objet demeurent inchangés.
Madame Françoise Mahot demeurant Moulin de Suillyzeau, 58150 Suilly la Tour est nommée en qualité de gérante pour une durée indéterminée.
les statuts ont été modifiés en conséquence.
L'inscription modificative sera effectuée au Greffe du registre du commerce et des sociétés de Nevers.
pour extrait
La gérance. *AL58028453*

MODIFICATION DE CAPITAL

EURL DELBOVE -MARCILLAC

Au capital de 16 000 euros
Siège social : 28, rue du Commerce
58330 Saint Saulge

Par assemblée générale extraordinaire en date du 20/11/2011, l'associée unique a décidé d'augmenter le capital de trente cinq mille euros (35 000 €) par incorporation de son compte courant.
Le capital social est fixé à la somme de cinquante et un mille euros (51 000 €). Il est divisé en 510 parts de 100 € chacune, libérées comme il a été dit ci-dessus.
AL58028402

NIVERTEL

Société par actions simplifiée
au capital de 5 864 630 euros
Siège social : 7 rue du 13ème de Ligne,
58022 Nevers
493 716 625 RCS Nevers

Suivant décision en date du 16.12.2011, l'Associé Unique de la société a augmenté le capital social de 400 000 € pour le porter à 6 264 630 € par émission de 40 000 actions de 10 € chacune de valeur nominale et a modifié en conséquence l'article 6 « Capital social » des statuts.
Mentions et dépôt seront effectués au RCS de Nevers. *AL5802621*

NON DISSOLUTION

S.A.R.L. NIEVRE RAVALEMENT

Société à Responsabilité Limitée
au Capital de 10 000 €
Siège Social : 3 Rue des Grands Prés
58000, Nevers
R.C.S. Nevers 492 602 669 - 2006 B 293

Au terme de l'A.G.E. du 21/12/11, les associés ont décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société, en application de l'article L 223-42 du CC. Mention sera faite au RCS de Nevers. Pour avis. La Gérance. *AL58028411*

ÉLECTIONS

MEDICAVET

ZA le Clos Ry
1 rue Louis Pasteur
58000 Sermoise/Loire

Assemblée Générale Ordinaire du 27/11/2011
Les adhérents réunis ou représentés lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 octobre 2011 ont élu administrateur pour une période de 6 ans :
- Mr Jean Michel Douet éleveur à Fleury sur Loire (58)
- Dr Bruno Berteloot vétérinaire à Corbigny (58)
- MM Escurat Alain et Pelamourgues Henri dont le mandat venait à renouvellement ne se sont pas représentés et ne sont de ce fait plus administrateur de la société.
Alexandre Anier, Directeur *AL58028533*

TRANSFERT DE SIÈGE

SCI JOFFRE

SCI au capital de 152, 45 €
Siège social : 16 rue Joffre,
95350 Saint Brice SS Forêt
347820664 RCS Pontoise

L'AGE du 23/12/2011 a décidé de transférer le siège social de la société au 4 rue de la Mairie, 58300 Charrin, à compter du 04/01/2012 Et d'augmenter le capital social pour le passer de 152, 45 € à 304; 90 €.
Objet social: Achat Vente Administration Immeubles
Durée: jusqu'au 17/08/2078
Gérance : Mme Langlais Françoise 4 rue de la Mairie 58300 Charrin
Radiation au RCS de Pontoise et réimmatriculation au RCS de Nevers *AL58028567*

SAS SCHOEN 58

SAS au capital de 40 000 euros
Siège social : 11 avenue du 8 mai 1945 58660 Coulanges les Nevers
611 880 220 RCS Nevers

Aux termes des décisions du Président en date du 15 décembre 2011, il a été décidé de transférer le siège social au 18 rue Charles Roy, 58000 Nevers à compter du 1er janvier 2012, et de modifier l'article 4 des statuts en conséquences. *AL58028569*

SARL A2MICILE NEVERS

au capital de 2000 euros
RCS Nevers 493 196 653

l'assemblée générale du 25/11/2011 a décidée de transférer le siège social de la SARL A2micile Nevers au 19 rue du 14 juillet, 58 000 Nevers.
Ancienne adresse : 46 rue des Essarts, 58160 Saint Ouen sur Loire. *AL58028620*

CONVOCATION

CENTRE LOIRE

Sociétaire du Crédit Agricole Centre Loire, vous avez rendez-vous à partir du 7 février 2012 avec votre Caisse Locale pour participer à son Assemblée Générale

Comme tous les sociétaires, vous allez recevoir votre invitation à l'Assemblée Générale de votre Caisse Locale

ARGENT S/ SAULDRE
mercredi 15 février 2012, 18 h 30
Salle des fêtes à Brinon sur Sauldre
ARTENAY
vendredi 17 février 2012, 18 h 45
Salle des fêtes d'Artenay
AUBIGNY S/ NERE
vendredi 24 février 2012, 18 h 30
Salle des fêtes Yves de Manoir à Aubigny sur Nère
BAUGY
mardi 7 février 2012, 18 h 30
Salle des fêtes à Baugy
BEAUGENCY
jeudi 15 mars 2012, 18 h 30
Salle des Hauts de Lutz à Beaugency
BEAUNE LA ROLANDE
jeudi 1 mars 2012, 18 h 30
Salle du Parville à Beaune La Rolande
BELLEGARDE
vendredi 10 février 2012, 19 h 00
Salle polyvalente Yves Garre à Ladon
BOURGES LITTRÉ
mardi 14 février 2012, 18 H 30
Palais d'Auron à Bourges
BOURGES MARRONNIERS
mercredi 15 février 2012, 18 h 30
Palais d'Auron à Bourges
BOURGES NORD
mercredi 14 mars 2012, 18 h 30
Auditorium Crédit Agricole Centre Loire 8 Allée des collèges à Bourges
BRIARE - BONNY
vendredi 17 février 2012, 18 h 30
Salle polyvalente Place de la Mairie à Bonny sur Loire
BRINON S/ BEUVRON
mercredi 15 février 2012, 18 h 45
Ferme Auberge La Belerie Courcelles à Brinon sur Beuvron
CHÂTEAU CHINON
jeudi 8 mars 2012, 19 h 00
Salle des fêtes de Montigny en Morvan
CHATEAUMEILLANT
mercredi 7 mars 2012,18 h 30
Salle Georges Mallet de Vandegre à Châteaumeillant
CHATEAUNEUF - ST BENOIT
vendredi 17 février 2012, 18 h 30
Espace Florian Rue Albert Viger à Châteauneuf sur Loire
CHATEAUNEUF S/ CHER
mardi 14 février 2012,19 h 00
Centre Socio Culturel de Châteauneuf sur Cher
CHATEAU-RENARD
vendredi 10 février 2012, 19 h 00
Salle des fêtes de Douchy
CHATILLON COLIGNY
vendredi 16 mars 2012, 19 h 00
Salle Espace Colette à St Geneviève des Bois
CHATILLON EN BAZOIS
vendredi 23 mars 2012, 19 h 15
MJC de Châtillon en Bazois
CHATILLON S/ LOIRE
jeudi 1 mars 2012, 19 h00,
Centre Socio Culturel Place du Champ de Foire à Châtillon sur Loire
CLAMECY
vendredi 16 mars 2012, 19 h 00
Salle des fêtes de Rix
CLERY ST ANDRÉ
jeudi 23 février 2012, 19 h 00
Salle Espace Loire à Clery St André
CORBIGNY
vendredi 2 mars 2012,19 h 00
Salle de l'Abbaye de Corbigny
COSNE S/ LOIRE
vendredi 2 mars 2012,18 h 30
Salle de la Chaussade à Cosne sur Loire
COURTENAY
vendredi 17 février 2012, 19 h 00
Salle polyvalente de la Selle sur le Bied
CULAN
jeudi 1 mars 2012, 19 h 00
Salle polyvalente à Culan
DECIZE
vendredi 2 mars 2012,18 h 45
Salle Théodore Gérard à Decize
DONZY
vendredi 24 février 2012, 19 h 00
Salle des fêtes Place Gambetta à Donzy
DUN S/ AURON
jeudi 8 mars 2012, 18 h 30
Salle polyvalente Rue de la Noraie à Dun sur Auron
ENTRAINS S/ NOHAIN
jeudi 16 février 2012,18 h 15
Salle des fêtes d'Entrains sur Nohain
ENTRE LOIRE ET NIEVRE
jeudi 16 février 2012, 19 h 30
Casino Planétarium à Pougues les Eaux
FAY AUX LOGES
vendredi 17 février 2012, 18 h 30
Salle des fêtes de Fay aux Loges
FERRIERES EN GATINAIS
mercredi 15 février 2012, 19 h 00
Salle polyvalente René Larcheron à Ferrières en Gâtinais
FLEURY - SARAN
mardi 21 février 2012,18 h 30
Salle " La Passerelle " 57 Boulevard Lamballe à Fleury les Aubrais
FOURS
jeudi 22 mars 2012, 19 h 15
Centre Culturel François Mittérand à Cercy La Tour
GIEN
jeudi 16 février 2012, 19 h 00
Salle Cuiry à Gien
GRACAY
mercredi 14 mars 2012, 18 h 00
Centre Socio Culturel de Gracay
HENRICHEMONT
mardi 20 mars 2012, 18 h 30
Salle des fêtes de la Chapelle d'Angillon
JARGEAU - TIGY
mardi 13 mars 2012,18 h 30
Salle des fêtes de Saint Denis de l'Hôtel
LA CHARITE S/ LOIRE
jeudi 16 février 2012,18 h 30
Salle des fêtes Rue Saint Anne à La Charité sur Loire
LA FERTE ST AUBIN
vendredi 2 mars 2012,18 h 30
Salle Espace Madeleine Sologne à La Ferté St Aubin
LA GUERCHE S/ L'AUBOIS
vendredi 10 février 2012, 19 h 00
Salle des fêtes de La Guerche sur l'Aubois
LA SOURCE - ST CYR
mercredi 15 février 2012, 18 h 30
Salle des fêtes Rue André Champault à St Cyr en Val
LE CHATELET EN BERRY
jeudi 8 mars 2012, 19 h 00
Salle du foyer rural au Châtelet en Berry
LÉRÉ
jeudi 22 mars 2012, 18 h 30
Salle des fêtes de Léré
LES AIX D'ANGILLON
mardi 13 mars 2012, 18 h 30
Salle des fêtes de St Germain du Puy
LEVET
vendredi 2 mars 2012, 18 h 00
Salle des fêtes à Levet
LIGNIERES
mardi 13 mars 2012, 18 h 30
Salle des Bains Douches à Lignières
LORMES
jeudi 9 février 2012, 19 h 00
Salle culturelle à Lormes
LORRIS
jeudi 15 mars 2012, 19 h 00
Salle Blanche de Castille à Lorris
LUZY
vendredi 9 mars 2012, 18 h 30
Salle des fêtes Marcel Joyeux à Luzy
MEHUN - LURY
jeudi 23 février 2012, 18 h 00
Centre Socio culturel à Mehun sur Yèvre
MEUNG S/ LOIRE
jeudi 23 février 2012, 19 h 00
Salle François Villon à Saint Ay
MONTARGIS
mercredi 15 février 2012, 18 h 30
Salle des fêtes de Montargis
MONTSAUCHE
mercredi 14 mars 2012, 19 h 00
Salle polyvalente à Montsauche les Settons
MOULINS ENGILBERT
mercredi 21 mars 2012, 19 h 00
Salle polyvalente de Moulins Engilbert
NERONDES
jeudi 9 février 2012, 18 h 30
Salle des fêtes de Nérondes
NEUVILLE AUX BOIS
mardi 13 mars 2012, 18 h 45
Salle des fêtes à Neuville aux Bois
NEVERS
vendredi 24 février 2012, 19 h 15
Maison de la culture de Nevers
OLIVET
mardi 14 février 2012, 18 h 30
Centre Culturel d'Yvremont à Olivet
ORLEANS ST MARCEAU
mercredi 14 mars 2012, 19 h 00
Salle des fêtes de St Pryvé St Mesmin
OUROUX EN MORVAN
mercredi 14 mars 2012, 19 h 00
Salle polyvalente à Montsauche les Settons
OUTARVILLE
vendredi 10 février 2012, 18 h 00
Salle des fêtes d'Outarville
PATAY - CHARSONVILLE - EPIEDS
vendredi 9 mars 2012, 18 h 45
Salle polyvalente à Epieds en Beauce
PITHIVIERS
mardi 21 février 2012, 19 h 00
Salle des fêtes Place Chantoiseau à Pithiviers
POUILLY S/ LOIRE
vendredi 9 mars 2012, 18 h 30
Salle des fêtes de Pouilly sur Loire
PREMERY
vendredi 23 mars 2012, 18 h 30
Salle des fêtes de la Mairie à Prémery
PREVERANGES
vendredi 2 mars 2012, 19 h 00
Salle polyvalente de Préveranges
SANCERGUES
vendredi 24 février 2012, 18 h 30
Salle des fêtes de Sancergues
SANCERRE
mercredi 29 février 2012, 18 h 30
Centre Socio Culturel Rue de Pré de Chappes à Saint Satur
SANCOINS
jeudi 9 février 2012, 19 h 00
Marché des Grivelles Salle Aristide Vacelet à Sancoins
SCEAUX DU GATINAIS
jeudi 23 février 2012, 18 h 30
Gymnase Rue des Ecoles à Corbeilles
SOLOGNE NIVERNAISE
samedi 17 mars 2012, 10 h 30
Salle des fêtes de Lucenay Les Aix
ST AMAND EN PUISAYE
jeudi 15 mars 2012, 18 h 45
Salle des fêtes de Dampierre sous Bouhy
ST AMAND MONTROND
vendredi 16 mars 2012, 18 h 00
Cité de l'Or à St Amand Montrond
ST BENIN D'AZY
vendredi 9 mars 2012, 18 h 30
Salle des fêtes Place du Champ de foire à St Benin d'Azy
ST FLORENT - CHAROST
vendredi 23 mars 2012, 19 h 00
Lycée Agricole Le Sollier au Subdray
ST JEAN DE BRAYE - CHECY
jeudi 22 mars 2012, 19 h 00
Salle polyvalente Rue du Clos Moutiers à Vennecy
ST JEAN DE LA RUELLE - LA CHAPELLE
mercredi 21 mars 2012, 18 h 30
Espace Lionel Boutrouche Route d'Orléans à Ingré
ST JEAN LE BLANC
jeudi 15 mars 2012, 18 h 45
Salle Montission Avenue Jacques Douffiagues à St Jean Le Blanc
ST MARTIN D'AUXIGNY
vendredi 10 février 2012, 18 h 30
Salle des fêtes Route de la Rose à St Martin d'Auxigny
ST PIERRE LE MOUTIER
jeudi 22 mars 2012, 18 h 30
Salle des fêtes à St Pierre Le Moutier
ST SAULGE
jeudi 1 mars 2012, 18 h 45
Salle de la Mairie à Saint Saulge
SULLY S/ LOIRE
jeudi 15 mars 2012, 19 h 00
Salle Blareau à Sully sur Loire
TANNAY
vendredi 23 mars 2012, 19 h 00
Salle des fêtes à Tannay
VAILLY S/ SAULDRE
vendredi 9 mars 2012,18 h 45
Centre Socio Culturel à Vailly sur Sauldre
VARZY
mercredi 8 février 2012, 19 h 00
Salle du Château de Varzy Rue Jacques Amiot
VIERZON
jeudi 23 février 2012, 18 h 30
Le Mac Nab à Vierzon

Assemblée Générale ordinaire
Compte rendu financier et d'activité de la Caisse locale
Approbation des comptes de l'exercice 2011
Quitus au Conseil d'administration
Approbation des remboursements de parts
Fixation du taux d'intérêt à verser aux parts
Affectation du résultat
Renouvellement des membres du Conseil d'administration
Pouvoirs pour formalités
Les Conseils d'administration

MALESHERBES
mercredi 8 février 2012, 18 h 45
Centre Culturel du Grand Ecrin à Malesherbes

Assemblée Générale Mixte
Assemblée Générale Ordinaire
Compte rendu financier et d'activité de la Caisse locale
Approbation des comptes de l'exercice 2011 et quitus aux Administrateurs
Ratification des demandes de remboursements de parts sociales et du capital social
Fixation du taux d'intérêt des parts sociales
Affectation du résultat
Pouvoirs pour formalités
Le conseil d'administration

PUISEAUX
vendredi 17 février 2012, 19 h 00
Salle des fêtes de Puiseaux

Assemblée Générale Mixte
Assemblée Générale Ordinaire
Compte rendu financier et d'activité de la Caisse locale
Approbation des comptes de l'exercice 2011 et quitus aux Administrateurs
Ratification des demandes de remboursements de parts sociales et du capital social
Fixation du taux d'intérêt des parts sociales
Affectation du résultat
Pouvoirs pour formalités
Le Conseil d'administration

ORLEANS CENTRE
vendredi 16 mars 2012, 19 h 00
Centre de conférence 9 Place du 06 juin 1944 à Orléans

Assemblée Générale ordinaire
Compte rendu financier et d'activité de la Caisse locale
Approbation des comptes de l'exercice 2011
Quitus au Conseil d'administration
Approbation des remboursements de parts
Fixation du taux d'intérêt à verser aux parts
Affectation du résultat
Renouvellement des membres du Conseil d'administration
Nomination d'un commissaire vérificateur
Pouvoirs pour formalités
Le Conseil d'administration

ST DOULCHARD
mardi 13 mars 2012, 18 h 30
Centre Socio Culturel Ancien Bourg à Saint Doulchard

Assemblée Générale ordinaire
Compte rendu financier et d'activité de la Caisse locale
Transfert du siège social
Approbation des comptes de l'exercice 2011
Quitus au Conseil d'administration
Approbation des remboursements de parts
Fixation du taux d'intérêt à verser aux parts
Affectation du résultat
Renouvellement des membres du Conseil d'administration
Pouvoirs pour formalités

Le conseil d'administration
AL 58028663

NOMINATION

PARAGON TRANSACTION

Société anonyme
au capital de 37 580 616,93 euros
Siège social : 39 rue des Rivières
Saint Agnan
58200 Cosne Cours sur Loire
RCS Nevers 775 722 218

De l'A.G.O.du 30 décembre 2011, il résulte la nomination, en qualité d'administrateur de Monsieur Richard Cahill,demeurant 35 Priory Walk, Kimmage, Dublin 12, Irlande, à compter du même jour, en remplacement de Monsieur Iain Black, administrateur démissionnaire à compter du 31 octobre 2011.
Pour avis
Le président du conseil *AL58028649*

Lexan Avocats
Société d'avocats
ZIRST II, 55 rue Blaise Pascal
38330 Montbonnot Saint Martin

ETABLISSEMENTS IMBERDIS

Société par Actions Simplifiée
au capital de 168.980 euros
Siège social : 3 B rue de la Passière
58000 Nevers
305 690 950 RCS Nevers

Décisions des Actionnaires à caractère ordinaire en date du 18 juillet 2011
- Nomination en qualité de Commissaire aux comptes titulaire de la société SOVEC, domiciliée 20 rue Fernand Pelloutier, 38130 Echirolles, en remplacement de Monsieur Christian Rossillon dont le mandat est arrivé à expiration.
- Nomination en qualité de Commissaire aux comptes suppléant de Madame Evelyne Tagnard, domiciliée 33 boulevard des Alpes, 38240 Meylan, en remplacement de Monsieur Raymond Montoya dont le mandat est arrivé à expiration.
Anciennes mentions :
Commissaire aux comptes titulaire :
Monsieur Christian Rossillon
Commissaire aux comptes suppléant :
Monsieur Raymond Montoya
Nouvelles mentions :
Commissaire aux comptes titulaire :
Société SOVEC
Commissaire aux comptes suppléant :
Madame Evelyne Tagnard
Pour avis,
Le Président. *AL58028650*

DROIT DE VOTE

SOFIRAL
Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

AGENCE BELON

S.A. au capital de 50 000 €
13 avenue Pierre Bérégovoy
58000 Nevers
RCS Nevers 671 880 417

En application des dispositions de l'article L. 233-8 I du Code de Commerce, la Société informe ses actionnaires qu'au 30.06.2011, date à laquelle s'est tenue l'assemblée générale, le nombre total des droits de vote existants était de 1 000 pour un nombre total d'actions de 1 000.
Le président *AL58028645*

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL DE LA FILLOUSE

La Fillouse, 58150 Suillyla Tour
Capital social : 136 000 euros
RCS Nevers 433 480 209

Par acte sous seing privé en date du 20 décembre 2011, il a été procédé au retrait de la gérance de M. Bourdon Lionel.
Pour avis, la gérance *AL58028407*

SARL LES CHEMINEES DU CENTRE

SARL au capital de 7 622,45 euros
Siège social : route de Clamecy
58500 Villiers sur Yonne
RCS Nevers 429 188 899

Avis est donné que par délibération de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 03 janvier 2012, Mme Fossier Liliane demeurant à Clamecy 58500, place de la Mairie, a été nommée en qualité de nouveau gérant de la société pour une durée indéterminée à compter du 03 janvier 2012 en remplacement de Mr François Sagnelonge demeurant à Clamecy 58000 (né le 09 juin 1943 à Clamecy) parti pour le motif suivant : démission.
Les statuts ont donc été modifiés comme suit :
La gérance de la société est assurée par Mr François Sagnelonge, remplacée par :**La gérance de la société est assurée par Madame Liliane Fossier demeurant à Clamecy 58500, Place de la Mairie.**
Le Gérant. *AL58028437*

EURL FRANCESCONI

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622, 45 euros
Siège social : 4 place du général de Gaulle
58400 La Charité sur Loire
RCS Nevers 394 113 955

Aux termes d'une décision en date du 16 décembre 2011, l'associé unique a nommé, à compter du 1er janvier 2012 :
Mademoiselle Claire Francesconi, demeurant 30 avenue Jacques Coeur 18140 La Chapelle Montlinard, en qualité de gérant pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur Daniel Francesconi, démissionnaire.
pour avis, La gérance
AL58028568

LA VIEILLE AUBERGE

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 45 887.15 €
Siège social : Saint Agnan
58230 Montsauche
R.C.S. : Nevers B 408 231 066

Aux termes d'une décision en date du 04/01/2012, l'assemblée générale a pris acte de la démission de Monsieur Jacques Gauriat de ses fonctions de co-gérant avec effet au 31/01/2012. Elle a décidé de ne pas procéder à son remplacement.
AL58028641

Suivant acte SSP du 21/12/2010, la Société TOTAL RAFFINAGE MARKETING S.A. au capital de 623 728 035 €, dont le siège social est 92800 Puteaux Tour Total 24, Cours Michelet, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 542 034 921, a confié sous contrat de location-gérance pour une durée de 5 ans à compter du 01/01/2011 à la SARL PROSECA au capital de 88 500 € dont le siège social est à 92002 Nanterre Cedex 257, Avenue Georges Clémenceau, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 379 696 545 un fonds de commerce de station-service et activités annexes dénommé Relais Saint-Imbert sis RN7, 58240 Chantenay St Imbert
Le présent contrat liant la Société TOTAL RAFFINAGE MARKETING et la SARL PROSECA prendra fin le 10/01/2012.
AL58028642

CESSION

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14, rue Georges Dufaud, 58000 Nevers

Avis de cession de fonds de commerce
Suivant acte SSP en date à Nevers du 30 décembre 2011 enregistré au Pôle Départemental d'Enregistrement de Nevers le 30 décembre 2011, Bordereau n°2011/1 673, Case n° 4, Extrait 3813, il a été réitéré et constaté la cession par M. Jacques Beaudenon dt 55 Grande Rue ,Ai 18320 Jouet sur l'Aubois à la Société PHARMACIE TABOURIN-BARATHE, SARL Unipersonnelle ayant son siège social 79 rue de Nièvre, 58000 Nevers, immatriculée 330 851 353 RCS Nevers, des éléments transmissibles d'un fonds de commerce d'officine de pharmacie sis et exploité jusqu'à la cession 72 rue François Mitterrand ,Ai 58000 NEVERS, pour l'exploitation duquel M. Beaudenon était immatriculé 304 015 449 RCS Nevers et regroupée dans le cadre de cette cession avec celle exploitée par la Société PHARMACIE TABOURIN-BARATHE 79 rue de Nièvre, 58000 Nevers.
Cette cession a eu lieu moyennant le prix principal, hors marchandises, de 100.000 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 90.000 €, aux meubles et objets mobilier servant à son exploitation pour 10.000 €.
L'entrée en jouissance a été fixée au 1er janvier 2012.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales par la Société d'Avocat Gilbert MARTIN, 14, rue Georges Dufaud ,Ai 58000 Nevers.
Pour unique insertion
AL58028643

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

EARL LENTIER

Exploitation Agricole à Responsabilité limitée
Au capital social de 135 496,69 euros
La rue aux merles - 89110 Sommecaise
RCS de Sens n° 340 031 954

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 décembre 2011, il a été décidé :
- d'accepter les démissions de la gérance de M. Henri Lentier et de Mme Nathalie Moussinet.
- la nomination à la gérance de M. Rémi Lentier demeurant 10, rue aux merles, 89110 Sommecaise
Au cours de la même assemblée, il a été décidé
- de procéder à une réduction du capital de la société :
Ancienne mention : 135 496,96 €
Nouvelle mention : 11 520,00 €
- de modifier en conséquence les articles 7 et 8 des statuts.
Pour avis,
Le gérant *AL89028440*

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 04/01/2012 à Auxerre, il a été institué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : CHOCOLATERIE OLIVIER VIDAL
Forme : Société à responsabilité limitée
Siège social : 3 Place Charles Surugue 89000 Auxerre
Objet : Chocolaterie, pâtisserie, biscuiterie, confiserie, glaces, traiteur
Durée : 99 ans
Capial : 30 000 € entièrement libéré.
Gérance : Monsieur Vidal Olivier et Madame Cuissette Delphine épouse Vidal demeurant ensemble 2 Rue Marceau 21000 Dijon
Immatriculation : au RCS d'Auxerre. Pour avis *AL89028413*

Suivant acte sous seing privé en date à Sauvigny le Bois (Yonne) du 27 décembre 2011, Il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SCI Les Allées de Provence
Forme : Société Civile Immobilière
Capital : cinq cents (500) euros divisé en cinquante (50) parts de dix (10) euros chacune.
Objet : l'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement et la cession de tous biens immobiliers, contracter tous emprunts pour le compte de la société, consentir toutes hypothèques et autres garanties sur les actifs sociaux, et plus généralement, toutes opéréations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.
Siège social : 7, rue des Accacias, Bierry, Sauvigny le Bois (89200).
Durée : quatre vingt dix neuf (99) années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Apports en numéraire : cinq cents (500) euros
Gérance : Madame Hamrioui Séverine, née le 21 juin 1979 à Semur en Auxois, demeurant 234, rue des Salamandres à Six Fours les Plages (83140), de nationalité française, est nommée gérante de la société pour une durée de 99 ans, Monsieur Hamrioui Karim, né le 19 juillet 1975 à Taourirt Mokrane (Algérie), demeurant 234, rue des Salamandres à Six Fours les Plages (83140), de nationalité française, est nommé gérant de la société pour une durée de 99 ans.
Cession de parts : libre entre associés, conjoints, ascendants et descendants et agrément pour les tiers.
Immatriculation : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Auxerre (Yonne).
Pour avis *AL89028441*

Par acte SSP du 26/12/2011, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : RD
Objet social : Achat, vente, import-export, négoce et distribution de tous produits
Siège social : 6 impasse des Martineaux, 89600 Saint Florentin
Capital : 7500 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. Alain Roy demeurant 4 square Raphaël, 89600 Saint Florentin
Immatriculation au RCS de Auxerre
AL89028443

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à CHABLIS en date du 23 décembre 2011, il a été constitué une société en nom collectif présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : FABIEN REMONDET ET COMPAGNIE
Siège social :15 rue de Reugny, Chablis (Yonne)
Objet :
- animation de sociétés contrôlées directement ou indirectement en tout et partie, en participant activement à leur contrôle ;
- acquisition, vente, gestion de tous titres de sociétés cotées ou non cotées, de tous portefeuilles de valeurs mobilières ;
- participation de la société, par tous moyens à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de société nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou location-gérance ;
- participation directe ou indirecte dans toutes les opérations financières ayant un lien avec l'objet social ;
- réalisation au sein du groupe de services administratifs, juridiques, comptables, financiers, économiques ou immobiliers ;
- l'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe ;
- et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus spécifié ou à tout autre objet similaire ou connexe.
Durée : 50 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Capital : 250 001 euros
Associé et gérant: Monsieur Fabien Jean Loïc Rémondet, demeurant 29 Grande rue, Maligny (Yonne),
Associé : Monsieur Alain Antoine Marie Sorba, demeurant 6 rue Belle Pierre, Auxerre (Yonne), nommé gérant pour une durée indéterminée par les statuts.
Immatriculation: Au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.
Pour avis,
La gérance *AL89028444*

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Chablis en date du 23 décembre 2011, il a été constitué une société en nom collectif présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : ALAIN SORBA ET COMPAGNIE
Siège social : 15 Rue de Reugny, Chablis (Yonne)
Objet :
- animation de sociétés contrôlées directement ou indirectement en tout et partie, en participant activement à leur contrôle ;
- acquisition, vente, gestion de tous titres de sociétés cotées ou non cotées, de tous portefeuilles de valeurs mobilières ;
- participation de la société, par tous moyens à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de société nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou location-gérance ;
- participation directe ou indirecte dans toutes les opérations financières ayant un lien avec l'objet social ;
- réalisation au sein du groupe de services administratifs, juridiques, comptables, financiers, économiques ou immobiliers ;
- l'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe ;
- et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus spécifié ou à tout autre objet similaire ou connexe.
Durée : 50 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Capital : 450 001 euros
Associé et gérant: Monsieur Alain Antoine Marie Sorba, demeurant 6 rue Belle Pierre, Auxerre (Yonne), nommé gérant pour une durée indéterminée par les statuts,
Associé : Monsieur Fabien Jean Loïc Rémondet, demeurant 29 Grande rue, Maligny (Yonne),
Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.
Pour avis,
La gérance *AL89028446*

Aux termes d'un acte SSP en date du 2 janvier 2012 il a été constitué une société
Dénomination sociale : ST RENOV
Siège social : 100 rue du général Dubois , 89100 Sens
Forme : SARL Unipersonnelle
Nom commercial : EURL ST RENOV
Capital : 10000 €
Objet social : Plomberie, électricité, plâtrerie-peinture, petit travaux de maçonnerie
Gérant : Monsieur Hoang Tam Nguyen, 100 rue Général Dubois pavillon 15, 89100 Sens
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de l'Yonne *AL89028448*

Par acte SSP du 05/01/2102, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination :SCI Les Violettes
Objet social : Achat et location de bien Immobilier
Siège social : 2 ter chemin des violettes, 89100 Rosoy
Capital : 1000 €
Durée : 99 ans
Gérance : Vanackere Maryse 2 ter chemin des Violettes 89100 Rosoy
Clause d'agrément : Cession soumise à agrément
Immatriculation au RCS de Sens
AL89028459

Aux termes d'un acte SSP en date du 12 janvier 2012 il a été constitué une société
Dénomination sociale :
JFG CONDUITE
Siège social : 38 boulevard Aristide Briand, 89100 Sens
Forme : SARL Unipersonnelle
Nom commercial : JFG CONDUITE
Capital : 5000 €
Objet social : Auto-école toute catégorie de permis.Centre de formation.
Gérant : Monsieur Jean-François Gigon, 20 rue des rougemonts, 89100 Saligny
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens *AL89028462*

Par acte SSP du 26/12/2011, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes.
Dénomination :SCI C T N
Objet social : la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles batis ou non batis dont elle peut devenir propriétaire
Siège social :
100 rue Général Dubois pavillon 15, 89100 Sens
Capital : 10000 €
Durée : 99 ans
Gérance : Monsieur Nguyen Hoang Tam et Madame Nguyen Catherine demeurant 100 rue Géneral Dubois 89100 Sens
Clause d'agrément : Cession libre entre associés
Immatriculation au RCS de Sens
AL89028464

CONVOCATION

CONVOCATION EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Les associés de la Coopérative Agricole des Naisseurs Engraisseurs du Centre Nord et de l'Aube- CANECA- sont convoqués le mardi 24 janvier à 14 h 30, 7 rue Jules Rimet 89400 Migennes avec l'ordre du jour suivant :
Ordre du jour Assemblée Générale Ordinaire :
1- Compte rendu activité
2- Comptes de résultats et bilan
3- Rapport du conseil d'administration
4- Rapport des commissaires aux comptes
5- Renouvellement des administrateurs sortants
6- Renouvellement des commissaires aux comptes
7- Vote des résolutions
Le conseil d'administration. *AL89028466*

CAIAC

Société Coopérative Agricole
Interdépartementale d'Amélioration du Cheptel du Centre et de l'Est.
3 rue Jules Rimet, 89400 Migennes
Agrément n° N1391
RCS Sens : 778 119 818

ASSEMBLEES DE SECTION
Les adhérents de la coopérative sont convoqués en assemblées générales de section qui auront lieu :
Mercredi 1er février 2012
Auxerre - Tonnerre - Sens - Avallon - Nièvre
Restaurant «Le Mercure» à Appoigny (89) à 14 heures
Jeudi 2 février 2012
Troyes - Brienne - Bar sur Seine
Hôtel Restaurant des Sources à Creney (10) à 10 heures
Mardi 7 février 2012
Gien - Montargis - Cher
Maison de l'Agriculture à Gien (45) à 14 heures
L'ordre du jour :
- Information et discussion sur l'ordre du jour à l'assemblée générale plénière du Mardi 20 mars 2012 dont la convocation est ci-dessous,
- élection des représentants de la section à l'assemblée générale plénière ordinaire du Mardi 20 mars 2012.

ASSEMBLEE GENERALE PLENIERE ORDINAIRE
Les délégués élus aux assemblées de section sont convoqués en assemblée générale plénière ordinaire qui aura lieu le :
Mardi 20 Mars 2012 à 10 h.00
au restaurant "Le Bon du Bon Séjour " (10. PONT STE MARIE)
L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire :
- Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice clos au 30 septembre 2011,
- Approbation des comptes et constatation de variation du capital social au cours de l'exercice,
- Quitus aux administrateurs,
- Affectation du résultat de l'exercice 2011,
- Rapport général et spécial du commissaire aux comptes,
- Renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration,
- Indemnité globale du conseil d'administration,
- Pouvoir au président,
- Questions diverses.
Les associés ont la faculté à partir du 15ème jour précédant la date fixée pour les assemblées de section de prendre connaissance, au siège social et dans les établissements de la coopérative, des comptes de fin d'exercice, des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes et de la proposition des résolutions.
Le Président du Conseil d'Administration
Michel DELAUNAY *AL89028468*

C.E.C.N.A.

Société Coopérative Agricole d'Elevage
du Centre Nord et de l'Aube
3 rue Jules Rimet - 89400 Migennes
Agrément n° N223
RCS Sens : 775 718 356

CONVOCATION AUX ASSEMBLEES DE SECTION
Les adhérents de la coopérative sont convoqués en assemblées générales de section qui auront lieu :
Mercredi 1er février 2012
Auxerre - Tonnerre - Sens - Avallon
Au restaurant « Le Mercure » à Appoigny (89) à 10 heures
Jeudi 2 février 2012
Troyes - Brienne - Bar sur Seine
Hôtel des Sources à Creney Près Troyes (10) à 14 heures
Mardi 7 février 2012
Gien - Montargis - Cher
Maison de l'Agriculture : rue Gutenberg à Gien (45) à 10 heures
Mercredi 8 février 2012
Nièvre
Salle Pierre Roblin 1er étage à la Mairie de Varzy (58) à 10 heures
Mardi 28 février 2012 à 10 heures
Seine et Marne
Ferme Auberge de la Recette (M. Dufour) à êchouboulains (77) à 10 heures
L'ordre du jour :
- Information et discussion sur l'ordre du jour à l'assemblée générale plénière ordinaire du mardi 20 mars 2012 dont la convocation est ci-dessous,
- élection des représentants de la section à l'assemblée générale plénière ordinaire du mardi 20 mars 2012.

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE PLENIERE ORDINAIRE
Les délégués élus aux assemblées de section sont convoqués en assemblée générale plénière ordinaire qui aura lieu le :
Mardi 20 mars 2012 à 10 heures
Restaurant « Le Bois du Bon Séjour» 10. PONT-STE-MARIE
Ordre du jour :
Assemblée Générale Plénière Ordinaire
- Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2010/2011,
- Rapport général et spécial du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes et constatation des variations du capital social,
- Affectation du résultat de l'exercice 2011,
- Quitus aux administrateurs,
- Renouvellement du tiers sortant des administrateurs,
- Indemnités allouées aux administrateurs,
- Pouvoirs au Président pour formalités,
- Questions diverses.
Les associés ont la faculté à partir du 15ème jour précédant la date fixée pour les assemblées de section de prendre connaissance, au siège social de la coopérative, des comptes annuels, des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes et du texte des résolutions proposées.
Le Président du Conseil d'Administration
Pascal BEETS *AL89028469*

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
ASQUINS - terre AOC
25 a 86 ca - Champ more: WA-6-10
SAINT-PERE - terre AOC
26 a 46 ca - Les saulniers: WA-8
SAINT-BRIS-LE-VINEUX - landes
24 a 45 ca - Les vaux marquis: ZY-174
BASSOU - terre
2 ha 31 a 09 ca - Le chemin de villemer: ZI-9 ; ZI-105[8]
LIGNY-LE-CHATEL - terre à planter AOC Chablis
1 ha 09 a 25 ca - Mont sabot: ZI-156-158-207[157]-210[155]
TONNERRE - vigne AOC Bourgogne
Ces parcelles sont proposées à la vente et à la location par Bail SAFER pour la campagne 2012
2 ha 50 a 00 ca - L adroit des champs boudon: YN-36[30]-37[30]
VILLIERS-SAINT-BENOIT- terre
7 a 50 ca - La croix de sablons: B-198
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 30/01/2012 à
Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer - CS 30128 89002 Auxerre cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus. *AL89028463*

ADDITIF

Additif à l'annonce légale no 1143 du 09/12/2011

En complément de l'annonce 1143 du 09 12 2011 il est stipulé que la dénomination de la société crée est : E V S L DELANGHE
La société a bénéficié d'un apport en nature

d'un fonds de commerce de vente et réparations d'appareils de motocultures, vélos, motos ,quads et remorques pour une valeur de 105290 appartenant à monsieur jean Paul Delanghe .Les déclarations de créances, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications prévues par la loi, au Greffe du Tribunal de Commerce de sens.
Le gérant *AL89028447*

DISSOLUTION LIQUIDATION

Le 30 novembre 2011, l'assemblée générale extraordinaire avait décidé la dissolution anticipée de la SARL TOP MARKET en liquidation au capital de 5.000 € dont le siège social de liquidation est rue des Charonnes à Malay le Grand (89100), immatriculation au RCS Sens sous le numéro 514 680 255. Aux termes d'une délibération en date du 27 décembre 2011, l'assemblée générale ordinaire de la Sarl TOP MARKET, après avoir entendu le rapport du liquidateur, Madame Nicole Beaufils demeurant rue des Fours à Gron (89100), a approuvé les comptes de liquidation. Les comptes de liquidation font ressortir un solde négatif et une perte équivalente.
L'assemblée, après avoir donné quitus au liquidateur, et déchargé celui-ci de son mandat, a pronocé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de Sens.
Pour avis,
Le liquidateur. *AL89028410*

LE PORTAIL DE LA BD.COM

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 27 Rue Valentin Privé
89300 Joigny
488 955 683 RCS Sens

Aux termes d'une décision en date du 20 Décembre 2011, la Société JOURNAUX.FR, Société à responsabilité Limitée au capital de 152 800 euros dont le siège social est 27, rue Valentin Privé 89300 Joigny immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 521 359 133 RCS Sens, a, en sa qualité d'associée unique de la Société LE PORTAIL DE LA BD.COM, décidé la dissolution anticipée de ladite société.
Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 5 du Code Civil et de l'article 8 du décret n°78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la Société LE PORTAIL DE LA BD. COM peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours, à compter de la publication du présent avis.
Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de Sens.
Cette dissolution mettra fin aux fonctions de Monsieur Damien Foulon, Gérant.
Pour avis *AL89028438*

TRANSPORTS RAYANE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
au capital de 6 000 euros
Siège : 10 Avenue Yver, 89000 Auxerre
525 396 412 RCS Auxerre

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 7 Décembre 2011 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Mohammed Boudjerada, demeurant 10 Avenue Yver, 89000 AUXERRE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 10 Avenue Yver, 89000 Auxerre. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis *AL89028451*

EURL ROLLET PHILIPPE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
au capital de 1 000 euros
Siège : 7 Chemin de Charbuy,
89113 Fleury la Vallée
534 730 601 RCS Sens

Aux termes d'une décision en date du 14 Décembre 2011, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Monsieur Philippe Rollet, demeurant 7 Chemin de Charbuy 89113 Fleury la Vallée, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 7 Chemin de Charbuy 89113 Fleury la Vallée. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur *AL89028452*

EURL ROLLET PHILIPPE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
au capital de 1 000 euros
Siège : 7 Chemin de Charbuy,
89113 Fleury la Vallée
534 730 601 RCS Sens

Aux termes d'une décision en date du 22 Décembre 2011, l'associé unique, en sa qualité de liquidateur, a établi les comptes de liquidation et a prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur *AL89028454*

NC AVOCATS

Société d'exercice libéral
à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 2 100 euros
Siège : 28, boulevard Vauban - 89000 Auxerre
521 481 432 RCS Auxerre

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 décembre 2011 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2011 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme co-liquidateurs Madame Patricia Nogaret, demeurant 28 Boulevard Vauban - 89000 Auxerre et Madame Gaëlle Chimay demeurant 28 Boulevard Vauban - 89000 Auxerre, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et les ont autorisées à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 28 Boulevard Vauban - 89000 Auxerre. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur *AL89028456*

SOFIRAL
12 rue Lamartine - 58000 Nevers

SARL RELAIS DU MORVAN

SARL en liquidation
au capital de 7 622,45 €
Place du Champ de Foire - 89450 Vézelay
Auxerre 392 831 079

L'assemblée générale du 21/12/2011 a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 30/09/2011, déchargé M. Antonio Lopez-Hernandez de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre, en annexe au RCS.
Pour avis *AL89028646*

SOFIRAL
12 rue Lamartine - 58000 Nevers

SCI PLACE DU CHAMP DE FOIRE

SCI en liquidation
au capital de 36 587.76 €
La Ville - 89450 Vézelay
Auxerre 402 125 777

L'assemblée générale réunie le 21/12/2011 a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 30/09/2011, déchargé M. Antonio Lopez-Hernandez de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre, en annexe au RCS.
Pour avis *AL89028647*

MODIFICATION DE CAPITAL

PACKIBOX

SASU au capital de 100 000 €
Siège social
8 rue des Roches - La Chauffonnerie
89210 Vénizy
508825114 RCS Sens

En date du 30/12/2011, l'associé unique a décidé de modifier le capital social de la société en le portant de 100.000 € à 821.930, 78 € par incorporation du compte courant d'associé puis de le réduire de nouveau à 100.000 € pour absorber les pertes générées depuis le début de l'exploitation.
Modification au RCS de Sens *AL89028442*

SOCIETE DE COUVERTURE CHARPENTE DE L'YONNE «S.C.C.Y.»

SARL au capital de 3 000 euros
Siège : 78 Rue Emile Zola, 89100 Sens
510 838 121 RCS Sens

Par décision du 19 Décembre 2011, l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 16 500 euros par apports en numéraire, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention : Le capital est fixé à 3 000 euros
Nouvelle mention : Le capital est fixé à 19 500 euros *AL89028450*

SARL A.C.T.A.

Siège social
89520 Moutiers en Puisaye
Capital social : 41 250 €
Numéro unique d'identification 380 198 465
RCS Auxerre

Aux termes du procès verbal en date du 3 décembre 2011, l'assemblée générale extraordinaire a décidé, sous la condition suspensive de l'absence d'opposition des créanciers sociaux, une réduction de capital non motivée par des pertes d'un montant de 39 225 € pour le ramener à 2 025 €.
Cette réduction de capital a lieu par voie de rachat par la société A.C.T.A. de 5 230 parts sociales émises par elles qui sont annulées.
Le dépôt au greffe ouvrant le délai d'opposition des créanciers en application de l'article R. 223-35 du code de commerce interviendra à l'issue de la présente insertion.
La gérance *AL89028455*

NON DISSOLUTION

CUISI KONCEPT EASY COOK-LA CUISSON A LA CARTE

Société à responsabilité limitée
au capital de 360.000 €
Siège social : Hôtel d'entreprise de l'Avallonnais,
La grande Corvée - 89200 Avallon
RCS Auxerre483 253 795

Par assemblée générale mixte du 28.312.2011, les associés ont décidé, en application des dispositions de l'article L 223-42 du code de commerce, qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution anticipée de la société. Les dépôts légaux seront effectués au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre en annexe au RCS.
Pour avis.
La gérance *AL89028415*

TRANSFERT DE SIÈGE

MP DECO

SARL au capital de 3.000 €uros
6, les Fusées - 89770 Boeurs en Othe
RCS B 531 126 225 Sens

L'AGE du 01/12/2011, a décidé de transférer le siège social de la société au 80 rue d'Etriel 44460 Saint Nicolas de Redon.
L'article n° 4 des statuts a été modifié en conséquence.
La société qui était immatriculée au RCS de Sens sera désormais immatriculée au RCS de Saint Nazaire. *AL89028461*

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

NOMINATION

FIDAL
4 Rue Jeanne Barret, Parc Valmy
21000 Dijon

SOCIÉTÉ BONNEFOY

SAS au capital de 77.000 €uros
Siège : Monéteau (89470), ZA de Macherin,
1 Rue de Bonn
341 141 893 RCS Auxerre

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 Décembre 2011 :
- Monsieur Marc-Olivier Houel, demeurant à Parmain(95620) 48 Rue de Ronquerolles, a été nommée Président, en remplacement de Monsieur Bernard Bonnefoy, démissionnaire.
- Monsieur Bernard Bonnefoy, demeurant à Auxerre (89000), 66 Bis Avenue Denfert Rochereau, a été nommé Directeur Général.
AL89028425

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

NOUVELLE MACONNERIE FRANCILIENNE

SARL au capital de 20 000 €
Siège social
30 avenue Vauban - 89100 Sens
534393962 RCS Sens

L'AGE du 02/01/2012 a nommé en qualité de gérant M. Yuksel Tunguc demeurant 420 Avenue Victor Hugo 77190 Damarie les Lys en remplacement de Mme Gulten Balikci, à compter du 02/01/2012.
Modification au RCS de Sens. *AL89028445*

SCP «LENDAIS & Associé»
Notaires à Villeneuve sur Yonne (89500),
8 Quai du Commerce

SCI DU 64 RUE CARNOT

Société civile immobilière
Au capital de 762,25 Euros
Siège social : 64 rue Carnot
89500 Villeneuve-sur-Yonne
378.820.849 RCS Sens

Aux termes d'une décision collective des associés en date du 5 janvier 2012, Madame Marie-France Dubois-Trancy, veuve Loyer, demeurant à Villeneuve sur Yonne (89500), 25 rue du Collège, a été nommée gérante de la société pour une durée indéterminée à compter de la même date en remplacement de Monsieur Jean Paul Maxime Loyer, décédé.
Mention sera portée au RCS de Sens.
Pour avis et mention.
Me LENDAIS.
AL89028453

GAEC COVA

Groupement Agricole d' Exploitation en Commun
au capital social de 95 981,90 euros
L'Epinoy, 89130 Leugny
RCS Auxerre n° 327 396 727

Lors de l'Assemblée Générale du 15 décembre 2011, M. Jean Luc Desnoyers a été autorisé à démissionner de sa fonction de gérant.
Pour avis, le gérant
AL89028458

SB OPTIQUE

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 €
Siège social : 141, rue de Paris
89000 Auxerre
494 665 466 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 1er janvier 2012, l'assemblée générale ordinaire a décidé, a compter de ce jour, de nommer Madame Hélène Spillemaecker, née Barisaux, le 10 mars 1980 à Bethune (62), demeurant 46, rue de la cave, 89240 Lindry, en qualité de co-gérante associée pour une durée illimitée.
Elle sera investie des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société, selon la législation en vigueur et conformément à l'article 14 des statuts.
La gérance
AL89028460

CESSION

Suivant acte sous seing privé en date à Auxerre (Yonne) du 19 Décembre 2011, enregistré à SENS (Yonne), le 20 Décembre 2011, Bordereau n°2011/972, Case n°6. Extrait 3204, La société GRICAT,
Société à Responsabilité Limitée au capital de 7 650 euros, ont le siège social est 23 bis rue de Bray 89140 Courlon sur Yonne, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le n° 403 710 965 RCS Sens, a vendu à La société A.N.S.
Société à Responsabilité Limitée au capital de 8 000 euros, dont le siège social est Les Avaux 77130 Misy sur Yonne, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le n° 422 565 911 RCS Melun
un fonds de commerce de salon de coiffure hommes, femmes et enfants, vente de tous produits cosmétiques, sis 23 bis, rue de Bray 89140 Courlon sur Yonne, pour lequel elle est inscrite au Registre du commerce et des sociétés de Sens sous le numéro 403 710 965 RCS Sens et à l'INSEE sous le numéro SIREN 403 710 965 00019, code APE 9602A.
L'entrée en jouissance a été fixée au 1er Janvier 2012.
La cession a été consentie et acceptée moyennant un prix de 30 000 euros, s'appliquant comme suit :
- aux éléments incorporels pour la somme de 22 500 euros
- aux éléments corporels pour la somme de 7 500 euros
Les oppositions s'il y a lieu seront reçues dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales au fonds vendu pour la validité, au Cabinet S.J.B., Société d'Avocats, 43 Rue du Clos - 89000 Auxerre, pour la correspondance.
Pour insertion
AL89028439

FUSION

YONNELEC

Société anonyme
au capital de 2 100 000 euros
Siège social : Rue Bellocier Prolongée,
Z.I des Sablons - 89100 Sens
707 080 024 RCS Sens

Avis de fusion
Suivant une délibération en date du 30 décembre 2011, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société YONNELEC, sus désignée, a approuvé le projet de fusion établi le 18 octobre 2011 avec la société TPLC, société absorbée, société par actions simplifiée au capital de 176 055 euros, dont le siège social est Rue du Hainault, ZAC du Hainault, ZI de Sept Sort, 77260 Sept Sorts, dont le numéro d'identification est 313 905 614 RCS Meaux, les apports effectués et leur évaluation.
La société YONNELEC, absorbante, étant propriétaire de la totalité des actions composant le capital social de la société TPLC depuis une date antérieure au dépôt du projet de fusion au Greffe du Tribunal de commerce, l'apport n'a pas été rémunéré par une augmentation de capital et la société TPLC a été dissoute sans liquidation, du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.
Le Conseil d'Administration
AL89028449

Sur notre site
AgriBourgogne.fr
Saisissez votre annonce en ligne et obtenez votre devis instantanément

Terres de Bourgogne

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

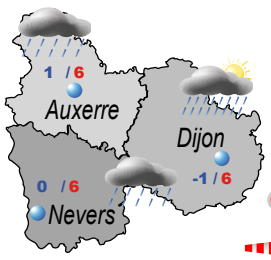
Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 7 500 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

▶ Prévisions météo du 13 au 19 janvier 2012

Vendredi 13 Janvier



Perturbé
Un ciel menaçant et de nombreuses précipitations en perspective. Les vents souffleront modérément.

T° mini : -2 à 0 °C
T° maxi : 5 à 7 °C

Vents : Nord-Nord-Est 20 km/h

Ste Yvette
Soleil : 08:39 - 17:46
Lune : 22:57 - 10:34

Samedi 14 Janvier



Beau temps
Le soleil sera bien présent et accompagné de quelques nuages. Les vents resteront modérés.

T° mini : -3 à -1 °C
T° maxi : 3 à 5 °C

Vents : Nord-Est 20 km/h

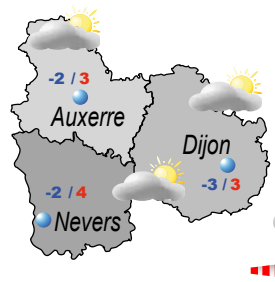
Ste Nina
Soleil : 08:39 - 17:48
Lune : N.C. - 11:01

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 15 Janvier



Variable
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel. Les températures seront dans l'ensemble stationnaires et les vents modérés.

T° mini : -4 à -2 °C
T° maxi : 3 à 5 °C

Vents : Sud 20 km/h

St Rémi
Soleil : 08:38 - 17:49
Lune : 00:09 - 11:30

Prévisions à 7 jours

Lundi 16 au Mercredi 18 Janvier :

Un ciel nuageux à couvert avec quelques précipitations.

Vents : Ouest à 40 km/h
T° mini. : 1 à 4 °C T° maxi. : 7 à 9 °C

Jeudi 19 au Dimanche 22 Janvier :

De nombreuses précipitations sont attendues pour ces prochains jours.

Vents : Ouest à 40 km/h
T° mini. : 1 à 5 °C T° maxi. : 6 à 8 °C

▶ Sudoku

			7		9		6	5
7	6			1		9	8	
						3	1	
		1	6	2		5		4
	5						7	
2		9		7	8	1		
	1	7						
	8	2		3			5	9
9	3		8		4			

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

3	6	8	7	2	9	5	4	1
7	9	1	4	3	5	8	2	6
5	2	4	1	6	8	7	9	3
8	3	6	2	9	1	4	5	7
9	1	7	5	4	6	2	3	8
4	5	2	3	8	7	1	6	9
6	7	3	8	5	2	9	1	4
1	4	5	9	7	3	6	8	2
2	8	9	6	1	4	3	7	5

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 7 500 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

▶ Télévision Sélection du 14 au 20 janvier

Samedi 14

TF1
20.50 Les enfants de la télé. Divertissement de Artur, avec José Garcia, Bruno Solo, Léa Drucker, Richard Anconina, Vincent Elbaz, Gilbert Melki, Enrico Macias, Aure Atika, M. Bernier, A. de Caunes.
23.20 Les experts, Miami ⓬.

FRANCE 2
20.35 Les stars du rire s'amusent. Divertissement de P. Sébastien, avec Anthony Kavanagh, Stéphane Rousseau, Jean-Luc Lemoine, Cauet, R. Mezrahi, P. Sébastien, Anne Roumanoff, Liane Foly, etc.
22.55 On n'est pas couché. Magazine de Laurent Ruquier.

FRANCE 3
20.35 Climats «Les orages de la passion» ★★. Téléfilm d'après A. Maurois, avec Yannick Renier, Raphaëlle Agogué. *Émouvant.*
22.20 La passion selon Didier ★★. Téléfilm avec Clémentine Célarié, D. Russo. *Émouvant, mais excessif.*
00.30 Appassionata «Une journée avec… Laurent Naouri».

ARTE
20.45 L'aventure humaine «Grande histoire des océans» ★★. Documentaire (2h36). *Passionnant.*
23.25 Tracks.

M6
20.50 NCIS. Série avec Chris O'Donnell ⓾.

CANAL +
21.00 Football «Multiplex».

Dimanche 15

TF1
20.50 L'œil du mal ★★. Thriller (2008) de D. J. Caruso, avec Shia LaBeouf (1h53) ⓾. *Bien mené.*
23.00 Banlieue 13 ★★. Aventures (2004) de Pierre Morel, avec Cyril Raffaelli (1h21) ⓬. *Distrayant.*

FRANCE 2
20.35 Public enemies ★★. Policier (2009) de M. Mann, avec Johnny Depp (2h15) ⓬. (voir Sélection)
22.55 Non élucidé «Les meurtres mystérieux de Perpignan».

FRANCE 3
20.35 Inspecteur Barnaby «Hors circuit» ★★. Série avec Neil Dudgeon, Jason Hughes ⓾. *Prenant.*
22.40 Inspecteur Barnaby «Danse avec la mort» ★★ ⓾. *Pas mal.*
00.15 Les héros du dimanche. Drame en NB et VO (1953) de Mario Camerini, avec Raf Vallone (1h35).

ARTE
20.45 Le parrain 2 ★★★. Drame (1974) de F. Ford Coppola, avec Al Pacino (3h12). *Fascinant.*
00.05 Une histoire de la Mafia (2/2) ★★. *Intéressant.*

M6
20.50 Zone interdite «Ils construisent la maison de leur rêve pour changer de vie». Magazine.
22.45 Enquête exclusive «Nouveau look, nouveaux dangers : Le retour des extrémistes en Europe».

CANAL +
21.00 Football «Marseille/Lille».

Lundi 16

TF1
20.50 Une famille formidable «Vive la crise !» ★★. Téléfilm avec Anny Duperey. *Amusant.*
22.45 Esprits criminels. Série ⓬.
01.05 Au Field de la nuit, avec Éric Lemasson, Brigitte Kernel, Régis Jauffret, Guy Bedos, Pierre Richard, F. Beigbeder et G. Proust.

FRANCE 2
20.35 Castle : «Mort d'une miss», «Le troisième homme», «Duel à l'ancienne» ★★. *Excellent.*
22.50 Mots croisés. Magazine.

FRANCE 3
20.35 Aventures de médecine «Un visage, une vie» ★★★. Magazine de Michel Cymes. (voir Sélection)
22.40 Ces Français qui ont choisi Hitler. Documentaire.

ARTE
20.35 La dame de Shanghai ★★★. Drame en NB (1947) de et avec Orson Welles, et avec Rita Hayworth (1h23). (voir Sélection)
22.05 Assurance sur la mort ★★★. Policier (1944) de B. Wilder, avec Fred MacMurray, Barbara Stanwyck (1h47). *Superbe.*

M6
20.50 L'amour est dans le pré.
22.30 L'amour vache ★★. Téléfilm avec Delphine Chanéac, Thierry Neuvic (1h30). *Amusant.*

CANAL +
20.55 Camelot (3 et 4/10) ★. Série ⓾. *Décevant.*

Mardi 17

TF1
20.50 Les experts, Manhattan : «Business familial», «Après la bataille», «Le dernier festin». Série ⓾.
23.20 Pascal, le grand frère.

FRANCE 2
20.35 Le cinquième élément ★★. Science-fiction (1997) de Luc Besson, avec Bruce Willis, Milla Jovovich (2h). *Spectaculaire.*
22.50 Infrarouge : «Jeux criminels ⓬», «Mes parents, leur divorce et moi». Documentaires.

FRANCE 3
20.35 Famille d'accueil : «Ying et Yang», «Nage libre» ★★. Série avec Virginie Lemoine, Christian Charmetant. *Excellent.*
23.00 Ce soir (ou jamais !). Magazine présenté par Frédéric Taddeï.

ARTE
L'euro, une monnaie en sursis ?
20.40 L'effet domino «L'euro sur le fil». Documentaire.
22.45 Le dessous des cartes «Conflits 2030 (2) : Les lieux».
23.00 1954-1964 : Les bombes H de la guerre froide ★★. *Intéressant.*

M6
20.50 Cauchemar en cuisine. Magazine avec Philippe Etchebest.
22.05 Le chef en Bretagne.

CANAL +
20.55 Another year ★★★. Comédie dramatique (2010) de Mike Leigh, avec Jim Broadbent, Ruth Sheen (2h05). (voir Sélection)

Mercredi 18

TF1
20.50 Grey's anatomy : «Questions-réponses», «La pression monte», «Garde de nuit» ★★. Série avec Ellen Pompeo ⓾. *Bien fait.*
23.15 Nikita. Série ⓬.

FRANCE 2
20.35 Nos retrouvailles ★. Téléfilm avec Fanny Ardant, Charles Berling. *Décevant.*
22.10 Secrets de famille. Magazine présenté par V. Guilhaume.

FRANCE 3
20.35 Des racines et des ailes «Passion patrimoine : Un voyage en France de la Camargue» ★★. *Superbe.*
23.05 L'ombre d'un doute «Napoléon : L'énigme du tombeau».

ARTE
20.35 Louise-Michel ★. Comédie (2008) de G. Kervern et Benoît Delépine, avec Yolande Moreau (1h31). *Assez décevant.*
22.10 Coming home «75e anniversaire de l'Orchestre Philharmonique d'Israël».
23.10 La boîte de Pandore ★★. Drame (2008) de Y. Ustaoglu, avec Tsilla Chelton (1h49). *Émouvant.*

M6
20.50 Maison à vendre. Magazine présenté par Stéphane Plazza.

CANAL +
20.55 Paul ★. Comédie (2010) de Greg Mottola, avec Simon Pegg, Nick Frost (1h40) ⓾. *Amusant.*

Jeudi 19

TF1
20.50 Interpol : «Les poupées russes», «Mort d'un ange», «Soleil trompeur» ★. Série avec Serena Rinaldi, Marc Grosy ⓾. *Très moyen.*
23.25 New York, unité spéciale. Série avec Christopher Meloni ⓬.

FRANCE 2
20.35 Envoyé spécial : «Un rabais, sinon rien», «Haïti, tribunal en sursis». Magazine.
22.05 Complément d'enquête «Vieilles canailles». Magazine présenté par Benoît Duquesne.
23.10 Avant-premières. Magazine.

FRANCE 3
20.35 La liste de Schindler ★★★. Drame en NB (1993) de Steven Spielberg, avec Liam Neeson, Ben Kingsley (3h10) ⓾. (voir Sélection)

ARTE
20.35 Les Tudors (3 et 4/8) ★★★. Série avec Jonathan Rhys Meyers ⓬. *Excellent, mais complaisant.*
22.15 Le dépistage du cancer en question. Documentaire.
23.10 Les gars et les filles «Les lovers».

M6
20.50 Criminal minds. Série avec Forest Whitaker ⓬.
23.15 Les nouveaux visages de la prostitution (2/3) ⓬.

CANAL +
20.55 Terra Nova (1, 2 et 3/13) ★★. Série avec Jason O'Mara, Shelley Conn. *Original et bien fait.*

Vendredi 20

TF1
20.50 Les 100 plus grands… «Drôles et sexy». Divertissement présenté par C. Dechavanne et S. Quétier.
23.20 C'est quoi, l'amour ?

FRANCE 2
20.35 Nicolas Le Floch «L'affaire de la rue des Francs-Bourgeois» ★★. Téléfilm avec Jérôme Robart, Didier Sandre (1h35) ⓾. *Excellent.*
22.25 Flashpoint (5 et 6/13) ★★. Série avec Hugh Dillon ⓾. *Prenant.*
23.55 Taratata. Divertissement de Nagui, avec Thomas Dutronc.

FRANCE 3
20.35 Thalassa. Magazine présenté en direct du Croisic.
23.30 Les grands du rire. Divertissement présenté par Yves Lecoq, avec Liane Foly, Roland Magdane, Nicole Croisille, François Morel, etc.

ARTE
20.35 Beyrouth hôtel ★. Téléfilm en VO avec Charles Berling, Darine Hamzé (1h34). *Décevant.*
22.10 La deuxième femme ★★. Téléfilm avec Monica Bleibtreu, Matthias Brandt (1h28). *Intéressant.*

M6
20.50 NCIS. Série avec Mark Harmon, Michael Weatherly ⓾.

CANAL +
20.55 Le monde de Narnia, chapitre 3 «L'odyssée du passeur d'aurore» ★★★. Fantastique (2010) de Michael Apted, avec Georgie Henley (1h49). *Superbe.*

SÉLECTION


DR

Another year - Avec Tom, son mari géologue, Gerri reçoit parents et amis. Au fil des saisons, Mike Leigh fait partager au téléspectateur la vie quotidienne d'un couple de sexagénaires et de leurs amis. Apparemment, il ne se passe pas grand-chose, mais, en réalité, d'infimes réactions, quelques paroles, des silences, et, imperceptiblement, l'atmosphère change entre les uns et les autres. L'écoute se fait moins attentive, le sourire est toujours là, mais le cœur un peu moins. La vie, la maladie, la mort, l'amour, le désir, etc., ce sont tous les aspects de la vie humaine qui sont abordés, de manière légère, mais aussi profonde, par un cinéaste qui pose un regard tendre sur ses personnages. Entouré d'une bande de comédiens exceptionnels, Mike Leigh construit son film avec rigueur. C'est tour à tour drôle, émouvant, triste, voire pathétique, mais c'est toujours d'une grande justesse de ton. ***Mardi 17, sur Canal +, à 20h55.***

Public enemies - Dans les années 30, John Dillinger mena une série d'attaques de banques. Les décors et la mise en scène sont superbes, tout comme la musique qui accompagne cette épopée sanglante. L'interprétation de Johnny Depp et Marion Cotillard est impeccable. Pourtant, malgré toutes ces qualités formelles, on ne se passionne guère pour la vie de ce gangster, car l'ensemble est un peu froid. Dommage ! ***Dimanche 15, sur France 2, à 20h35.***

Aventures de médecine «Un visage, une vie» - Ils ont eu le visage défiguré par une maladie ou un accident. Depuis 2005, ils peuvent recevoir une greffe du visage. Michel Cymes nous emmène dans un voyage à travers le temps, du Moyen Âge à la préhistoire, à la recherche de ce qui se faisait en la matière. En même temps, l'on suit toutes les étapes de la reconstruction d'un nez. C'est passionnant et vivant, mais impressionnant. ***Lundi 16, sur France 3, à 20h35.***

La dame de Shanghai - Mike sauve la vie de l'épouse d'un milliardaire. Le mari de la jeune femme l'embauche pour une croisière. Ce film baroque et somptueux, aux multiples décors (le célèbre labyrinthe de glaces) bénéficie d'une interprétation magistrale. À travers cet imbroglio policier, Welles crie son mépris pour les idoles américaines, tel l'argent. Ce film est une belle variation sur la puissance, le pouvoir et la solitude. ***Lundi 16, sur Arte, à 20h35.***

La liste de Schindler - Pendant la dernière Guerre mondiale, l'industriel Oskar Schindler, un intrigant sans scrupules, se met à «racheter» des juifs pour les sauver. Avec cette histoire bouleversante, Spielberg révélait son grand talent d'artiste, en mettant en images l'holocauste. L'interprétation est exceptionnelle et, malgré sa longueur, on est pris par la sobre beauté des images en noir et blanc. Quelques violences. ***Jeudi 19, sur France 3, à 20h35.***